Quatre-vingt-unième année. — N° 206. Le Numéro : 10 francs. Jeudi 1er Septembre 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décrets du 20 août 1949 portant nominations d'un sous-directeur, de magistrats et d'attachés titulaires à l'administration centrale du ministère de la justice (p. 8766).

Décrets du 20 août 1949 portant attribution de fonctions et acceptation de démission (magistrature) (p. 8766).

Décret du 20 août 1949 rapportant les dispositions de deux précédents décrets et portant nomination d'un suppléant de juge de paix (p. 8767).

Décret du 20 août 1949 portant nomination d'un greffier de justice de paix (p. 8767).

Décrets portant substitution et addition de nom (rectificatifs) (p. 8767).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 26 août 1949 portant ouverture au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones de l'Algérie de crédits spéciaux et extraordinaires d'exercices clos et périmés (p. 8768).

Décret du 26 août 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Burie (Charente-Maritime) de terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive (p. 8768).

Décrets des 26 et 30 août 1949 portant reconnaissance d'utilité publique d'une association et approuvant les modifications apportées aux statuts d'associations reconnues d'utilité publique (p. 8769).

Décret du 26 août 1949 portant reclassement d'un secrétaire général de préfecture (p. 8769).

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes (p. 8769).

(1 f.)

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 29 août 1949 portant radiation des cadres d'un trésorier-payeur des colonies (p. 8767).

Arrêté du 20 août 1949 fixant les traitements de certaines catégories de fonctionnaires de l'enseignement du second degré (p. 8767).

Arrêté du 30 août 1949 portant ouverture des bureaux de douane d'Alger et d'Oran aux opérations d'exportation et d'importation des rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable (p. 8768).

Arrêté du 30 août 1949 portant création d'une deuxième commission de conciliation dans le département de la Seine (p. 8768).

Arrêté du 30 août 1949 fixant en baisse le prix de l'huile d'olive importée d'Espagne (p. 8768).

Ministère de la défense nationale.

Décret portant nominations dans le corps des commissaires ordonnateurs de l'air (rectificatif (p. 8769).

Tableau de concours pour la médaille militaire (armée active), (p. 8770).

Tableau de départ colonial du 1er septembre 1949 (p. 8786).

Liste d'admission à l'école polytechnique (concours de 1949) (p. 8789).

Liste des candidats élèves officiers d'active admis à l'école militaire de l'air à la suite du concours de 1949 (p. 8790).

Médaille d'honneur de l'aéronautique (rectificatif) (p. 8790).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 30 août 1949 relatif à l'acceptation d'un legs fait à un lycée (p. 8767).

Décret du 30 août 1949 portant nomination d'un professeur (enseignement supérieur) (p. 8767).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 30 août 1949 autorisant la commune de Capbreton à contracter un emprunt en vue du financement des travaux d'amélioration du port de pêche (p. 8769).

Décret n° 49-1152 portant approbation d'un avenant à la convention du 31 août 1937 annexée au décret du même jour réorganisant le régime des chemins de fer français (rectificatif) (p. 8769).

Arrêté du 24 août 1949 portant affectation aux services de l'armée de l'air du camp des Landais, sis à Aubières (Puy-de-Dôme), (p. 8769).

Arrêté portant admission d'un élève stagiaire (école nationale des ponts et chaussées), (p. 8769).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 23 août 1949 portant nomination dans l'ordre du Mérite artisanal (p. 8767).

Décrets du 30 août 1949 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8767).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 24 août 1949 portant relèvement de l'indemnité forfaitaire pour frais de bureau et de déplacements allouée aux vétérinaires d'arrondissement des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (p. 8790).

Arrêté portant nomination d'un délégué du service de la protection des végétaux (p. 8790).

Ministère de la France d'outre-mer.

Voir de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret et *liste* des sursis d'embarquement (p. 8790).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 30 août 1949 portant affectation d'immeubles domaniaux (p. 8793).

Décret du 30 août 1949 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une société mutualiste reconnue comme établissement d'utilité publique (p. 8793).

Décret du 30 août 1949 portant approbation des modifications apportées aux statuts d'une société mutualiste (p. 8793).

Arrêté du 16 août 1949 autorisant le recrutement d'auxiliaires sténodactylographes à la caisse nationale de sécurité sociale (p. 8793).

Arrêtés du 24 août 1949 portant approbation des statuts de sociétés mutualistes (p. 8793).

Arrêtés du 24 août 1949 approuvant la fusion de sociétés mutualistes et de caisses autonomes mutualistes de retraites (p. 8793).

Arrêté du 25 août 1949 portant agrément d'une caisse interprofessionnelle industrielle et commerciale (p. 8794).

Arrêté du 26 août 1949 autorisant une caisse de retraites à fonctionner (p. 8794).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décrets du 30 août 1949 portant extension à diverses communes de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée (p. 8794).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets des 26 et 30 août 1949 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 8794).

Décret du 30 août 1949 portant acceptation de legs (p. 8794).

Décret du 30 août 1949 portant déchéance de la nationalité française (p. 8794).

Arrêtés portant promotion et rectificatif (administration centrale et inspection générale de la santé publique et de la population (p. 8795).

Suspension de fonctions (p. 8795).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis n° 418 de l'office des changes et *avis* aux importateurs précisant la procédure dite des « certificats d'importation » (p. 8795).

Avis aux importateurs et aux exportateurs (quarante-septième liste) (*suite*) des personnes physiques et des personnes morales auxquelles l'agrément a été accordé ou retiré, en vertu des dispositions de l'article 87 du code des douanes (p. 8795).

Avis relatif au tirage de la vingt-sixième tranche de la loterie nationale 1949 (p. 8795).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (institut national de la recherche agronomique) (p. 8795).

Annonces (p. 8796).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 20 août 1949 portant nomination d'un sous-directeur du personnel et de la comptabilité au ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, M. Pierre Lecourtier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, est nommé sous-directeur du personnel et de la comptabilité, à l'effet de suppléer le directeur du personnel et de la comptabilité en cas d'empêchement de celui-ci.

Décret du 20 août 1949 portant nominations de magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, sont nommés magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République de 1re classe:

M. Joubrel, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République de 2e classe, en remplacement de M. Lhez, qui a été nommé magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

M. Perdriau, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République de 2e classe, en remplacement de M. Binet, qui a été nommé substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

M. Baudouin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ,ayant rang de substitut de procureur de la République de 2e classe, en remplacement de M. Sauvageot, qui a été nommé substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 20 août 1949 portant nominations de magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, sont nommés magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République de 2e classe:

M. Franck, substitut du procureur de la République de 2e classe près le tribunal de première instance de Gap, délégué dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice.

M. Poulon, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Grenoble.

M. Daigniez, attaché titulaire au ministère de la justice.

M. Morelli, juge d'instruction de 3e classe détaché au tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 20 août 1949 portant nominations d'attachés titulaires au ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, sont nommés attachés titulaires au ministère de la justice:

Mlle Pradain, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel d'Orléans.

M. Poulon (Jacques-Claude), docteur en droit, avocat stagiaire (liste d'aptitude aux fonctions judiciaires à la suite de la session d'avril 1949 de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature, ladite liste publiée au *Journal officiel* du 25 juin 1949).

Décret du 20 août 1949 portant nomination d'un attaché titulaire au ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, M. Gaillac, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Nancy, est nommé attaché titulaire au ministère de la justice.

Décret du 20 août 1949 portant délégation d'un magistrat dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice.

Par décret en date du 20 août 1949, M. Thomas, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de la Roche-sur-Yon, est délégué dans les services de l'administration centrale du ministère de la justice.

Décret du 20 août 1949 chargeant un magistrat des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 20 août 1949, M. Pages, juge au tribunal de première instance de Rambouillet, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Barbaroux, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Marseille.

Décret du 20 août 1949 chargeant trois magistrats des fonctions de juge pour enfants.

Par décret en date du 20 août 1949, sont chargés pour une nouvelle période de trois ans des fonctions de juge des enfants aux tribunaux de première instance ci-après désignés:

Saint-Malo. — M. Becquey, juge audit tribunal, à compter du 29 août 1949;

Périgueux. — M. Ducasse, juge audit tribunal, à compter du 13 septembre 1949;

Béziers. — M. Fabre de Morlhon, juge audit tribunal, à compter du 3 août 1949.

Décret du 20 août 1949 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants.

Par décret en date du 20 août 1949, Mlle Pierrard, juge au tribunal de première instance de Verdun, est chargée pour trois ans, à dater du 29 juin 1949, des fonctions de juge des enfants audit tribunal.

Décret du 20 août 1949 portant acceptation de la démission d'un juge suppléant.

Par décret en date du 20 août 1949, la démission de M. Raymondis, juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Rabat, est acceptée à compter du 12 août 1949.

Décret du 20 août 1949 rapportant les dispositions de deux précédents décrets et portant nomination d'un suppléant de juge de paix.

Par décret en date du 20 août 1949:

Sont rapportées les dispositions du décret du 20 juillet 1949 par lesquelles a été nommée juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel d'Agen Mme Laffargue, épouse Epstein, non acceptante, qui est maintenue, sur sa demande, dans ses fonctions de juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

Par voie de conséquence, sont également rapportées les dispositions du décret du 20 juillet 1949 par lesquelles M. Audoui, candidat reçu à la session d'avril 1949 de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature, a été nommé juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

M. Audoui (Pierre-Jean-Gabriel) est nommé juge suppléant rétribué du ressort de la cour d'appel d'Agen (liste d'aptitude aux fonctions judiciaires à la suite de la session d'avril 1949 de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature, ladite liste publiée au *Journal officiel* du 25 juin 1949).

Décret du 20 août 1949 portant nomination d'un greffier de justice de paix.

Par décret en date du 20 août 1949, M. Aboura Mohamed, greffier de la justice de paix de Frenda, est nommé, sur sa demande, en la même qualité à la justice de paix de Lamoricière, en remplacement de M. Kerras Mohamed, qui a été nommé à la justice de paix de Tablat.

Décrets portant substitution et addition de nom.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 septembre 1948: page 9371, 2e colonne, au lieu de: « Dreyfuss (Julien-Albert), né le 10 octobre 1918 à Paris (13e) », lire: « Dreyfuss (Julien-Albert), né le 10 octobre 1918 à Paris (3e) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 juillet 1949: page 6677, 3e colonne, au lieu de: « Lascar (Michel-Julien-Marie-Frédéric), né le 28 avril 1923 à Oran (Algérie) », lire: « Lascar (Michel-Julien-Marie-Frédéric), né le 28 avril 1903 à Oran (Algérie) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 août 1948, page 8370, 1re colonne:

Au lieu de:

« Goldschmidt (Alfred), né le 21 janvier 1901 à Spire (Allemagne)...; 2° Annie-Elisabeth, née le 25 février 1913 à Charenton-le-Pont (Seine) »,

Lire:

« Goldschmidt (Alfred), né le 31 janvier 1901 à Spire (Allemagne)...; 2° Annie-Elisabeth, née le 15 février 1913 à Charenton-le-Pont (Seine) ».

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 23 août 1949 portant nomination dans l'ordre du Mérite artisanal.

Par décret en date du 23 août 1949, est nommé dans l'ordre du Mérite artisanal en qualité de chevalier:

M. Laurent (Marius), vice-président de la chambre de métiers de l'Ariège, boulanger à Daumazan (Ariège).

Décrets du 30 août 1949 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets du Président de la République en date du 30 août 1949, rendus sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et du commerce, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 8 août 1949, portant que les nominations des présents décrets sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Bafkowski (Max), industriel, administrateur de sociétés; 25 ans 6 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Bardin (Jules-Georges), directeur adjoint des établissements Moreau, à Auxerre; 49 ans 7 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Borderie (Raymond-Jean-Charles), vice-président du syndicat français des producteurs de films; 33 ans 8 mois de pratique professionnelle et de services militaires.

Gall (François-Xavier-Jean), directeur général de la Société des produits azotés; 30 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Lormier (Albert-Louis), industriel; 48 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret du 30 août 1949 relatif à l'acceptation d'un legs fait à un lycée.

Par décret en date du 30 août 1949, le proviseur du lycée de garçons de Saint-Etienne est autorisé à accepter le legs fait à cet établissement par la demoiselle Fleurisse Mathieu.

Décret du 30 août 1949 portant nomination d'un professeur (enseignement supérieur).

Par décret en date du 30 août 1949, M. Crausse, maître de conférences de 2e classe des facultés des sciences des universités des départements, est nommé à la chaire de physique industrielle de la faculté des sciences d'Alger, et titularisé dans le grade de professeur, à compter du 1er octobre 1949.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret du 29 août 1949 portant radiation des cadres d'un trésorier-payeur des colonies.

Par décret en date du 29 août 1949, M. Le Layec (Paul-Julien-Marie), trésorier-payeur des colonies, placé hors cadres en qualité de directeur des finances du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française et nommé gouverneur de 2e classe des colonies, est radié du cadre des trésoriers-payeurs coloniaux à compter du 20 octobre 1948.

Traitements de certaines catégories de fonctionnaires de l'enseignement du second degré.

Le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 48-337 du 25 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 48-21 du 13 juillet 1948 attribuant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-42 du 1er janvier 1949 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 relatif à la revision du classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu l'arrêté du 12 novembre 1948 fixant les nouveaux traitements des personnels de l'enseignement du deuxième degré,

Arrêtent:

« Art. 1er. — En application du décret n° 49-508 du 14 avril 1949 susvisé, les traitements alloués, à compter du 1er janvier 1949, et compte tenu des deux premières tranches du reclassement de la fonction publique, à certains fonctionnaires de la direction de l'enseignement du second degré, sont fixés ainsi qu'il suit:

EMPLOIS	CLASSES ET ÉCHELONS	TRAITEMENTS de base 1948.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	NOUVEAUX traitements 1949.
		francs.		francs.	francs.
Maîtres d'internat et surveillants d'externat.	Licenciés	42.000	185	27.975	183.000
	Non licenciés	42.000	175	21.300	176.000

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté du 12 novembre 1948 susvisé (art. 2, 5 et 6) demeurent applicables au personnel ci-dessus mentionné, sous réserve des dispositions de l'article 2 du décret du 12 janvier 1949 et, en particulier, de son deuxième alinéa relatif à la réduction du tiers des versements mensuels d'attente.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 août 1949.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le chef du cabinet,
ROGER LABRUSSE.

Ouverture des bureaux de douane d'Alger et d'Oran aux opérations d'exportation et d'importation des rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le code des contributions indirectes, et notamment les articles 9 et 10;

Vu le décret n° 48-1590 du 8 octobre 1948 portant rétablissement du régime de l'exportation préalable des rhums et tafias hors contingent, importés des départements et des territoires français d'outre-mer;

Vu l'arrêté du 8 octobre 1948 fixant les conditions d'application du décret précité, et notamment l'article 3;

Vu l'article 24 du code des douanes,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les bureaux de douane d'Alger et d'Oran sont ajoutés à la liste des bureaux de douane par lesquels peuvent être effectuées les opérations d'exportation et d'importation des rhums et tafias déclarés sous le régime de l'exportation préalable.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
PHILIPPE DE MONTREMY.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Création d'une deuxième commission de conciliation dans le département de la Seine.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

Sur le rapport du directeur général des impôts,

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu les articles 296 et 295 du décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948 portant réforme fiscale;

Vu les articles 12 et 16 de la loi n° 49-1033 du 31 juillet 1949;

Vu l'article 1er du décret n° 49-85 du 21 janvier 1949,

Arrête:

Art. 1er. — Il est créé dans le département de la Seine une deuxième commission de conciliation dont la compétence territoriale s'étend aux arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis.

La première commission reste compétente pour les vingt arrondissements de Paris.

Art. 2. — Le siège de la deuxième commission est établi à Paris.

Art. 3. — Le directeur général des impôts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Fixation en baisse du prix de l'huile d'olive importée d'Espagne.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le haut commissaire au ravitaillement,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Après avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les prix limites de vente de l'huile d'olive d'importation en provenance d'Espagne sont fixés en baisse comme suit:

1° Prix de cession du groupement national d'achat des produits oléagineux (G. N. A. P. O.) à ses adhérents: 21.162 F le quintal.

Ce prix s'entend marchandise rendue usine des adhérents, emballages consignés, taxe sur les transactions incluse, taxe à la production non comprise;

2° Prix de vente des adhérents du G. N. A. P. O. aux commerçants grossistes: 30.100 F le quintal.

Ce prix s'entend franco magasin du grossiste, marchandise livrée en fûts de 200 kg prêtés ou consignés, commission de vente, taxes à la production et sur les transactions comprises; il comprend le forfait de transport et de distribution perçu pour le compte de la « Caisse prix franco » fixé par l'article 2 de l'arrêté n° 20312 du 19 mai 1949.

Dans le cas où les fûts sont fournis par l'acheteur, l'adhérent du G. N. A. P. O. est tenu de verser à celui-ci 65 F aux 100 kg.

Les majorations ou minorations de conditionnement, à l'exclusion des majorations de facturation, fixées par l'article 3 de l'arrêté n° 20312 susvisé, sont applicables au prix de 30100 F ci-dessus;

3° Prix de vente des grossistes aux détaillants (taxe sur les transactions, taxe locale et frais de livraison compris): 32.800 F le quintal;

4° Prix de vente des détaillants aux consommateurs (taxe sur les transactions et taxe locale comprises): 370 F le kilogramme.

Art. 2. — Cessent d'être applicables, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté n° 20220 du 25 mars 1949.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,
HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PAUL JAPIOT.

Le haut commissaire au ravitaillement,
CHARLES BRASART.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 26 août 1949 portant ouverture au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones de l'Algérie de crédits spéciaux et extraordinaires d'exercices clos et périmés.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu les articles 61 et 65 du décret du 31 décembre 1946 sur le régime financier de l'Algérie;

Vu le vote de l'Assemblée algérienne en date du 23 juin 1949,

Décrète:

Exercices clos.

Art. 1er. — Il est accordé au gouverneur général de l'Algérie en augmentation des restes à payer du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones rattaché pour ordre au budget de l'Algérie, des exercices clos 1946 et 1947, des crédits spéciaux s'élevant à la somme de 29.901.511 F. Ces crédits demeurent répartis conformément à l'état annexé au présent décret.

Le gouverneur général de l'Algérie est en conséquence autorisé à ordonnancer ces créances sur le chapitre spécial ouvert pour les dépenses d'exercices clos au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones de l'exercice 1949 conformément à l'article 61 du décret du 31 décembre 1946.

Il sera pourvu à ces crédits au moyen des ressources générales du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones de l'exercice courant.

Exercices périmés.

Art. 2. — Il est accordé au gouverneur général de l'Algérie sur l'exercice courant pour le payement des créances des exercices périmés 1936 à 1945 inclus, imputables au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones rattaché pour ordre au budget de l'Algérie, des crédits extraordinaires spéciaux se montant à la somme de 11.656.094 F répartis conformément à l'état annexé au présent décret.

Il sera pourvu à ces crédits au moyen des ressources générales du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones de l'exercice 1949.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 26 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale, ministre de l'intérieur par intérim,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Décret du 26 août 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Burie (Charente-Maritime), de terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Par décret en date du 26 août 1949, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Burie (Charente-Maritime), soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, de terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Ces terrains figurent au cadastre sous les nos 127 p, 128, 129 p et 142 p de la section C.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition, évaluée à 150.000 F, au moyen de fonds provenant du budget communal.

Les expropriations à effectuer devront être accomplies dans un délai de deux ans à compter de la date du présent décret.

Décret du 26 août 1949 portant reconnaissance d'utilité publique d'une association.

Par décret en date du 26 août 1949, l'association dite Association nationale d'entr'aide Les Ailes mutilées, dont le siège est à Paris, a été reconnue d'utilité publique.

Décret du 26 août 1949 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 26 août 1949, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Œuvre des sanatoriums populaires de Paris.

Décret du 30 août 1949 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 30 août 1949, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite L'Art pour tous, dont le siège est à Paris.

Décret du 26 août 1949 portant reclassement d'un secrétaire général de préfecture.

Par décret en date du 26 août 1949, la situation administrative de M. Grollemund (Michel), secrétaire général de la Savoie, est revisée ainsi qu'il est précisé ci-dessous:

La nomination de M. Grollemund (Michel) dans le grade de chef de cabinet de préfet prend effet à compter du 1er septembre 1941.

La nomination de M. Grollemund (Michel) en qualité de sous-préfet de 3e classe prend effet à compter du 1er mars 1944.

La nomination de M. Grollemund (Michel) en qualité de secrétaire général de 2e classe, à titre militaire, prend effet à compter du 12 février 1946.

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté en date du 20 juillet 1949, le préfet de la Charente-Maritime a modifié les limites territoriales des communes d'Arvert et d'Etaules (canton de la Tremblade, arrondissement de Rochefort).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 30 août 1949 tendant à autoriser la commune de Capbreton à contracter un emprunt de 1.700.000 F en vue du financement des travaux d'amélioration du port de pêche.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu les lois des 5 avril 1884, 7 avril 1902 et 15 novembre 1926 sur l'organisation municipale;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes de commerce et le décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu l'arrêté interministériel du 23 juillet 1949 qui a institué, au profit de la commune de Capbreton, une taxe sur la valeur du poisson débarqué au port de cette ville et a affecté le produit de cette taxe au financement des travaux de construction de deux longueurs supplémentaires d'appontement au port de Capbreton, en amont et en aval des travaux réalisés précédemment par cette commune et, en particulier, au service des emprunts qu'elle serait autorisée à contracter au titre de ces travaux;

Vu la délibération du 4 janvier 1948 par laquelle le conseil municipal de Capbreton a demandé l'autorisation de contracter, sous la garantie de la taxe susvisée, un emprunt de 1.700.000 F en vue du financement des travaux dont il s'agit,

Décrète:

Art. 1er. — La commune de Capbreton est autorisée à contracter un emprunt de 1 million 700.000 F en vue du financement d'une deuxième tranche de travaux d'amélioration du port de Capbreton, pris en considération par décision ministérielle du 25 novembre 1948 et consistant en la construction de deux longueurs supplémentaires d'appontement.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être conclu et réalisé, en totalité ou par fractions, auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Le taux d'intérêt sera, de toute façon, au plus égal au taux pratiqué par ces trois établissements au moment de la conclusion du contrat. L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de dix ans.

Art. 2. — Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement de cet emprunt, au moyen du produit de la taxe sur la valeur du poisson débarqué, perçue au port de Capbreton au profit de la commune en vertu de l'arrêté interministériel du 23 juillet 1949.

En cas d'insuffisance du produit de la taxe, cette insuffisance sera comblée par la commune à l'aide des ressources ordinaires de son budget ou, le cas échéant, à l'aide du produit de centimes additionnels qu'elle est autorisée à s'imposer à cet effet pendant toute la durée d'amortissement de cet emprunt.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres;

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre de l'intérieur,
JULES MOCH.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Décret n° 49-1152 portant approbation d'un avenant à la convention du 31 août 1937, annexée au décret du même jour, réorganisant le régime des chemins de fer français.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 août 1949:

Page 8265, après: « article 13 », ajouter: « *(in fine)* »; article 15, 1er alinéa, 4e ligne, au lieu de: « Le troisième alinéa », lire: « Le quatrième alinéa »; article 18, 5e alinéa, 4e ligne, au lieu de: « ne donnent pas leur accord », lire: « ne donne pas son accord »; même alinéa, 7e et 8e ligne, au lieu de: « ils en aviseront », lire: « il en avisera ».

Page 8266, article 23, 5e alinéa, 4e ligne, au lieu de: « de remploi », lire: « de réemploi »; article 11, 3e alinéa, 12e ligne, au lieu de: « peuvent demander », lire: « peut demander »; même alinéa, 14e et 15e ligne, au lieu de: « s'ils ne donnent pas leur accord », lire: « s'il ne donne pas son accord ».

Affectation aux services de l'armée de l'air du camp des Landais, sis à Aubières (Puy-de-Dôme).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu l'article 3 du décret du 8 janvier 1929 modifié par l'article 23 du décret-loi du 5 juin 1940 relatif à l'affectation des immeubles domaniaux;

Vu l'adhésion du ministre de la défense nationale en date du 15 octobre 1948;

Vu l'avis conforme du secrétaire d'Etat aux finances en date du 8 juillet 1949;

Vu l'article 2 du décret du 16 septembre 1947 fixant les attributions respectives du ministre de l'air et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme en ce qui concerne les installations immobilières nécessaires au département de l'air,

Arrête:

Art. 1er. — Sont affectés au ministère de la défense nationale, secrétariat d'Etat aux forces armées (air) pour les besoins des services de l'armée de l'air en vue de servir de locaux annexes à la base aérienne d'Aulnat, les terrains du camp des Landais sis à Aubières, lieu dit Les Bas-Cezaux (Puy-de-Dôme), tel qu'ils sont figurés et désignés sur le plan annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale au ministère des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 août 1949.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
Pour le ministre et par autorisation;
Le chef du cabinet,
GEORGES LE HÉNAFF.

Ecole nationale des ponts et chaussées.

Par arrêté du 20 août 1949, M. Levionnois (Raymond), ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat de 1re classe (cadre latéral), a été admis en qualité d'élève stagiaire du 1re année à l'école nationale des ponts et chaussées, à dater du 17 octobre 1949.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Décret portant nominations dans le corps des commissaires ordonnateurs de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 août 1949: page 8384, 2e colonne, 19e ligne, au lieu de: « Delfuget (Henri-Bénédict) », lire: « Delpuget (Henri-Bénédict) ».

TABLEAU DE CONCOURS POUR LA MÉDAILLE MILITAIRE

ANNÉE 1949

ARMÉE ACTIVE

1° Militaires en activité de service.

TROUPES METROPOLITAINES

GENDARMERIE

Légion de la garde républicaine de Paris.

1 CHAZALON (Ernest-Régis-Adrien), maréchal des logis chef.
2 SALAUN (Jean-Xavier), garde.
3 CROIX (Emile-Adolphe), garde.
4 LE TOQUIN (Casimir-Jean-Marie), garde.
5 LAOT (Jean-Marie), garde.
6 LE QUELLENEC (Pierre-Marie), garde.
7 DEVOS (Désiré-Irené), garde.
8 TANCREZ (Paul), garde.
9 VIDAL (André-Benjamin), garde.
10 BOULLENOT (Joseph), garde.
11 VAQUIE (Georges-Célestin), garde.
12 BURREL (Vicente), garde.
13 PACAUD (Léon-Charles), garde.
14 MICHAUD (Henri-Joseph-Alexis), garde.
15 JAMET (Barthélemy-Jean-Marie), garde.
16 BRETON (Joseph-Emile-Alphonse), garde.
17 COLLARD (Camille-Georges), garde.
18 LE FOL (Ange-Louis-Marie), garde.
19 CLASTRES (Jean-Pierre), garde.
20 PIOTELAT (Arthur-Roger), garde.
21 DAVAUD (Joseph-Marie), garde.
22 POUSSEREAU (Louis-Gabriel), garde.
23 DUMON (Jacques-Yvan), maréchal des logis chef.
24 GRAVIOU (Ernest), garde.
25 LAMOURE (Amédée-Henri), garde.
26 HELLEGOUARCH (Joseph-Marié), garde.
27 LAFITTE (Pierre), garde.
28 OILLIC (Jean-Marie), garde.
29 VILLALARD (Félix-Jean-Marie-Alphonse), garde.
30 SAINT-CRICQ (Armand), garde.
31 LOAEC (François-Marie-René), garde.
32 BABY (Jean-Alexis), maréchal des logis chef.
33 QUILICHINI (Jean-Augustin), garde.
34 COURIAUT (Eugène-Charles-René), maréchal des logis chef.
35 LAFFARGUE (André-Dominique), maréchal des logis chef.
36 BRUNET (Marcel-Henri), garde.
37 BERBACH (Joseph), garde.
38 CHAGNIOT (Léon-Marius), garde.
39 ROMAIN (Marie-Paul-Jean-Baptiste), garde.
40 CHAMPAGNE (Louis-Ernest), garde.
41 HUARD (Georges-Marcel), garde.
42 BARRIO (Pierre-Abel-Joseph), garde.
43 DESCOURS (Firmin-Marie-Louis), garde.
44 LE MENER (Yves-Marie), maréchal des logis chef.
45 GAUTHIER (Arthur), garde.
46 CHAIGNEAU (Henri-Léon-Armand-Alfred), garde.
47 TISSOT (Auguste-Alexandre-Philomène), garde.
48 FLEUEANT (Henri-Jean-Ernest), garde.
49 BEAUJOUAN (Joseph-Marie), garde.
50 GUERRI (François-Emmanuel), garde.
51 BOUCHET (Marcel-Louis), garde.
52 NOEL (Charles-André), garde.
53 DEPIGNY (René-Marcel), garde.
54 CAZALA (Raymond-Jean), garde.
55 ROZEC (Joseph-Marie), garde.
56 CASSOU (Bertrand-Laurent), garde.
57 JEANTRELLE (Jules-René), garde.
58 ANEZO (Léon-Hervé), garde.
59 BOUTRY (Pierre), maréchal des logis chef.
60 AUBRY (Roger), garde.
61 LAURENT (Robert-Pierre), maréchal des logis chef.
62 JAUNET (Jean), garde.
63 LEGUEUX (Clément-Paul-Alcide), garde.
64 LE TRINCHE (Francis), garde.
65 REIGREDER (Jean-Pierre), garde.
66 COUIC (François-Joseph), garde.
67 BRIOU (Achille-Henri), garde.
68 LACOMBE (Henri-Félicien), garde.
69 SALES (Gaston-Joseph), garde.
70 SERVAS (Marcel-Léon-Henri), garde.
71 SIARD (Robert-Emile), garde.
72 ROUSSEAU (Maurice-Georges), garde.
73 BOURLIER (Camille), garde.
74 MOLLES (Laurent-Joseph), garde.
75 GARET (René), garde.
76 BRUNIQUEL (Paul-Henri), maréchal des logis chef.
77 BERTROU-CANTOU (Jean-Pierre-Dorothée), garde.
78 QUIGNON (Maurice), garde.
79 SARRAMEJANE (Emile-Germain), maréchal des logis chef.
80 BELLOT (Georges-Marcel), maréchal des logis chef.
81 CARER (Yves-Louis), garde.
82 GAILLARD (Arthur-Justin), garde.
83 LEMOINE (Auguste-Robert), garde.
84 DAUGEY (Gérard), garde.
85 DESBORDES (Emile-Georges-Paul), garde.
86 CALAS (Léon-Abhan-Marius), garde.
87 CANTAIS (Henri-Marcel), garde.
88 FROUTE (Jean-Marie), garde.
89 MALLET (Joseph-Adelbert-Jacques), garde.
90 TRESARRIEU (Pierre), garde.
91 DEVEMY (Christian-Raymond), musicien de 1re classe.
92 SEBILLE (Pierre-Léon), maréchal des logis chef.
93 FAURE (Germain-Joseph), garde.
94 HOYET (Henri-Camille), garde.
95 GUILLOU (Joseph-Marie), garde.
96 DUFRECHE (Georges), garde.
97 HAMON (Jean-Baptiste-Francis), maréchal des logis chef.
98 VINCENT (Georges-Charles-Henri), maréchal des logis chef.
99 CHAREYRE (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
100 LEROY (Georges-Arthur-Léon), maréchal des logis chef.
101 THOMAS (Jean), garde.
102 SERPAGGI (François), garde.
103 MATHIEU (Adrien), garde.
104 MIGNOT (Gustave-Fidelis), garde.
105 ESTREM-MONJOUSTE (Hippolyte-Jean), garde.
106 CONVERSET (François-Appolinaire), garde.
107 COUTEAU (Maurice-Noël), garde.
108 DURLIAT (Gaston), garde.
109 RENAULT (Martial) garde.
110 MERLIN (Robert-Joseph), garde.
111 COAT (Joseph-Marie), garde.
112 LE GOFF (Mathurin), garde.
113 BOCK (Alfred-Joseph), garde.
114 LIXI (Jean), musicien de 1re classe.
115 DUBOIS (Marcel-Marc-Jean-Pierre), musicien de 1re classe.
116 PANCHETTI (Jules-Etienne), garde.
117 LEGRAND (Pierre), garde.
118 DUBCIS (Gaston-Léon-Charles), garde.
119 PEYROT (Gabriel-Henri-Joseph), maréchal des logis chef.
120 GILLIOCQ (Paul-Joseph), maréchal des logis chef.
121 JOLY (Auguste-Paul-Alexandre), garde.
122 BONNOT (Louis-Jean-Marie), garde.
123 CHARASSE (Louis-Eugène), garde.
124 GODON (Edouard-Gustave), garde.
125 LAFITTE (Marcel-François-Louis), garde.
126 JULLIEN (Gilbert), garde.
127 LOUVET (François), garde.
128 BOGNIOT (André), garde.
129 LE COUEDIC (Eugène-Ernest), garde.
130 LEMARINIER (Marcel-Roger-Louis), garde.
131 NOURRY (Marcel-Louis), garde.
132 DUBOUE (Pascal-Roger), garde.
133 SOULARD (Georges-François-Joseph), garde.
134 DUVIGNACQ (Jean-Henri-René), adjudant.
135 BOUR (Robert-Charles), garde.
136 LESCGUTE (Ellen-Justin), garde.
137 PORTET (Léonard-Théophile), maréchal des logis chef.
138 SEGUELA (Honoré-Germain), maréchal des logis chef.
139 PELECQ (Paul-Albert-André), garde.
140 JARNOUS (Serge-Henri-Guillaume), maréchal des logis chef.
141 GIRARDOT (Georges-Louis), maréchal des logis chef.
142 DENAT (Paul-Louis-Jean), garde.
143 CABARET (Henri-Lucien-Marcel), maréchal des logis chef.
144 MOUSSU (Georges-Emile), garde.
145 ONO, dit BIOT (Georges-Albert-Fortuné), maréchal des logis chef.
146 FERRET (Jean), maréchal des logis chef.
147 NICOLAS (Ferdinand-Arthur), garde.
148 TURLOT (Pierre-Arsène), garde.
149 ROY (Camille-Jean-Pascal), garde.
150 PARACHOUX (Gabriel-Pierre), garde.
151 CHABAUD (Philomen-Henri), garde.
152 PELLETIER (Adrien-Louis-Elie), garde.
153 MARTIN (Eugène-Robert), adjudant.
154 TOURENQ (Jean-Joseph), garde.
155 GOYET (Auguste-Louis-Alexandre), maréchal des logis chef.
156 BURGUN (Edmond-Joseph), garde.
157 JARREAU (André-Pierre-Augustin), maréchal des logis chef.
158 VERNIER (Edouard-Albert), garde.
159 GANDON (Roger-Edmond), garde.
160 FLINOIS (Georges), garde.
161 AMBERT (Paul-Jean-Marie-Joseph), maréchal des logis chef.
162 BARUCQ (Charles), adjudant.
163 ETIENNE (Robert), maréchal des logis chef.
164 BOUTILLIER (Marceau-Louis-Emile), maréchal des logis chef.
165 BONNIN (Fernand-Henri), garde.
166 MARMORET (Georges-Emile), maréchal des logis chef.
167 DELOUARD (André-Paul-Camille), garde.
168 BAVEREZ (Léon-Lucien-Alphonse), garde.
169 LE LIBOUX (Albert-Pierre-Marie), garde.
170 BEZIADE (Louis-André), garde.
171 ROBARD (Marcel-Clément-Jean-Marie), maréchal des logis chef.
172 SARRAZIN (Louis), maréchal des logis chef.
173 MONTAIGNE (Louis-Henri), musicien de 2e classe.
174 MARTEAU (André-Charles), maréchal des logis chef.
175 BEAUCOUR (Hubert-Joseph), garde.
176 GUYOT (Valentin-Auguste), maréchal des logis chef.
177 ROUXEL (Roland-Victor-Ambroise), maréchal des logis chef.
178 BOURGEOIS (Robert-Auguste), garde.
179 PENNANGUER (Louis-Marie), garde.
180 BODET (Raymond-François-Henri-Marie), garde.
181 MENAGER (Roland-Jean-Marie-Claude), garde.
182 COLLONGUES (Louis-François-Eloi), garde.
183 SENECHAL (Louis-Joseph-Marie-Julien), garde.
184 LAUZIERE (Daniel-Jean), maréchal des logis chef.
185 SAUVIAT (Alphonse), maréchal des logis chef.
186 GUYON (Armand-Joseph-Marcel), garde.
187 AUGER (Pierre), garde.
188 DECLERCQ (Albert-Léon), adjudant.
189 LAGENETTE (Victor-Alcide), garde.
190 FRUGIER (Louis), garde.
191 CHADENAS (Lucien-René), garde.
192 BOULANT (Emile-Henri), maréchal des logis chef.
193 CREIS (Hervé), maréchal des logis chef.
194 LABARRE (Maurice-Alfred), garde.
195 LE FAOU (Jean-Marie), garde.
196 ROUSSEAU (Marcel), garde.
197 BRAU (Ernest-Clément-Henri), maréchal des logis chef.
198 JAUGIN (Fernand-Clément-Léon), garde.
199 ADELAINE (André-Abel-Jean), adjudant.
200 LAFITTE (Léon), maréchal des logis chef.
201 JEAN-NOEL (René-Emmanuel), maréchal des logis chef.

1re légion de garde républicaine.

1 EGEE (Jean-Célestin-Robert), maréchal des logis chef.
2 NOUEL (Armand-Joseph-Marie), garde.
3 CAGNEUX (Gabriel-Henri-Jean), garde.
4 JOSEPH (Jean-Maurice-Marie), garde.
5 TILLY (François), garde.
6 PINTARD (Marceau-Alfred-Désiré), garde.
7 GARISSON (Henri), adjudant.
8 BOISSINOT (André-Paul), garde.
9 FLAGEUL (François-Marie), garde.
10 QUENEUDER (Trémeur-Joseph-Louis), garde.
11 PAGE (Jean-Marie), garde.
12 DEVIENNE (Gaston-Augustin-Charles), garde.
13 COCHART (Ernest-Roger-Valère), garde.
14 SAVIGNY (Marcel-Adrien), garde.
15 LE STRAT (Louis-Marie), garde.
16 ROUBAUD (Marcel-Arnoux), garde.
17 GARNERIN (Gaston-Athanase-Maurice), garde.

18 PIGEOT (Jean-Louis-Roméo), garde.
19 BARNABE (Lucien-Amédée), adjudant.
20 DEVAUX (Paul-Grégoire-Félix), maréchal des logis chef.
21 BINET (Fernand-Pierre-Léopold), maréchal des logis chef.
22 BAYARD (Camille-Jules-Charles), garde.
23 IMBAUD (Paul-Albert), garde.
24 GUILLAUME (Emile-Antoine), maréchal des logis chef.
25 SERENA (Faustin-Laurent), garde.
26 ROUX (René-Emile-Lucien), garde.
27 LAVAIL (Bernard), garde.
28 LAMBERT (Marcel-Félicien), maréchal des logis chef.
29 LOISEAU (Gabriel-Louis-Victor), garde.
30 LE BRIS (Jean-Hervé), garde.
31 BESNAT (André-François), garde.
32 COLOMBARI (Francisque), maréchal des logis chef.
33 KERIBIN (Noël-Toussaint), maréchal des logis chef.
34 BISSEY (René-Pierre), garde.
35 BONNETE (Guy), garde.
36 PERENNES (Louis-Jean-Marie), garde.
37 GUIGNARD (Jean-Louis), maréchal des logis chef.
38 WATEAU (Julien-Yvon), garde.
39 BENOIT (Raoul), garde.
40 MAGNIN (Charles-Albert), garde.
41 LE DENIC (Hervé-Jean-Marie), garde.
42 JEOFFRE (Henri), garde.
43 CERES (Armand-Hippolyte-Adrien), garde.
44 CARRETE (François-Eugène), maréchal des logis chef.

1re légion « bis » de garde républicaine.

1 PAQUIGNON (Ernest-Frédéric-Emile), garde.
2 TOURNAY (Georges-Auguste), garde.
3 PIERONNE (André), garde.
4 POTDEVIN (Jacques-Louis-Jules), adjudant.
5 VAUTHIER (Roger-Joseph), garde.
6 PERSON (Albert), garde.
7 HUCHETTE (Jean-Philippe), garde.
8 NAU (Emile-Julien), garde.
9 PALANQUE (Marcel-Jean-Etienne), garde.
10 LUCAS (André-Paul-Louis), garde.
11 JOUSSIN (Jean-Georges), garde.
12 QUINTIN (Joseph-Jean-Baptiste), garde.
13 CORDIER (Fernand-Marcel), garde.
14 BENOIT (Marcel-Emilien-Basile), maréchal des logis chef.
15 CARPENTIER (Robert-Pierre), maréchal des logis chef.
16 DESCAMPS (Jules-Emile), garde.
17 GIRAUD (Louis-Raymond), maréchal des logis chef.
18 LE GOFF (François-Marie), garde.
19 DECOMBE (Henri-Philibert), maréchal des logis chef.
20 GRASSET (Roger-Omer-Auguste), garde.
21 FAYOLA (Jules-Léon), garde.
22 JARD (Constant-Auguste-François), maréchal des logis chef.
23 FRAVALO (Marcel-Joseph-Marie), garde.
24 MILLET (Bienaimé-Michel-Edmond), maréchal des logis chef.
25 LALLEMENT (Robert-Lucien), garde.
26 ROBERT (Emmanuel-François-Marie), garde.
27 BOSSE (Gustave-Joseph-Henri), garde.
28 DUVAL (Roger-Paul), garde.
29 LANEL (Gabriel-Arnold), garde.
30 HERAUD (René-Marcel), garde.
31 JACQUART (André-Alfred), garde.
32 DUPIED (Pascal-Bernard-Joseph), garde.
33 BOULEAU (Camille), garde.
34 SENEGAS (Raymond-Jean-Roger), garde.
35 WAGNER (Gaston), garde.
36 GUIGNOT (René-Jean), garde.
37 MAGNIER (Lucien), garde.
38 MULLER (Pierre), garde.
39 RUIZ (Joachim), garde.

1re légion « ter » de garde républicaine.

1 RUZE (Lucien-Henri), maréchal des logis chef.
2 MEUNIER (Emile-Georges-Ernest), garde.
3 DUCHESNE (Raymond-Eugène), maréchal des logis chef.
4 JULIEN (Camille), garde.
5 ROULAND (Achille-Albert-Fénelon), garde.
6 POLLET (Joseph-Alfred), garde.
7 ANTEINO (Antoine-Célestin), garde.
8 SIMON (Georges-Albert-Joseph), garde.
9 BONDEAU (André-Jean), garde.
10 BARBOT (Maurice-Auguste), garde.
11 VERGNAUD (Armand-Pierre), adjudant-chef.
12 BOHLINGER (Georges-Jean-Joseph), garde.
13 POURCHERON (Jean-Marie), garde.
14 LE COX (Louis), garde.
15 BRETON (Jean-Victor), garde.
16 OFFRETE (Louis-Pierre-Eugène), garde.
17 DESPRES (Emilien-Pierre), adjudant.
18 DESSAINT (Robert), garde.
19 DUPONT (Marcel-Marceau-Emile), garde.
20 FONTAINE (Eugène-Alphonse), garde.
21 HEVIN (Ferdinand-Etienne), garde.
22 RABIER (André-Roger), garde.
23 THELIER (Gabriel-Gaston), garde.
24 BOUVART (René-André-Louis), garde.
25 LE ROMANCER (André-François-Marie), garde.
26 GARDE (René), maréchal des logis chef.
27 TRICOT (Joseph-Josse-Gaston), garde.
28 AUTRET (Marcel), garde.
29 RENARD (Marcel-Louis), garde.
30 LONGIS (Maurice-Louis-Emile), adjudant.
31 GENGEMBRE (André-Zéphirin), adjudant.
32 LEGOUEZ (Albert-Victor-Eugène), garde.
33 PENEZ (Octave), garde.
34 GUENNEC (Pierre-Marie), maréchal des logis chef.
35 AUBERTIN (Marcel), maréchal des logis chef.
36 EDET (Gaston-Adrien), garde.
37 HENDOUX (René), adjudant.
38 PARISEL (Léon-Louis-Jules), maréchal des logis chef.
39 BONNARD (André), maréchal des logis chef.

2e légion de garde républicaine.

1 CHARENTON (Louis), adjudant.
2 FLICOURT (Roger-Victor-Henri), maréchal des logis chef.
3 PUYMALIE (Maurice-Jean), maréchal des logis chef.
4 VALLEZ (Raoul-Eugène), garde.
5 QUINZAIN (Georges-Reneld), maréchal des logis chef.
6 MARTINAUD (Jean-Edouard-Eugène), adjudant.
7 DUFOUR (Henri-Emile-Antoine), garde.
8 VITSE (Albert-Lucien), maréchal des logis chef.
9 MAILLY (Jean), maréchal des logis chef.
10 POCHOLLE (Arthur-Marcel-André), adjudant.
11 FRANKLIN (Auguste-Ernest), garde.
12 EVRARD (Marcel-François-Louis-Joseph), garde.
13 FOURQUET (Louis-Marcel), garde.
14 BERTHE (Jean-Arsène-Alcide), maréchal des logis chef.
15 CORNEC (Alexandre-Jean-Paul), maréchal des logis chef.
16 DALON (Edmond-Emile), maréchal des logis chef.
17 LEFEBVRE (Gustave-Léandre-Valère), garde.
18 PAIN (Samuel-Maurice-Eloi), garde.

3e légion de garde républicaine.

1 BEURTHERET (Georges-Félicien-Auguste), maréchal des logis chef.
2 PINDELAR (Marcel-Charles), garde.
3 FOUCARD (Roland), adjudant.
4 LUZET (Raymond-Henri), adjudant.
5 MARCEL (René-Charles), adjudant.
6 SCHNEIDER (Marcel-André), adjudant.
7 PIERRACCINI (Louis-Mathieu), garde.
8 LAFFONT (Louis-Auguste-Barthélemy), maréchal des logis chef.
9 GAUX (Marcel-Léon), garde.
10 GUINOT (Bernard-Marcel-Marie), adjudant-chef.
11 PARTHONNAUD (Pierre), maréchal des logis chef.
12 LEPLANG (Raoul-Alexis), garde.
13 DESPREZ (Jacques-Carolus-Edmond), garde.
14 PLOURIN (André-Joseph), maréchal des logis chef.
15 SANCHEZ (Marciano), garde.
16 GATTE (Jean-Léon), garde.
17 SERVE (Maurice-Antonin), garde.
18 LARASSE (Jacques), adjudant.
19 NICOLAS (Joseph-Marie), maréchal des logis chef.

4e légion de garde républicaine.

1 RIBEYRE (Etienne-Charles), adjudant.
2 GUETAULT (Gabriel-Emile-Clément), adjudant.
3 LAMBERT (Jean-Robert), adjudant.
4 BOUE (Jean-Georges), adjudant.
5 TANNEAU (Pierre-Jean), maréchal des logis chef.
6 LE BAIL (Louis-Marie), garde.
7 UHLEN (André), garde.
8 CHASTAGNIER (Henri), adjudant.
9 LE BOULCH (Yves-Louis), garde.
10 DULOR (Robert-Henri), adjudant.
11 DANIEL (Félix), adjudant.
12 VERGNAUD (Abel-Pierre), adjudant.
13 MORVAN (Louis-Grégoire), garde.
14 VERDIER (Roger-Jean-Bertrand-Emile), garde.
15 BOUTIN (Fridolin), maréchal des logis chef.
16 THOMAS (Joachim-Marie), maréchal des logis chef.
17 CORLOUER (Sylvain-François-Yves), garde.
18 GADENNE (Georges-Zéphirin), maréchal des logis chef.
19 COLLIGNON (Jacques), adjudant.
20 BROUILLAUD (Jean-Marcelin), adjudant-chef.
21 CLOAREC (Hervé-Eugène-Marie), garde.
22 SABLE (Louis-Marie), maréchal des logis chef.
23 GOISBAULT (Fernand-Henri-Auguste), adjudant.
24 GALL (Albert-Marie), garde.
25 BOURDEL (Elie), maréchal des logis chef.
26 MAZEAU (Henri), adjudant.

5e légion de garde républicaine.

1 LAGARDE (Jean-Joseph), garde.
2 LAUTRE (Elisée-Louis), maréchal des logis chef.
3 PEGEARD (Henri-Eugène-Marie), garde.
4 CATHALA (Georges), garde.
5 ESTIVAL (Paul-Alfred-Xavier), garde.
6 SOLENTE (Henri-Emile), garde.
7 BONAFOS (Marcel-François-Louis), adjudant.
8 NEGRE (Gabriel-Clair-Léon), garde.
9 MASMONDEIX (Henri-Léonard), maréchal des logis chef.
10 VIGNEAU (Delphin-Roger), adjudant.
11 GRANIE (Simon), maréchal des logis chef.
12 CALLEDE (Jean), maréchal des logis chef.

6e légion de garde républicaine.

1 PICHON (Louis-André), maréchal des logis chef.
2 PETER (Alexandre-Jean), garde.
3 MARGRAITTE (Joseph-Lucien), garde.
4 MOINE (Henri-Marcel-Augustin), maréchal des logis chef.
5 VOILLEMIN (André-Georges-Octave), garde.
6 WIART (Gaston-Florimond), garde.
7 HALBER (François-Georges-Alphonse), maréchal des logis chef.
8 PETER (Eugène), garde.
9 GERBER (Lucien-André), garde.
10 PASQUIER (Louis-Germain), maréchal des logis chef.
11 LE SAINT (François-Germain), adjudant.
12 SOUMILLON (Henri-Louis-Auguste), adjudant.
13 MAEGEY (Jules), adjudant-chef.
14 KRITTEL (Aloïse-Jean-Paul), maréchal des logis chef.
15 JORDAN (Gaston-Félix-Joseph), maréchal des logis chef.
16 DALOZ (Gaston-Joseph-Marie), garde.
17 MARIN (Joseph-Louis), adjudant.
18 NICOD (Marcel-Henri), adjudant.
19 BUREAU (Louis-Maxime-Yves-Marie), garde.
20 FEUERSTOSE (Emile-René), maréchal des logis chef.
21 LAUNAY (André-Jules), maréchal des logis chef.
22 CHABAUD (Paul-Etienne), maréchal des logis chef.
23 LAGAN (François), adjudant-chef.
24 HISSLER (François-Achille), garde.
25 BAUD (Jean), maréchal des logis chef.
26 FRAUDIN (Emile-Léon), garde.
27 PIOU (Joseph-Louis-Marie), garde.

7e légion de garde républicaine.

1 JAH (Fernand-Jean), maréchal des logis chef.
2 GRILLOT (Georges-Augustin), adjudant.
3 NACHTSHEIM (Camille-Joseph), garde.
4 BOUQUET (Jean-François), garde.
5 LARCHER (Louis-Jean), adjudant-chef.
6 LIBRE (Léon), adjudant-chef.
7 NESLE (Achille-Ernest), adjudant.
8 MATHY (Lucien), adjudant.
9 DESPLAS (Georges), adjudant.
10 WAGUET (Pierre-Augustin-Victor), maréchal des logis chef.
11 GUERIN (Auguste), adjudant.
12 CLAUDE (René-Jules), garde.
13 PRUGNAUD (Albert), maréchal des logis chef.
14 DUPIN (Laurent-Louis), garde.
15 GODARD (Roger-Marius), maréchal des logis chef.
16 BARBET (Marcel), maréchal des logis chef.
17 BARDOT (René-François), maréchal des logis chef.
18 MAIRE (Jules-Marcel), adjudant-chef.
19 DOLENT (Joseph-Jean-Baptiste-Amicet), adjudant chef.
20 BASTIN (René), garde.
21 BALLOY (Marcel-Jean-Adrien), adjudant-chef.
22 LABOUGLIE (Marcel-Arsène-Aimé), adjudant.

8e légion de garde républicaine.

1 COUPIN (Roger-Germain-Eugène), garde.
2 MAJO (Paul), maréchal des logis chef.
3 MATTEI (Léon-Célestin), maréchal des logis chef.
4 CHANUT (André-Jules-Gaston), garde.
5 MATHIEU (Alfred-André), maréchal des logis chef.
6 ROYAUD (Jacques-André), garde.
7 ROUX (Daniel-Alexis), maréchal des logis chef.
8 PETARD (Albert), garde.
9 SIRET (Félix-Sébastien), adjudant.
10 JANICHON (Louis-Jules-Clément), garde.
11 LACRUCHE (Henri-Alphonse), adjudant.
12 BOULMIER (Kléber-Théodule), adjudant.
13 VIGOUROUX (Robert-Adrien), maréchal des logis chef.
14 LONGIN (César-Paul-Maurice), garde.
15 CHEVILLOTTE (Francisque-Ernest), maréchal des logis chef.
16 COMBE (Hippolyte-Henri), adjudant-chef.
17 PESCE (Jacques-Philippe), maréchal des logis chef.
18 THOMAS (Pierre-Georges-Aimé), garde.
19 GUITTON (Roger-Gaston), maréchal des logis chef.
20 SUESCUN (Joseph), maréchal des logis chef.
21 MARCON (Henri-Jules), adjudant-chef.
22 LEVREY (Charles-Georges-Gaston), maréchal des logis chef.
23 PIETRI (Ferdinand-Jacques-Philippe), maréchal des logis chef.
24 LOISY (Désiré-André), garde.

9e légion de garde républicaine.

1 GAZAGNAIRE (Jean-Baptiste), garde.
2 MAIGNE (Raymond-André), garde.
3 BAUMONT (Georges-Adrien-Jean-Marie), garde.
4 BOISSIN (Antonin-Maurice-Emmanuel), maréchal des logis chef.
5 CLOITRE (Raymond-Henri), adjudant-chef.
6 MALISSET (Robert-Gaston), adjudant-chef.
7 RABAT (Charles-Jean-Honoré), adjudant.
8 BAILLS (Guillaume-Pierre-Joseph), maréchal des logis chef.
9 LAPORTE (Eugène-Louis), garde.
10 ARSAC (Jacques), garde.
11 BELLAVIGNA (Paul-Barthélemy), garde.
12 CAPDET (Jean-Martin), maréchal des logis chef.
13 CERVETTI (Jean-Thomas), adjudant.
14 GAYRAUD (Alfred-Auguste), adjudant.
15 FESTOR (Martial-Marie-Guillaume), maréchal des logis chef.
16 LASVAUX (Emile-Raymond), garde.
17 ANTONIOTTI (Victor-Auguste), adjudant.
18 LUBIN (Aristide), maréchal des logis chef.
19 CAVAILLE (Gontran-Eugène), maréchal des logis chef.
20 LUCIANI (Ours-François), maréchal des logis chef.
21 JUSTAL (Justin-Eugène), adjudant.
22 PASSANI (François-Antonin), garde.
23 PAGOT (Gaston-Louis), garde.
24 FARRE (Raymond-Joseph), maréchal des logis chef.
25 MARGUET (Charles), maréchal des logis chef.
26 DESROCHES (André-Marcel), adjudant.
27 BALITRAND (Joseph-Marius), adjudant-chef.
28 JOUVET (Jean), garde.

10e légion de garde républicaine.

1 LOISON (Léon), garde.
2 RAVERACHION (Martial-Armand-Valentin), garde.
3 MATHE (Raymond), garde
4 GONZALO (Joseph), adjudant.
5 JOBARD (Adrien-Marie-Léon), garde.
6 DUTEL (Julien-André), maréchal des logis chef.
7 LANCIONE (Henri-Louis-Hilaire), maréchal des logis chef.
8 RENAUX (Jules), maréchal des logis chef.
9 TINZA (Thomas), garde.
10 CRENET (Gabriel-Charles-Jean-Francis), adjudant.
11 GUICHARD (Amédée-Cyprien), garde.
12 HAMELIN (Roland), maréchal des logis chef.
13 CASTANO (François), maréchal des logis chef.
14 LACOUME (Gaudéric-Lucien-Pierre), adjudant.
15 GIRAUD (Pierre-Marie-Joseph-Irénée), maréchal des logis chef.
16 MONCADE (Octave-Charles), adjudant.
17 FUENTES (François), maréchal des logis chef.
18 FERRENT (Marcel-François-Paul), adjudant.
19 CLAVEL (Louis-Marcel), maréchal des logis chef.
20 THUAUX (Albert-Louis-Augustin), maréchal des logis chef.
21 GUILHAUMON (Louis-Joseph), adjudant.
22 OROSCO (Vincent), maréchal des logis chef.
23 VILLENEUVE (Emile-Désiré), adjudant.
24 DAUMAS (Marcel), maréchal des logis chef.
25 MOTTET (Joseph-Eugène-Lucien), garde.
26 MARTINI (Antoine-Martin), maréchal des logis chef.
27 CHAUBET (Joseph-Marius), maréchal des logis chef.
28 ESCOUTELOUP (Jean-René), adjudant.
29 SIVADE (Jean-Louis-Marcellin), adjudant-chef.
30 GRIEU (Joseph), maréchal des logis chef.

11e légion de garde républicaine.

1 MOMY (Maurice-Fernand), garde.
2 MERY (Jean), garde.
3 BORDET (Claude-Henri), maréchal des logis chef.
4 DELILLE (André-Gaston), maréchal des logis chef.
5 DABOUZY (André-Jean-Joseph), garde.
6 FONTAINE (Marcel), garde.
7 THERHEY (Pierre-Alix), garde.
8 BLASSON (Gaston-Emile-Pierre), adjudant.
9 VITRIER (Guilbert-Antoine), maréchal des logis chef.
10 FRERE (Louis-Marie-Joseph), adjudant-chef.
11 LEMBEGE (Henri), adjudant-chef.

12e légion de garde républicaine.

1 SIMONET DE LABORIE (Paul-Emile), garde.
2 ALEZAIS (Gaston-André-Jean), garde.
3 MANSANO (Emile-Alphonse), garde.
4 GUILLON (Georges), maréchal des logis chef.
5 AMAT (Germain), garde.
6 COMBELLES (Philéman-Philbert), maréchal des logis chef.
7 SIGRIST (Charles), garde.
8 JOLLY (Gaston-Léon), maréchal des logis chef.
9 DELBOSQ (Charles), garde.
10 TROUSSARD (Paul-Louis), garde.
11 LEFEBVRE (Jean-Pierre-Marie), garde.
12 BONNEVIE (Fabien-Félix), adjudant.
13 CONTANT (Marcel), garde.
14 LAURENT (Serge-Olivier), maréchal des logis chef.
15 DORNIER (Germain-Simon), garde.
16 PERIN (Gabriel-Marcel), garde.
17 THUET (Louis-Théodore), garde.
18 LEVEQUE (André-Lucien), adjudant.
19 MIGNOT (Ferdinand-Etienne), adjudant.

1re légion de garde républicaine de marche.

1 ASTRUC (Gabriel-Clovis-Félix), maréchal des logis chef.
2 JOLY (Louis-Léon-Henri), adjudant.
3 MAILLET (Albert-Louis-Joseph), adjudant.
4 MASSART (André-Henri-Georges), adjudant-chef.
5 LE LOUEDEC (Emmanuel), adjudant.
6 GUILLERMIN (Léon-Marcel-Alphonse), adjudant.
7 LAMAR (Alban-Jean), adjudant.
8 PEYRE (Firmin-Alphonse), maréchal des logis chef.
9 BERTON (Pierre-Canrobert), adjudant.
10 LELUX (Louis), adjudant.
11 MONJANEL (René), adjudant.
12 LE MEUR (Eugène), maréchal des logis chef.
13 BATTIE (Roger-Louis-Hippolyte), maréchal des logis chef.

2e légion de garde républicaine de marche.

1 CHEVALIER (Paul-Claude), adjudant.
2 BERNET (Georges-Camille), adjudant-chef.
3 BAJOLET (André-Albert-Alfred), garde.
4 MIRY (Jean-Louis), maréchal des logis chef
5 HOULES (André-Louis), adjudant-chef.
6 FRESNEL (Jean-Louis-Auguste), adjudant.
7 MONTMEGE (Emile-Louis), adjudant-chef.
8 OUVRARD (Paul-Louis-Joseph), adjudant.
9 DAUBERT (Maurice-Auguste), adjudant.
10 SANTERRE (Robert-Marius-Joseph), adjudant-chef.

3e légion de garde républicaine de marche.

1 DUMONT (Pierre-Joseph-Marcel), maréchal des logis chef.
2 GAVAND (Guillaume-François), adjudant.
3 PRESTAT (Lucien-Paul), adjudant.
4 ROMANE (Jean-Emilien), adjudant.
5 LEMASSON (Charles-Edmond), maréchal des logis chef.
6 BOREL (Justin-Marie-Louis), adjudant.
7 MAISONNEUVE (Lucien-Auguste-Joseph), maréchal des logis chef.
8 TENEUR (Augustin), maréchal des logis chef.
9 BOUCHET (Amour), maréchal des logis chef.
10 PEPE (René-Charles), maréchal des logis chef
11 SALLE (Roger-Robert), maréchal des logis chef
12 MIGHON (Léopold-Séraphin), garde.
13 LALANNE (Charles), adjudant.

Prévotés des forces terrestres en Extrême-Orient.

1 MAUDON (Georges-Charles), adjudant.
2 FLEURY (Jean-Victor), gendarme.
3 BONNEFOY (Claude-Georges), maréchal des logis chef.

1re légion de gendarmerie.

1 SOREL (André-Alfred-René), gendarme.
2 NOGARET (Louis-Casimir-Etienne-Antoine), gendarme.
3 FOUET (André-Hippolyte), maréchal des logis chef.
4 ROUGER (Auguste-Marcel), adjudant.
5 MARCHE (Victor-Louis-Joseph), gendarme.
6 BAYART (Georges-Joseph), gendarme.
7 DUROUSSEAU (Michel), gendarme
8 MONGEL (Henri-Jules), maréchal des logis chef.
9 CAILLERETZ (Albert-Augustin), gendarme.
10 BIS (Louis-Fernand), gendarme.
11 MERCIER (Alix-Eugène-Auguste), maréchal des logis chef.
12 RAPHY (Maurice-Georges), gendarme.
13 PUYBARET (Jean), maréchal des logis chef.

44 POLLET (Louis-Ernest-Joseph), gendarme.
45 GALOPPIN (Marie-Raymond-Auguste), gendarme.
46 PEIGNIE (Armand-Charles), gendarme.
47 BOURIGAULT (Joseph - Marie - Thérèse), gendarme.
48 BABOUIN (Julien-Alexandre-Pierre), gendarme.
19 COSTES (Pierre-Henri), gendarme.
20 MAURICE (Emile - Etienne - René), gendarme.
21 HERBILLON (Maurice), gendarme.
22 TIRLOIR (Raymond-Guy-René), gendarme.
23 CONTESSE (Eugène), gendarme.
24 BERLU (Marcel), gendarme.
25 TRINQUET (Louis-Camille), gendarme.
26 TILLET (Alfred-Noël-Armand), gendarme.
27 ROYER (Georges-Sauveur-Louis), gendarme.
28 DESCHAMPS (Maurice), gendarme.
29 DEROGY (Albert-Octave), adjudant-chef.
30 POTTEMAIN (Lucien-Donat), maréchal des logis chef.
31 MERCIER (Edouard), gendarme.
32 DEMORGE (Maurice-Gustave), gendarme.
33 BRIOIS (Rémond-Louis), gendarme.
34 LESEURE (André-Jean), maréchal des logis chef.
35 TRETOUT (Germain-Yves-Marie), adjudant.
36 OREAL (Auguste-Pierre-Marie), gendarme.
37 CHAILLOUET (Louis), gendarme.
38 MAZERON (Maurice - Jules - Louis), gendarme.
39 BISDORFF (Pierre-Charles), gendarme.
40 LEMOINE (Edmond-André), gendarme.
41 DEVOS (Maurice-Albert-Marie), gendarme.
42 MERCIER (Marcel), maréchal des logis chef.
43 DEVRIENDT (Emile-Jean-Maurice-Albert), maréchal des logis chef.
44 KERBŒUF (Albert - Louis - Marie), gendarme.
45 DUMAY (Marcel-Charles-Louis), gendarme.
46 BOUCHON (Maxime-Daniel), gendarme.
47 DELPIERRE (Noël-Benoît), maréchal des logis chef.
48 CAUSERET (Georges-Marcel), adjudant.
49 SCHACHER (Fernand), gendarme.
50 RETAULT (Joseph-Jean-Marie-Armand), maréchal des logis chef.
51 VERMILLET (Maurice-Raoul), gendarme.
52 BLONDELET (Jean-Marie), gendarme.
53 CROS (Emile-Antonin), gendarme.
54 PICQUE (Théodore), gendarme.
55 MAZERES (Jean-Noël), maréchal des logis chef.
56 LEVEQUE (Louis-Alexis-Marcel), adjudant.
57 RADEGONDE (Lucien-Louis), gendarme.
58 MILLET (Pierre-Daniel), gendarme.
59 POTDEVIN (Roger-Ernest), gendarme.
60 PALMADE (Marcel-Louis), gendarme.
61 BIE (René-Albert), maréchal des logis chef.
62 LE MARREC (Yves-Marie), gendarme.
63 BOULANGER (Félix-Marcel), gendarme.
64 JOUNINET (Aimable-Constant-Joseph), maréchal des logis chef.
65 MARTIN (Marius), gendarme.
66 GAUVIN (Henri-Paul-Opportun), maréchal des logis chef.
67 LARAN (Jean-Edouard-Noël), gendarme.
68 GALLET (Roger-Jean), gendarme.
69 GIRARD (Jean), adjudant-chef.
70 BOUCHOT (Charles-Pierre), gendarme.
71 DUBOIS (Robert-Henri), gendarme.
72 CORFEC (Joseph-Marie), gendarme.
73 DESCHATRES (Emile), gendarme.
74 HENAFF (Jean-Louis), gendarme.
75 CHOPIN (Lucien), gendarme.
76 CARO (Henri-Paul-Charles), gendarme.
77 CAVEL (Pierre), gendarme.
78 CROSNIER, (Louis-Maximilien), gendarme.
79 BOURIGUEN (Maurice-Etienne-Henri), gendarme.
80 DUSSUTOUR (Marcel), maréchal des logis chef.
81 HUTINET (Louis-Justin), gendarme.
82 NICOLAS (Louis-Jean-Marius), gendarme.
83 BROUARD (Maurice), gendarme.
84 TISSIER (Pierre-Gabriel), gendarme.
85 GERVOIS (Georges-Séraphin), gendarme.
86 CARON (René-Amédée), gendarme.
87 LE VAILLANT (Hippolyte-Siméon), adjudant.
88 LAURENS (Hippolyte-Gaston), gendarme.
89 BOUNIORT (Alexandre), gendarme.
90 MAGENDIE (Jean-Eugène), gendarme.
91 LEMONNIER (Lucien-Maurice), gendarme.
92 AUFRERE (Joseph-Adrien), gendarme.
93 POTERRE (Marcel-Cyprien), gendarme.
94 ARNOULD (Edmond-Georges-Victor), gendarme.
95 GUEDE (René-Eugène), maréchal des logis chef.
96 FORGET (André), maréchal des logis chef.
97 PINGOT (Olivier), gendarme.
98 MARIE (Gilbert-Félix), gendarme.
99 GUILLOUARD (Eugène - Césaire - Adolphe), gendarme.
100 LE BOURN (Mathurin-Léon-Joseph-Marie), gendarme.
101 JANDIN (Roger), gendarme.
102 KERVADEC (Jean - Joseph - Marie), gendarme.
103 LE DUFF (Jean-Marie), gendarme.
104 HAVEGHEER (Michel-Emile), gendarme.
105 FAVIER (Louis-Robert), gendarme.
106 GARIN (Marcel-Paul), gendarme.
107 PIPAUD (Joseph-Paul), gendarme.
108 LEVEILLE (Robert-Pierre-Frédéric), maréchal des logis chef.
109 BRETON (Paul-Pierre), gendarme.
110 DUPIRE (Marceau-Alexandre), gendarme.
111 RESNEAU (Maurice-Auguste-Camille), adjudant.
112 DAGNET (André-Maurice-Claude), maréchal des logis chef.
113 MARTY (Jules-Antoine), gendarme.
114 PINEAU (Charles-Joseph), gendarme.
115 BENARD (Pierre-Marie), gendarme.
116 PLISSON (Maurice - Henri), maréchal des logis chef.
117 MERCIER (René-Léon), gendarme.
118 DELEMME (Henri-Auguste), gendarme.
119 VANHEEGHE (Jules - Elie - Isidore), gendarme.
120 COTTIN (Marcel), maréchal des logis chef.
121 THOMANN (Albert), maréchal des logis chef.
122 DISTINGUIN (Louis-Adolphe), gendarme.
123 BARBONNAT (Marcel - Fernand - Antony), maréchal des logis chef.

1re légion « bis » de gendarmerie.

1 DELAPORTE (Jean-Louis-Edmond), gendarme.
2 MERRI (Auguste), gendarme.
3 MARCHAND (Ernest), gendarme.
4 MAGAUT (Raymond-Maurice), gendarme.
5 TREMIAU (André-Albert-Vincent), gendarme.
6 MARTIN (Pierre-André), gendarme.
7 DUMAZINEL (Kléber-Henri), gendarme.
8 ROY (René-Laurent), gendarme.
9 CHARDON (André-Marie-Joseph-Félix), adjudant.
10 HARRAULT (Jules-Eugène), gendarme.
11 DUBOIS (Marcel), gendarme.
12 FORMONT (Lucien-Camille), gendarme.
13 RIOT (Carolus), gendarme.
14 PINOTEAU (Lucien-Léon), gendarme.
15 Charpin (Raymond-André), gendarme.
16 MALCAILLOZ (Pierre - Noël - André), gendarme.
17 POTDEVIN (Louis-Adrien), gendarme.
18 VANDEWIELE (Pierre-André-Henri), maréchal des logis chef.
19 CAMBIEN (Joseph), gendarme.
20 AUBRON (Henri-Paul), maréchal des logis chef.
21 BIET (Médéa-Marius), gendarme.
22 NICOULEAUD (Maurice), gendarme.
23 PERROT (François), gendarme.
24 GUEDAS (Désiré-Jean-Marie), gendarme.
25 MOUTON (Henri-Joseph-Roger), gendarme.
26 JEGO (Julien-Lucien-Marie), maréchal des logis chef.
27 ROUSSET (Georges-Jules-Joseph), gendarme.
28 CLEDIERE (André-Abel), gendarme.
29 BOURGUIGNON (René-Auguste), adjudant.
30 CHEMEL (Alphonse), adjudant.
31 FASSOT (André-Roger), gendarme.
32 BARBARIN (Raymond-Régis-Alexis), maréchal des logis chef.
33 COCU (Gaston-Emile-Séraphin), adjudant.
34 MIGNON (Abel-Léon), gendarme.
35 DE PAULE (Ferdinand), gendarme.
36 LAGRANGE (Marcel), gendarme.
37 RENAN (René-Auguste), maréchal des logis chef.
38 SEVEN (Emile), gendarme.
39 LANGE (Henri-Gaston-Emilien), gendarme.
40 LE BARON (Jean-Marie-Eugène), gendarme.
41 FOHANNO (Albert), gendarme.
42 GERON (Roger-Marcel), gendarme.
43 CHANTEREAU (Henri-Emile), gendarme.
44 PINON (Camille), gendarme.
45 DESCHAMPS (Pierre-Edmond), gendarme.
46 MAUBOIS (Robert-Marc-Louis), maréchal des logis chef.
47 MARPILLAT (Julien), maréchal des logis chef.
48 LE GALL (Jean-François-Marie), gendarme.
49 LEGROS (Albert-Emile), gendarme.
50 CERF (Ambroise), gendarme.
51 LE TREUT (Alexis), gendarme.
52 COLLET (Roger-Marie), gendarme.

2e légion de gendarmerie.

1 HALIPRE (Fernand-René-Jules), gendarme.
2 HEDON (Jean-François), gendarme.
3 FOUBET (Louis-Jules-Alfred), gendarme.
4 LENGRAND (François), gendarme.
5 FOURTON (Charles-Alphonse), gendarme.
6 COQUEL (René-Louis-Jules), maréchal des logis chef.
7 MANY (Jean), gendarme.
8 BAUDUIN (Marius-Alfred-Florimand), gendarme.
9 LAMBERT (Paul-Louis-Emile), gendarme.
10 FOUACHE (Aurélien-Jules-Joseph), gendarme.
11 MARTEL (Robert-Ignace), gendarme.
12 VERJUS (René), gendarme.
13 PERSON (Noël), gendarme.
14 CLAISSE (Henri), gendarme.
15 BREELLE (Edmond-Lucien), gendarme.
16 BOUDEVILLE (Marcel), maréchal des logis chef.
17 CASIER (Edmond-Alfred-Victor), gendarme.
18 PETIT (Maurice-Emile-Gaston), gendarme.
19 LIGOU (Paul-Robert), gendarme.
20 GUILLEMIN (Pierre-Firmin), gendarme
21 DUBOIS (Maurice-Jules-Albert), gendarme.
22 PHELIS (Pol-Edmond), gendarme
23 HANICOT (Ferdinand-Georges), gendarme.
24 CARON (Jean-Baptiste-Joseph), gendarme.
25 SPAS (Jean), gendarme.
26 LESTAVEL (Jean-Jules-Joseph), gendarme.
27 MORTIER (Norbert-Désiré), gendarme.
28 FOLLET (Louis-Charles), gendarme.
29 LENOIR (Robert-Pierre), gendarme.
30 MATHIOT (Louis-Eugène), gendarme.
31 TRONET (Robert-Eugène-Jules), gendarme.
32 DEFONTAINE (Henri-Narcisse-Augustin), gendarme.
33 DUHEM (Maurice), gendarme.
34 MAGNIER (René-Louis-Joseph), gendarme.
35 DENIS (Clément-Valentin), maréchal des logis chef.
36 DENNEVAL (Jean), gendarme.
37 HAQUETTE (Emile-Alphonse-Joseph), gendarme.
38 GRUSELLE (Clovis-Paul), gendarme.
39 CHARLES (Jean-Paul-Barthélemy), gendarme.
40 BEUVRY (Marcel-Lucien-Henri), gendarme.
41 BACROT (Florian-Anthime-Joseph), maréchal des logis chef.
42 PENNE (Charles-Marius), gendarme.
43 MARTIN (Arthur-Emile), gendarme.
44 GUILLE (Victor-Charles), maréchal des logis chef.
45 MARCON (Louis-Antoine), adjudant.
46 BLIN (Emile-Marcel), maréchal des logis chef.
47 DUBREUCQ (Roger-Eugène), gendarme.
48 NOIRANT (Marcel-Célestin), adjudant.
49 LANDAS (Marcel), gendarme.
50 GIBARU (René-Georges-Victor), gendarme.
51 BECQUET (Maurice-André-Lucien), gendarme.
52 LIENARD (Jules), maréchal des logis chef.
53 ANDRE (Frédéric-Louis), gendarme.
54 GAIGNEUR (Gustave-Auguste), gendarme.
55 DUPARQUE (Dominique), gendarme.
56 SAYART (André), gendarme.
57 LAGNIER (Julien-André), gendarme.
58 TRICOTET (Gaston-Hippolyte - Adolphe), maréchal des logis chef.
59 JEANJOT (Heubert-Charles-Alexandre), maréchal des logis chef.
60 BAILLIEZ (Abel-Auguste), maréchal des logis chef.
61 BRIET (Marcel-Charles-Joseph), gendarme.
62 BAUSSART (Jules-Arthur), gendarme.
63 BATANY (René-Guillaume), gendarme.
64 GALET (Roger-Paul), gendarme.
65 VICTORIA (Olivier-Hoche-Alfred), maréchal des logis chef.
66 JOSEPH (Paul-Ernest), gendarme.
67 LEBLOND (Paul), gendarme.

68 BERHEYDEN (Jules), gendarme.
69 MOLINARO (Jules-Jean), maréchal des logis chef.
70 DUBUIS (Charles), adjudant.
71 DEHONT (Henri), gendarme.
72 RICHARD (Edmond-Jean), adjudant.
73 OVARLEZ (Henri-Urbain-Albert), maréchal des logis chef.
74 TISON (Robert), gendarme.
75 COULIER (Constant-Louis-Cornil), gendarme.
76 FAIDHERBE (Robert-Georges), gendarme.
77 DAUMONT (René), gendarme.
78 PRUVOST (Robert), adjudant.
79 LEFEBVRE (Georges-François-Adolphe), maréchal des logis chef.
80 PRUVOST (Charles-Léon-Henri), maréchal des logis chef.
81 MESSAGER (Jules-Edouard), gendarme.
82 LEPEZ (Charles-Eugène), gendarme.
83 LEMAIRE (Paul-Victor-Georges), gendarme.
84 FRANÇOIS (Edmond-Emile), adjudant.
85 LEGRAND (René-Stanislas), maréchal des logis chef.

2e légion « bis » de gendarmerie.

1 GUINET (Léon), gendarme.
2 PAGNIEZ (Charles-Antoine), maréchal des logis chef.
3 PRUVOT (Gaston-Joseph), gendarme.
4 ALLEMAND (Jean), gendarme.
5 VICLIN (Pierre-Georges), gendarme.
6 CAYEUX (Bernard-Marcel-Robert), gendarme.
7 DUNEUFGERMAIN (Marius-Eugène), gendarme.
8 BALLIN (Théophile-Emile-Urbain), gendarme.
9 MALLET (Albert-Auguste-Bénoni), gendarme.
10 PERIN (Maurice-Joseph), gendarme.
11 DUPIRE (Léon-Edmond), gendarme.
12 NAGAT (Roger-Alexis-Louis), maréchal des logis chef.
13 PONTHIEUX (Emile), gendarme.
14 ROISIN (René-Edmond), maréchal des logis chef.
15 WAUTRIN (Maxime-Eugène), maréchal des logis chef.
16 RINGALLE (Roger-Charles-Rémy), gendarme.
17 CARRE (Adrien), gendarme.
18 MARIETTE (Albert-Raoul), maréchal des logis chef.
19 TENIERE (Albert-Ernest), adjudant.
20 GUERVILLE (René-Alphonse-Alexandre), gendarme.
21 KLEIN (Pierre-Jules), gendarme.
22 NOEL (Alphonse-Emile-Charles), gendarme.
23 HOMBERT (Léon-Augustin-Joseph), gendarme.
24 COLLINET (Alphonse-Jules), gendarme.
25 DEMARET (Olivier-Constant-Zéphir), gendarme).
26 DEHAYES (André-Charles), gendarme.
27 DEMAREST (Eugène-Ernest-Louis), gendarme.
28 JURAMIE (Fernand-Joseph), maréchal des logis chef.
29 DECAIX (Raphaël-Lucien), gendarme.
30 LAFONT (Louis-Antoine-Félix), gendarme.
31 PAVILLON (Fernand-Georges), gendarme.
32 DECORMEILLE (Gaston-Emile-Clément), gendarme.
33 BOULANGER (Charles-Henri), gendarme.
34 DORDAIN (Raymond), gendarme.
35 BAZIN (Marcel-René), gendarme.
36 DUFOSSE (Louis-Joseph-Henri), maréchal des logis chef.
37 LEMOINE (René), gendarme.
38 BARRAUD (Léon-Georges), gendarme.
39 LAINE (Marcel-René), gendarme.
40 DELORME (Noël), gendarme.
41 BAUDRY (Raymond-Georges-Ernest), gendarme.
42 PAINGT (Jean-Isidore-Emmanuel-Ignace), maréchal des logis chef.
43 COCHART (Pierre-Joseph), gendarme.
44 LAINE (Armand-Raymond), maréchal des logis chef.
45 SAUVAGE (Victor-Micéphose), maréchal des logis chef.
46 PREVOST (Georges), maréchal des logis chef.
47 BARA (Paul), gendarme.
48 LECLUSE (Henri-Stanislas-Joseph), maréchal des logis chef.
49 GRUEL (Adrien-Marcel-François), gendarme.
50 ELIOT (Raymond-Joseph), gendarme.
51 SCAVARDO (Gabriel-Joseph), maréchal des logis chef.
52 THOMASSIN (Fernand-Georges), adjudant.
53 GOSSE (Hilaire-Raoul), gendarme.
54 LOISEL (André-Eugène-Auguste), gendarme.
55 GRONNIER (Abel-Clotaire-Henri), adjudant.
56 ELIARD (Marie-Etienne), gendarme.
57 MABILLE (Gérard-André), maréchal des logis chef.
58 COFFIN (Emile-Henri-Armand-Sulpice), gendarme.
59 SIX (Daniel-Charles), maréchal des logis chef.
60 JACQUEMONT (Abel-Pierre), maréchal des logis chef.
61 LAFORCE (Albert-Jean-Baptiste), gendarme.
62 LECUYER (Gaston-Albert-Louis), gendarme.
63 KERFYSER (René-Paul-Georges), maréchal des logis chef.
64 DELSAUX (Louis), maréchal des logis chef.
65 CARON (Louis-Henri), gendarme.
66 BREARD (Maurice-Gaston-Charles), gendarme.
67 WIARD (Achille-Laurent), maréchal des logis chef.
68 LEMAIRE (Marcel), gendarme.
69 FRANÇOIS (Jean), adjudant.
70 MOREAU (Raymond-Joseph-Jean-Baptiste), gendarme.
71 DEMOLLIENS (Pierre-Eugène-Oscar-Désiré), maréchal des logis chef.
72 LECOMTE (Arthur-Martial), maréchal des logis chef.
73 DELAMOTTE (Adrien-Aimé-Abel), maréchal des logis chef.
74 LEGRU (René-Eugène-Elysée), gendarme.
75 DALONGEVILLE (Raymond-Augustin-Guislain), maréchal des logis chef
76 DELANNOY (Paul-Louis-Henri), gendarme.
77 LEGRAND (Lucien-Louis-Williams), gendarme.
78 CARTIGNY (Paul-Florimond-Joseph), gendarme.

3e légion de gendarmerie.

1 CALLOCH (Emile-Joseph), gendarme.
2 DANTEC (Jean-Guillaume), maréchal des logis chef.
3 LE PORT (Jean-Henri), gendarme.
4 QUERUEL (Léon-Marcel), maréchal des logis chef.
5 QUENEC'HDU (Auguste), gendarme.
6 DOLLO (Rolland-Marie), gendarme.
7 HEMERY (Jean-François), gendarme.
8 CHAPRON (Joseph-Louis), gendarme.
9 BONRAISIN (Félix-Julien-Léon), maréchal des logis chef.
10 FONDRILLON (Marc-André), gendarme.
11 CAST (Pierre-Marie-René), gendarme.
12 HERNIOT (Pierre-Marie), gendarme.
13 LE BERRE (Yves-Jean-Marie), gendarme.
14 BOTCAZOU (Emile-François-Marie), gendarme.
15 BIHAN (Mathieu-Florent), maréchal des logis chef.
16 DILASSER (Alphonse-Charles-Marie), gendarme.
17 LE PARC (François-Marie), gendarme.
18 PRIGENT (Pierre-Joseph-Marie), gendarme.
19 MUZELLEC (Yves-Pierre-Marie), gendarme.
20 OGE (Louis-Marie), gendarme.
21 KERHARO (Jean-Théophile-Pierre-Marie), gendarme.
22 MAURICE (Hyacinthe-Emile), gendarme.
23 JAFFRE (Pierre-Louis-Marie), gendarme.
24 DANIELO (Joseph-Marie), gendarme.
25 PELLEN (Jean-François-Marie), gendarme.
26 LE MAUX (Eugène-Marie), gendarme.
27 HERVE (Eugène-François), gendarme.
28 THOMAS (Yves-François), gendarme.
29 LE GUENNEC (Valentin-Joseph-Marie), gendarme.
30 PAUGAM (Jean-François-Marie), gendarme.
31 LE HAN (Yves-Marie), gendarme.
32 GUERIN (Louis-Isidore-Marie), gendarme.
33 PICHON (Arthur-Ferdinand-Léopold), gendarme.
34 JOLY (Armand-Joseph), gendarme.
35 PROVOST (Yves-Marie), gendarme.
36 MOALIC (René), maréchal des logis chef.
37 HOUDUSSE (Amand-François-Joseph), maréchal des logis chef.
38 HUMBERT (Etienne-Auguste), gendarme.
39 LAGEAT (Yves-Marie-Stanislas-Joseph), gendarme.
40 CLEUZIAT (Louis-Marie), maréchal des logis chef.
41 BOURGES (Amand-Marie), maréchal des logis chef.
42 GUILLOUX (Henri-Louis-Marie), gendarme.
43 KERGOURLAY (Alain-François-Marie), gendarme.
44 KERRIOU (Pierre-Marie), gendarme.
45 CALVAR (Jacques), gendarme.
46 BROCHER (Pierre-Marie-Henri), gendarme.
47 LE GUEN (Alain-François), gendarme.
48 PEN (Emile), gendarme.
49 POGEANT (Daniel-Marie), gendarme.
50 LE GUERN (Joseph-Marie), gendarme.
51 LE CALVE (Jean-François), gendarme.
52 ROUDAUT (René-Jean), maréchal des logis chef.
53 SPARFEL (Yves-Marie), gendarme.
54 LE ROUX (Alfred-Camille-Jean), gendarme.
55 REMAUD (Maurice-Marcel-Auguste), gendarme.
56 CALARNOU (François-Marie), gendarme.
57 MEVEL (Yves-Marie), gendarme.
58 GERARD (Joseph-Marie-Léon), gendarme.
59 LE CLANCHE (Louis-Marie-Julien), gendarme.
60 GUILLERM (Marcel), gendarme.
61 TREGON (Henri-Marie), gendarme.
62 LE GOFF (Albert-Pierre), gendarme.
63 OILLO (Pierre-Marie-Emmanuel), gendarme.
64 TEFFAINE (Marcel-François), gendarme.
65 PINCEMIN (Maurice-Julien-François), gendarme.
66 PLUCHON (François-Marie), gendarme.
67 LE SCOARNEC (Martin-Marie), gendarme.
68 PELLOTE (Hervé-Louis-Marie), gendarme.
69 MIRY (Hervé-Marie), maréchal des logis chef.
70 LUCAS (Auguste-Charles-Léon), gendarme.
71 QUENOUILLERE (Henri-Léon), gendarme.
72 MACE (Guillaume-François-Marie), gendarme.
73 GREHAL (Francis-Eugène-Lucien), maréchal des logis chef.
74 LE GUEN (François-Paul), gendarme.
75 MORVAN (Jean-Louis), gendarme.
76 PRIGENT (Emile-Toussaint-Marie), gendarme.
77 BURBAN (Paul), maréchal des logis chef.
78 HAMON (Eugène-Jean-Joseph), gendarme.
79 REDFERT (Francis-Auguste), gendarme.
80 GAHINET (Julien-Joseph), gendarme.
81 PEDRON (Albert), gendarme.
82 GUERIN (Louis-Pierre-Marie), gendarme.
83 LE HENAFF (Paul-Jean-François), maréchal des logis chef.
84 ROBIN (Pierre-Marie), gendarme.
85 RIOU (Eugène-Marie), gendarme.
86 ESNAULT (Henri-Julien-François-Joseph), gendarme.
87 LE BRUN (Pierre-Marie), gendarme.
88 LE GLORENNEC (Yves-Joseph), gendarme.
89 AUBRY (Jean-Marie), gendarme.
90 BOULLIER (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
91 GOURDEN (Berckmans-Joseph-Marie), gendarme.
92 LE MAUX (Louis-Alphonse-Marie), gendarme.
93 PINSON (Emile-Yves-Marie), gendarme.
94 NICOLAS (Jean-Guillaume), gendarme.
95 LE GUILLOU (Nicolas), gendarme.
96 GRANGER (Marcel-Paul-Etienne), gendarme.
97 RODIOU (Emile-François-Louis), gendarme.
98 HASLE (Jean-Marie), gendarme.
99 LE GUERENNEC (Jean-Marie), gendarme.
100 CREISMEAS (Pierre-Auguste), gendarme.
101 CONTIN (Pierre-Marie), gendarme.
102 SIMONNEAUX (Louis-Joseph), maréchal des logis chef.
103 SEZNEC (Yves), gendarme.
104 HERRY (Alexandre-Gabriel-Marie), gendarme.
105 ROSSIGNOL (Pierre-Marie-François-Lucien), gendarme.
106 LE HAN (Jean-François-Louis), gendarme.
107 LE CLOIREC (Julien-Yves-Marie), gendarme.
108 ANDRIEUX (Mathurin), maréchal des logis chef.
109 TOUTANT (Jean-Marie-Adrien), gendarme.
110 TRAVERS (Aurèle-Henri), adjudant-chef.
111 HEBEL (Charles-Jean), maréchal des logis chef.
112 GUILLOU (Antoine-Marie), gendarme.
113 RUCHAUD (Alphonse-Pierre-Jean), maréchal des logis chef.

3e légion « bis » de gendarmerie.

1 QUERE (Jean-Marie), gendarme.
2 BOURGAULT (Eugène - François - Marie), gendarme.
3 VIVIER (Marcel-Henri), gendarme.
4 DONNET (Robert-Octave-Arsène-Romain), gendarme.
5 PRESTAVOINE (Julien - Fernand - Léon - Louis), gendarme.
6 CHIRON (Octave-Joseph), gendarme.
7 ILLIEN (Joseph-Pierre-Marie), gendarme.
8 DUQUESNOY (Charles), gendarme.
9 SYLVESTRE (Louis-Marie), maréchal des logis.
10 GOHIER (René-Robert), gendarme.
11 TRISTANT (Laurent-Marie), maréchal des logis.
12 LEMOIGNE (Auguste-Paul), gendarme.
13 LAFFERRIERE (Joseph-Marie), gendarme.
14 TANNEAU (Eugène-Ambroise-Marie), maréchal des logis.
15 SOULBIEU (Marcel-Désiré-Arthur), gendarme.
16 MARC (François-Barthélémy), gendarme.
17 LOAEC (François-Maurice), gendarme.
18 BESREST (Joseph-Marie-François), gendarme.
19 LAOT (Michel), gendarme.
20 LEFEVRE (Julien-Georges), gendarme.
21 MOITIE (Maurice-François-Eugène), gendarme.
22 TERNIL (Félix-Ange), adjudant.
23 GUERAN (Gaston-Pierre), maréchal des logis chef.
24 LE GAFFRIC (François-Marie), gendarme.
25 LIZE (Auguste-Jean-Gabriel), gendarme.
26 PONTRUCHER (Albert-Francis), gendarme.
27 POCHON (Louis-Jean-Baptiste), gendarme.
28 GICQUEL (Alexis), gendarme.
29 LEFAUCONNIER (Pierre), gendarme.
30 LE BOEDEC (Henri-Victor-Alain), gendarme.
31 LE REOUR (Edmond-Joseph-Marie), gendarme.
32 JARNIER (Marcel-Marie-Auguste), maréchal des logis chef.
33 DADON (Eugène-Charles-Louis), gendarme.
34 BERROCHE (Lucien-Marie), gendarme.
35 LENGRONNE (Roger-Hilaire-Eugène), maréchal des logis chef.
36 GUERAND (Charles-Louis-Jean), gendarme.
37 LAISNEY (Jean-Albert-Emmanuel), gendarme.
38 KERVADEC (Jean-Joseph), gendarme.
39 GOMBERT (Gustave-Constant), gendarme.
40 LESCOT (Maurice-Jean), gendarme.
41 JAPOT (Auguste-Joseph-Raymond), maréchal des logis chef.
42 ROLLAND (Robert-Simon), gendarme.
43 LITZENBOURGER (Arthur-Alphonse-Louis), maréchal des logis chef.
44 BOUDY (André), maréchal des logis chef.
45 LOCHET (Louis - Auguste - Victor - Hilaire), gendarme.
46 BIGARD (Pierre-Emile-Louis), gendarme.
47 HOUTTEVILLE (Clément-Jean-Pierre), adjudant.
48 RICHARD (Roger - Louis - Auguste), gendarme.
49 JOUAN (Eugène-Jean-Joseph), maréchal des logis chef.
50 BOURIAU (Jean-René-Joseph-Marie), maréchal des logis chef.
51 TUEUR (Maurice-Jean-Valentin), gendarme.
52 MACE (Georges-Auguste-Henri), gendarme.
53 SEMELIN (Louis - Pierre - Charles), gendarme.
54 GIRAL (Fernand-Marius), maréchal des logis chef.
55 LE BARZIC (Gabriel-Louis-Marie), adjudant.
56 DUCROCQ (Roger-Ernest), gendarme.
57 VISEUX (Paul-François), maréchal des logis chef.
58 MORMANT (Pierre-Marie), maréchal des logis chef.
59 RAMS (Julien), maréchal des logis chef.
60 MEVEL (Yves-Marie), gendarme.
61 BOUVIER (Louis-Marie-Jean-Baptiste), gendarme.
62 GRABMANN (Paul-Alexis), gendarme.
63 CRAVEC (Guillaume), maréchal des logis chef.
64 TERRASSON (Alphonse-Eugène), maréchal des logis chef.
65 BLANCHANDIN (Pierre-André-Jean), gendarme.
66 GANIER (Victor-Maurice), gendarme.
67 LEMIERE (Louis-Albert), gendarme.
68 COLIN (Gaston-Julien), adjudant.
69 JOUXTEL (Pierre-René-Désiré), gendarme.
70 PICARD (Francis-Vincent), maréchal des logis chef.
71 PERENNEC (Henri-Marie-Elie), maréchal des logis chef.
72 LE BLAY (Jean-Marie), gendarme.

3e légion « ter » de gendarmerie.

1 BOULAY (Edmond-Auguste), gendarme.
2 TEXIER (Albert-Emile-Louis), gendarme.
3 BENETEAU (Maurice-Pierre-Ernest), gendarme.
4 MORNET (Armand-Auguste-Aimé), gendarme.
5 TESSON (Adrien-Aimé), gendarme.
6 GUILLOTEL (Alexis), gendarme.
7 POTIER (Albert-Arislide-Arsène-Joseph), gendarme.
8 LAPOSTOLLE (Georges-Henri-Ferdinand), gendarme.
9 CHARRIER (Léon-Maximin-Félicien), gendarme.
10 CAVALIN (Julien-Joseph-Marie), gendarme.
11 VENDE (Henri-Joseph-Gabriel), gendarme.
12 GERARD (Emile-Jean-Marie), gendarme.
13 JOUAN (Emile-Alfred-Marie), gendarme.
14 RESCHŒUR (Louis-Joseph-Marie), gendarme.
15 TANGUY (Lucien-René), gendarme.
16 RABALLAND (Georges - Louis - Constant), gendarme.
17 THUBERT (Raymond - René - Edmond - Adrien), gendarme.
18 MORTEAU (Henri-Marcel - Clément-Jean), gendarme.
19 CRAND (Ferdinand-Léon-Pierre-Marie), gendarme.
20 LANCHAIS (Jean-Clément), gendarme.
21 BEGE (Ernest-Emile-Jean), gendarme.
22 SIRE (Félix-Gabriel-Eugène-Maxime), gendarme.
23 LE CARVES (Constant-Louis-Joseph), adjudant.
24 DUBREUIL (Marcel-Firmin), maréchal des logis chef.
25 MUSSET (Stéphane-Marcel-Armand), gendarme.
26 PETREAU (André-Henri-Paul), maréchal des logis chef.
27 EPAUD (Henri-Clément-Marie-Joseph), gendarme.
28 GRUDE (Auguste-Louis-Georges), maréchal des logis chef.
29 LE BERRE (Pierre), gendarme.
30 JOANNIC (Honoré - Jean-Baptiste - Marie), gendarme.
31 GIBIELLE (Pierre), gendarme.
32 GOUREE (Bernard-Etienne), gendarme.
33 MOREL (François-Marie), maréchal des logis chef.
34 MERLE (Marc), gendarme.
35 SEVEGRAND (François), gendarme.
36 POUIVET (Emile-Jean-Marie), gendarme.
37 ROULET (Marcel-Louis), gendarme.
38 BERNARD (Vincent), gendarme.
39 PEDRON (Ange-François-Marie), gendarme.
40 RACAPE (Joseph-Henri - François-Marie), gendarme.
41 TEILLET (Maurice-Marcel-André), gendarme.
42 BRETON (Eugène-Albert), gendarme.
43 GRELIER (Clément-Jean-Henri), gendarme.
44 BOUDELIER (Maxime-Florimond-Jean-Henri), gendarme.
45 PILLET (René-Gérard-Alphonse), maréchal des logis chef.
46 BEAUDICHON (Paul-Maurice-Georges), gendarme.
47 GINDRE (Edouard-Alexandre-Arsène), maréchal des logis chef.
48 DREUX (Roger-Adrien-Théophile), gendarme.
49 FOURNEL (Jean-Marie-Joseph), maréchal des logis chef.
50 DENARD (Marcel), gendarme.
51 LEGRAND (Edouard), gendarme.
52 MINIE (Pierre-Olivier-Joseph), gendarme.
53 TESSON (Léon-Lucien-Maxime), gendarme.
54 THEPAUT (Charles), gendarme.
55 ANDRE (Louis-Marie), maréchal des logis chef.
56 FEVRIER (Frédéric-Marc-Eugène), gendarme.
57 DAVID (Alcide-Félix), gendarme.
58 QUEREAU (Fernand-Auguste-Victor), gendarme.
59 SIMON (Emile-Joachin-Marie), gendarme.
60 BOITEAU (René-Lucien-Jean), gendarme.
61 DELANOE (Pierre-Marie-Léon), gendarme.
62 TAILLEE (Lucien), adjudant.
63 MESNIL (Francis-Marie), maréchal des logis chef.
64 MENARD (Auguste - Pierre - Marie), gendarme.
65 RIGOIS (Julien-Marie), gendarme.
66 THOMAZEAU (Henri), maréchal des logis chef.

4e légion de gendarmerie.

1 PUIG (Emilio), gendarme.
2 GUILBARD (Léon-Célestin), gendarme.
3 BAUDRIEAU (Eugène-Gabriel), maréchal des logis chef.
4 BOUTIN (Augustin-Jean), gendarme.
5 DELORD (Lucien), maréchal des logis chef.
6 RUE (Antoine), gendarme.
7 NEUVILLE (Marcelin), gendarme.
8 LAHONTA (Georges), gendarme.
9 CALVET (Jean-Baptiste), gendarme.
10 GUERIN (Albert-Marcel), gendarme.
11 DAULOUEDE (Epiphane-Henri), gendarme.
12 OLIVIER (Jean-Ernest), gendarme.
13 AUGE (Paul-Eugène), gendarme.
14 SABATHE (Louis-Paul), gendarme.
15 MERIGLIER (Pierre), gendarme.
16 DEPART (Roger), gendarme.
17 FOURES (Augustin), gendarme.
18 BLANCHIER (Jean-René).
19 DELIOUX (Emile), gendarme.
20 PLANTON (Camille), gendarme.
21 BROUSTE (Alexis), gendarme.
22 CAULE (Jean), gendarme.
23 CHAMOULAUD (Henri), maréchal des logis chef.
24 STEMPUT (Victor-Désiré), maréchal des logis chef.
25 CHARBONNIER (Lucien), gendarme.
26 REGNIER (Louis-Edgard), gendarme.
27 DIZET (Yvon-Marie), maréchal des logis chef.
28 LEGLISE (Bertrand), gendarme.
29 VELLARD (Georges-Antoine), maréchal des logis chef.
30 BLANCHET (Hippolyte-Abel), gendarme.
31 RIDEL (Marcel), gendarme.
32 BOUVIER (Jean), gendarme.
33 JAUD (Albert), gendarme.
34 SOMBARD (Alfred-Arsène), adjudant-chef.
35 DEVALETTE (Léon), gendarme.
36 JOYAT (Pierre), maréchal des logis chef.
37 DURAND (André), gendarme.
38 PREUD'HOMME (René-Alfred), gendarme.
39 MOURNEAU (Calixte-Prosper), maréchal des logis chef.
40 LAURENT (François-Jean), gendarme.
41 LADRET (Georges), gendarme.
42 FAYE (Roger), gendarme.
43 PEYLET (Jean), gendarme.
44 RABIN (Raymond), gendarme.
45 BAUMARD (Aris-Théodule-Aimé), maréchal des logis chef.
46 PEYRAULT (Urbain-Lucien), maréchal des logis chef.
47 VAILLIER (Louis-Marcel), adjudant.
48 BOUZICK (Louis-René), gendarme.
49 COSTE (Jean-André), adjudant.
50 NORMAND (Moïse-Raoul), gendarme.
51 MARCHANDIN (Raymond-Adrien), maréchal des logis chef.
52 LABURTHE (Paul-Alix), adjudant
53 ROUDAIRE (Henri-Jean), maréchal des logis chef.
54 RAFFIER (Jean-Maurice), maréchal des logis chef.
55 MONGAZON (Louis-Alphonse), gendarme.
56 DOMEC (Paul-Louis), gendarme.
57 MEUNIER (Adrien - Ernest - Louis), gendarme.
58 COURBIN (Jean), maréchal des logis chef.
59 DUFAURE (Jean-Marcel), adjudant.
60 PORTHE (Olivier-Mathieu), maréchal des logis chef.
61 GUILLEMET (René-Valentin), maréchal des logis chef.
62 ROLLAND (Fernand), gendarme.
63 LAUMONERIE (Léon), gendarme.
64 FOURQUET (René-Emile-Roger), gendarme.
65 BALLAND (Eugène), maréchal des logis chef.
66 RABOUTET (Marc), gendarme.
67 GRANIER (Alphonse-Jean), gendarme.
68 COMTE (Fernand-Eugène), maréchal des logis chef.
69 FAURE (Jean), gendarme.

70 BLANCHEREAU (Louis-Gaston), gendarme.
71 MOULINEAUD (Denis-Armand), gendarme.
72 PAROUX (Albert), gendarme.
73 BROQUA (Jean-François), gendarme.
74 LEGENDRE (René-Alfred-Anatole), gendarme.
75 BITOUT (Louis), adjudant.
76 GINESTET (Ernest-Julien), gendarme.
77 BERBUDEAU (André-Armand-Valery), maréchal des logis chef.
78 BERGES (Henri), gendarme.
79 LARRERE (Joseph), adjudant.
80 FAVREAU (Edmé-Louis), gendarme.
81 PRADIER (René-Pierre), maréchal des logis chef.

4e légion « bis » de gendarmerie.

1 AMBLARD (Julien-Henri), maréchal des logis chef.
2 LAVAL (Henri-Emile), gendarme.
3 PACAUD (Antoine), gendarme.
4 PETITFRERE (Georges-Alcide), gendarme.
5 CHABOT (Clément-Louis-Achille), gendarme.
6 BERTIN (Léon), gendarme.
7 CHERBONNIER (Jean-Joseph), gendarme.
8 BERTHAUD (René-Ernest), gendarme.
9 MARTIN (Henri), gendarme.
10 MOREAU (André-Auguste), gendarme.
11 MOREL (Louis-Joseph-Elie), maréchal des logis chef.
12 ZEAU (Fernand-René-Julien), gendarme.
13 DELAVAUD (André - Marcel - Tranquille), gendarme.
14 BEGAUDEAU (Edmond-Abel), gendarme.
15 JORET (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
16 MALLET (Léon-Gabriel), adjudant.
17 SOULAS (Jean-Emilien), gendarme.
18 DURIS (Joseph), gendarme.
19 BOUET (Moïse-Robert), gendarme.
20 DRAPEAU (Clément-Marcel-Louis), adjudant.
21 BARRET (Jules), gendarme.
22 MONNERIE (Pierre-Raymond), gendarme.
23 TEXIER (Georges-Marcel), gendarme.
24 BARBARANT (René-Marcel), gendarme.
25 SICOT (Julien-Georges-Léon), gendarme.
26 PERIVIER (Maurice-Ernest-Charles), gendarme.
27 CANTREAU (Edmond-Alfred-Ernest), maréchal des logis chef.
28 CHAUVEAU (Eugène-Désiré-Joseph), gendarme.
29 MAURY (Alfred), gendarme.
30 BLANCHERIE (Edmond - Etienne), gendarme.
31 CABILLON (Joseph), gendarme.
32 BOUTIN (Georges-Pascal-Auguste), gendarme.
33 BARET (Armand-Marius), gendarme.
34 BERNARD (Raymond), gendarme.
35 PINOT (Louis), gendarme.
36 ALBERT (Germain), gendarme.
37 ROBICHON (Aristide-Jean-Raoul), gendarme.
38 SIZUN (Jean-Louis-Yves), gendarme.
39 BIDET (Louis-Pierre), gendarme.
40 FENIOU (Omer), gendarme.
41 LORILLOUX (Louis), gendarme.
42 MICOUREAU (Raymond), gendarme.
43 LHOMOND (André-Louis), gendarme.
44 MICHAUD (Maxime-Auguste), gendarme.
45 VERDET (Fernand), gendarme.
46 HILAIRE (Louis-Jules), maréchal des logis chef.
47 CAILLAUDEAU (Jean-Marie-Pierre), adjudant-chef.
48 LEZE (Moïse-Eugène), gendarme.
49 PINEAU (Fernand-Albert), gendarme.
50 PORTRAIT (Elie-Auguste-Henri), gendarme.
51 GRATRAUD (René), gendarme.
52 DEVERT (René-Charles-Henri), gendarme.
53 ETIENNE (Henri-Louis), gendarme.
54 LE NEN (Hubert-Pierre-Marie), gendarme.
55 MONDON (Gabriel), maréchal des logis chef.
56 POIRAULT (Maurice-Marcel), adjudant.
57 JOURNEAUX (Stéphane-Gaston-Edmond), gendarme.
58 NICOLAS (Henri), gendarme.
59 PITARD (Edgard-Julien-Emile), gendarme.
60 ROUCHET (Eugène), gendarme.
61 CAMUSAT (Robert-Alphonse), adjudant.
62 BARD (Albert-Barthélemy), maréchal des logis chef.
63 BREGERAS (Henri), gendarme.
64 FOURNIER (Georges-Julien), gendarme.
65 IDIER (Auguste-Célestin-Eugène), maréchal des logis chef.
66 VIAUD (Louis-Pierre-Marie), gendarme.
67 DAOUT (René-Albert), gendarme.
68 FELICES (Fernand), maréchal des logis chef.
69 TOUZET (Louis-Marcel), gendarme.
70 VRIET (Raymond-André), gendarme.
71 MOREAU (Gabriel), gendarme.
72 MORICET (Emilien-Edouard), gendarme.
73 METAIS (Henri), adjudant.
74 MADEC (Hervé-Marie), gendarme.
75 DELALANDE (Gabriel), gendarme.
76 FERRAN (Henri-Pierre), gendarme.
77 KERGO (Maurice), maréchal des logis chef.
78 MARTIN (Silvain), maréchal des logis chef.
79 PAGEARD (Roger-Marcel-Raymond), maréchal des logis chef.
80 GIROIRE (Marcellin-Roger), gendarme.
81 TOUTAND (Hubert-Léon-Louis), gendarme.
82 BREMOND (Henri-Omer-René), gendarme.
83 BAUDIFFIER (René), gendarme.
84 BARDU (Jean-Isaïe), gendarme.
85 GUILLAUMET (Pierre-Benjamin-Fernand), gendarme.
86 BRIALIX (Bernard-Alcide), gendarme.

4e légion « ter » de gendarmerie.

1 GLEBEAU (François-Jean-Marie), gendarme.
2 FLOUREL (Lucien - Joseph - Régis), gendarme.
3 FELIX (Camille), gendarme.
4 FREDON (Joseph), maréchal des logis chef.
5 SIBLOT (Louis), gendarme.
6 LACHAMBRE (Jean-Joseph), maréchal des logis chef.
7 TABASTE (André-Pierre), gendarme.
8 DELBOS (Gaston), gendarme.
9 LOUINET (Charles), maréchal des logis chef.
10 MASSE (Jean), gendarme.
11 CHABRIE (Marie-Jean-Baptiste), gendarme.
12 NONY (Henri-Jean), gendarme.
13 TISSERAND (Albert-Jean-Auguste), maréchal des logis chef.
14 BERGER (Jean-Louis-Ernest), gendarme.
15 FRINGUETTE (Jean-Baptiste), gendarme.
16 LABORIE (Jean-Marie), gendarme.
17 POTEVIN (François-Léon), gendarme.
18 VILLOUTREIX (Jean), gendarme.
19 CORDEAU (Adrien), gendarme.
20 BOINARD (Paul-Emile), gendarme.
21 MOREAU (Jean-Baptiste-Roger), gendarme.
22 LEGER (Ferdinand), maréchal des logis chef.
23 BARBAUX (Jean), gendarme.
24 MOLIERES (Camille), gendarme.
25 LAFOREST (Georges-Eugène), gendarme.
26 MOULIN (Julien), maréchal des logis chef.
27 BREUIL (Joseph-Albert), maréchal des logis chef.
28 FUCHS (Joseph-Louis), gendarme.
29 JABET (Louis), gendarme.
30 PAILLET (Louis), gendarme.
31 MAQUIN (Raphaël-Roger-Désiré), gendarme.
32 DUREPAIRE (Jean-Alfred), maréchal des logis chef.
33 FEYDEL (Pierre), gendarme.
34 FAUCHER (Louis), gendarme.
35 JAUBERTHIE (Paul-Marcel-Pierre-Joseph), gendarme.
36 PROUD (Donatien-Florémont), maréchal des logis chef.
37 AMOUROUX (Arthur), gendarme.
38 MENERT (Fernand-Xavier), maréchal des logis chef.
39 LATHIERE (Jean-Louis), maréchal des logis chef.
40 CRASSOUS (Albert-Gabriel-Joseph), gendarme.
41 LEVEQUE (Julien-Marcel), gendarme.
42 BERGER (Auguste-Octave), maréchal des logis chef.
43 DELEPINE (Raymond-François), gendarme.
44 MALLEFOND (André), maréchal des logis chef.
45 PEIN (Denis-Eloi), maréchal des logis chef.
46 CAZAUX (Pierre), gendarme.
47 BAUDRY (Albert-Louis-Victor), gendarme.
48 ESPIEUSSAS (Jean), gendarme.
49 REVENU (Ernest), maréchal des logis chef.
50 SALAUN (François), gendarme.
51 COUDERC (François-Justin), maréchal des logis chef.

5e légion de gendarmerie.

1 PIQUES (Jean-Marie), gendarme.
2 AURIAC (René), gendarme.
3 ROCA (Marcel-Georges), gendarme.
4 DELPECH (François-Louis), maréchal des logis chef.
5 RODIERE (François), gendarme.
6 ISPA (Maurice-Jean), gendarme.
7 GAUBERT (Jean-Paul-Franck), gendarme.
8 SIEURAC (Paul-Emile), maréchal des logis chef.
9 PECHOU (Louis-Marius), gendarme.
10 LACOSTE (Joseph-Eugène), gendarme.
11 ABRIBAT (Jean), gendarme.
12 BONNET (Elie-Paul-Henri-Antoine), gendarme.
13 BARDIES (Emile-Albert), gendarme.
14 PUECH (Gaston-René-Marius), gendarme.
15 GRANIER (Urbain - Henri - Julien), gendarme.
16 GRILHERES (Charles-Edouard), gendarme.
17 RAYNAUD (René-Robert), gendarme.
18 CAMPOURCY (Théophile - Baptiste), gendarme.
19 MAS (Henri-Pierre), gendarme.
20 MARTY (Clément-Jean), gendarme.
21 COULON (Jean-Armand-Louis), adjudant.
22 AUZOULAT (Janin-Arthur), gendarme.
23 BERTRAND (Maurice-Denis-Achille), maréchal des logis chef.
24 ROSSIGNOL (Lucien - Sébastien-François), gendarme.
25 LAFABREGUE (Joseph - Arnaut - Adrien), gendarme.
26 JUBERT (Raymond-Eugène), gendarme.
27 LABATUT (Alphonse-François), gendarme.
28 PERISSE (Jean), gendarme.
29 ROQUES (Louis-Arcens), gendarme.
30 RIVIERE (Pierre), gendarme.
31 COLLART (Julien - Ernest - Charles), gendarme.
32 GABELLE (Jean-Marius), gendarme.
33 MALE (François - Joseph - Michel), gendarme.
34 CHABBAL (Henri-Paul-Victor), adjudant.
35 FAURE (Ernest-Siméon-Samuel), maréchal des logis chef.
36 TABARIE (René-Jean), gendarme.
37 DAVID (Jacques-Marius), adjudant.
38 PRADINES (Henri), gendarme.
39 CONRIE (Jules-Adolphe), gendarme.
40 TANDOL (Pierre), gendarme.
41 PUGMAL (André-Laurent-Michel), maréchal des logis chef.
42 LAVAL (François-Eloi), gendarme.
43 ARNAUD (Norbert-Antonin), gendarme.
44 GIRARD (Maurice-Alphonse-Antonin), gendarme.
45 PORTEIX (François-Michel-Etienne), gendarme.
46 DENAT (Jean-Gabriel), gendarme.
47 DUTEICH (Léon - Clément-Aimé-Fernand), gendarme.
48 PENENT (Henri-Baptiste), adjudant.
49 CINTE (Paul-Michel-René), gendarme.
50 GUILLASTRE (Fortuné-Joseph-Victor), gendarme.
51 BRIOLE (Louis), maréchal des logis chef.
52 MARGAIL (Emmanuel-Henri-Joseph), gendarme.
53 TEISSEYRE (Jean - Louis - Hubert), gendarme.
54 GAYE (Jean-Pierre), gendarme.
55 SOLER (François-Jean), gendarme.
56 PECH (Ludovic-Emile-Ernest), gendarme.
57 NOUZIES (Henri-Victor), maréchal des logis chef.
58 LAFFONT (Adolphe), gendarme.
59 BOURDETTE (Adrien-Jean-Marie), maréchal des logis chef.
60 BERDEIL (Louis-Jean-Marie), gendarme.
61 PETIT (Marius-Victor), maréchal des logis chef.
62 BOUMPUNT (Pierre), gendarme.
63 POUDOU (Gabriel), gendarme.
64 PORTET (Saturnin-Adrien), gendarme.
65 GABELLE (Pierre-Urbain), gendarme.
66 FEUILLERAT (René), gendarme.
67 PONS (Georges), gendarme.
68 VIDAL (Etienne-Paul-Elie), gendarme.
69 COROIR (Louis - Emile - Séraphin), gendarme.
70 FLOUGAT (Léopold-Bernard), maréchal des logis chef.
71 VERGNES (Aimé-Achille-Philippe), maréchal des logis chef.
72 GENESTE (Paul-Maurice), gendarme.

73 SUBREVILLE (Raymond-Louis-Grégoire), gendarme.
74 RAGUIDEAU (Marcel-Désiré-Joseph), maréchal des logis chef.
75 SCHILT (Charles-Léon), gendarme.

5e légion « bis » de gendarmerie.

1 LACAS (Henri-Marius), maréchal des logis chef.
2 DELANYS (Louis), adjudant.
3 MONTBROUSSOUS (Germain-Paul), gendarme.
4 PUJOL (Edouard-Joseph), gendarme.
5 VERNHES (Gabriel-Antoine), gendarme.
6 PERIE (Henri-Léon), gendarme.
7 LEFORT (Eugène-Augustin), gendarme.
8 SOULIE (Noël-Germain), gendarme.
9 LAVAL (Emile-Joachim), gendarme.
10 PUECH (Gaston-Raoul), gendarme.
11 GRAFFAN (Lucien-Alfred), gendarme.
12 VIDAL (Michel-Ernest), gendarme.
13 LEYGURAS (Joseph-Louis), gendarme.
14 GASC (André-Jean), gendarme.
15 RAYNAL (Marcel-Joseph), maréchal des logis chef.
16 DANGLES (Jean-Louis), gendarme.
17 LECOULES (Louis-Gabriel-Fernand), gendarme.
18 BALMISSE (Jean-Baptiste), gendarme.
19 VALAT (Clément-Achille), gendarme.
20 LEBRETTE (Lucien), maréchal des logis chef.
21 BOUSQUIE (Edouard), gendarme.
22 DEFOS (Albert-Julien), gendarme.
23 MARTY (Marius-Marcel), gendarme.
24 SAILLET (Louis), gendarme.
25 FABIA (Gustave-Jean), gendarme.
26 PUECH (Antoine-Jean), gendarme.
27 GAFFARD (Irénée-Henri), maréchal des logis chef.
28 CAUQUIL (Jean), gendarme.
29 CASTELLA (Jacques-Joseph), gendarme.
30 SEGONDS (Marius-Félix), gendarme.
31 FUSTIE (André), gendarme.
32 GHABBERT (Albert-Romain), gendarme.
33 CUQ (Elie-Benjamin), adjudant.
34 SIGART (Jacques-Pierre), gendarme.
35 MOLYSSET (Urbain-Gabriel), gendarme.
36 ANDRIEU (Marius-Félicien), gendarme.
37 FOURGEAUD (Léonard), gendarme.
38 TAURINES (Germain-Urbain), gendarme.
39 LAURENS (Eloi-Paul), gendarme.
40 CLUZEL (Paul-Jules), gendarme.
41 MAURY (Louis-Pierre), gendarme.
42 PLAZOLLES (Georges-Etienne), gendarme.
43 REY (Adrien-Gabriel), gendarme.
44 GELY (Basile-Raymond), maréchal des logis chef.
45 VIDAL (Paul-Louis), maréchal des logis chef.
46 BOUYE (Jean-Elie), gendarme.
47 BARTHELEMY (Lucien-Joseph), adjudant.
48 CLAIR (Marcel-André), gendarme.
49 MONSARRAT (Francis-Pierre), gendarme.
50 AT (Aimé-Martin), maréchal des logis chef.
51 DELERIS (André-Justin), gendarme.
52 VERNHES (Joseph-Philippe), gendarme.
53 SOULIE (Abel-Emile), maréchal des logis chef.
54 MICHAUX (Léon-Fortuné), maréchal des logis chef.
55 PIQUEMAL (Clément), gendarme.
56 PERILHOUS (Marcel-François), maréchal des logis chef.
57 OUARDES (André), maréchal des logis chef.
58 MOURGUES (Emile-Martin), adjudant.

5e légion « ter » de gendarmerie.

1 FILLET (Edouard), gendarme.
2 BOUSCAT (Barthélémy-Désiré), gendarme.
3 MAURAS (Noël), gendarme.
4 LASVIGNES (Clément), gendarme.
5 CHEVALIER (James-Dély), maréchal des logis chef.
6 VIDAL (Ernest-François), gendarme.
7 BOCHU (Georges-Joseph), gendarme.
8 ROTGE (Georges-Gabriel), gendarme.
9 PEDELAHORE (Pierre-Justin-Roger), maréchal des logis chef.
10 SALVAT (Maurice-Gabriel), gendarme.
11 ETCHART (Jean-Pierre), gendarme.
12 DUBOIS (André-Louis-Pascal), gendarme.
13 MASSEILLOU (Simon), gendarme.
14 DAUBAGNA (Georges), gendarme.
15 CLUZEL (Jean-Octave-Roger), maréchal des logis chef.
16 SIRAUT (Armand-Marc), gendarme.
17 ESCOUBOUE (Paul-Philippe-Noël), maréchal des logis chef.
18 ARMENGAUD (Jean-Gérard), gendarme.
19 FRANCINGUE (René-Léon-Jean-Marie), maréchal des logis chef.
20 RANSINANGUE (Jean), gendarme.
21 GARROS (Charles-Marcel), gendarme.
22 PERES (François-Jean-Marie), adjudant.
23 BUISSON (André-Eugène), maréchal des logis chef.
24 VIVES (Abel-Paul), gendarme.
25 DAVID (Adrien-Isidore), maréchal des logis chef.
26 LAJOT (Jean-Aimé-Jacques), gendarme.
27 GOUAUX (Jean-François-Lucien), gendarme.
28 CAMPET (Jean-Joseph-Gabriel), gendarme.
29 PICASSETTE (François-Hippolyte), gendarme.
30 BAYLAC (Henri-Félix), gendarme.
31 LASSERRE (Eloi-Jean), gendarme.
32 HAURIEU (Salvat-Jean-Baptiste), gendarme.
33 DUPONT (Henri-Auguste), gendarme.
34 CORRET (Henri), maréchal des logis chef.
35 MOUDENS (Jules-Marius), gendarme.
36 CAVAILLE (Fernand-Louis), maréchal des logis chef.
37 FOURCADE (Bernard-Louis-Gaston), gendarme.
38 PICHON (Albert), gendarme.
39 FOURCADE (Etienne-Prosper), adjudant.
40 HERRAN (Roger-Jean-Fernand), maréchal des logis chef.
41 PETRIAT (Robert-Pierre), gendarme.
42 PUJO (Pierre-François-Marcel), gendarme.
43 BOUDASSOU (Paul-Joseph), maréchal des logis chef.
44 MEDUS (Roger-Silvain), gendarme.
45 ESPERON (Théophile-Jean), adjudant.
46 BONNANS (Lucien), gendarme.
47 LABAT (Jean), adjudant.
48 CARRERE (Albert-Marcelin), gendarme.
49 RIMBAUT (Raymond-Michel), gendarme.
50 RICAUD (André-Jean-Marie), gendarme.
51 LARRIEU (Jean), gendarme.
52 MAYRANX (Joseph), gendarme.
53 NOAILLY (René), adjudant.
54 ETCHEGOYEN (Antoine), maréchal des logis chef.
55 BANOS (Albert-Dominique), gendarme.
56 OTHATS (Bernard-Amédée), maréchal des logis chef.
57 COLIN (René), maréchal des logis chef.
58 SOUSBIE (René-Gabriel), maréchal des logis chef.
59 BERROTE-BORDENAVE (François-Xavier), gendarme.
60 DUROULLE (Jean-René), gendarme.
61 LABOURDETTE-LIARESQ (Jean-Baptiste), gendarme.
62 DALLIER (Anselme), gendarme.
63 HAUQUIN (Gabriel), maréchal des logis chef.
64 LE DUC (François-Marie), gendarme.
65 BORDAS (Roger-Julien), maréchal des logis chef.
66 IBOS (Jules-Jean-Léon), gendarme.
67 GUERRERE (André-Edouard-Paul), gendarme.
68 BELLE (Pierre-Paul), gendarme.
69 MERCIER (Lucien-Charles), gendarme.
70 DUMAS (Vincent), gendarme.
71 LASSALETTE (Jean-Pierre), maréchal des logis chef.
72 FORT (Marius-Calixte), gendarme.
73 FLEURIT (Alexandre-Edmond), gendarme.
74 PUHARRE (Jacques-Ange-Hippolyte), maréchal des logis chef.
75 SILVAIN-ETIENNE (René-Léon-Denis), maréchal des logis chef.

6e légion de gendarmerie.

1 BOURCEY (Gaston-Louis-Marie), gendarme.
2 CABLANC (Paul-Emilien-René), gendarme.
3 DROUET (Albert-Nicolas), gendarme.
4 BRUNET (Ernest-Lucien-François), gendarme.
5 GEORGE (Paul-Edmond), gendarme.
6 DUBAUX (Henri-Alcide), gendarme.
7 VEISSE (Jean-Lucien), gendarme.
8 GATIN (Louis-Gaston), gendarme.
9 COLLIGNON (Léon-Marie-Joseph), gendarme.
10 BINAUT (Marcel-Eugène-Désiré), gendarme.
11 DUPUIS (Ernest-Eugène), gendarme.
12 DRIGET (Camille-Auguste), gendarme.
13 NIZET (Marcel), adjudant.
14 BONNE (Paul-Georges), adjudant.
15 GAILLARD (Yves-Georges), gendarme.
16 BONNABAUD (Jean-Emile), gendarme.
17 MARCHAND (Louis-René), maréchal des logis chef.
18 MERLIN (Paul-Ernest), gendarme.
19 RICHARD (Maurice-Gabriel), adjudant.
20 UMHAUER (Eugène-André), gendarme.
21 MICHEL (Camille-Lucien-Joseph), gendarme.
22 FROELICHER (Joseph-Charles), gendarme.
23 GILLOT (Henri-Alexis-Paul), gendarme.
24 LALLEMAND (Robert-Emile), gendarme.
25 THIRIET (René-Emile), gendarme.
26 NOEL (Louis-Alphonse), gendarme.
27 MOHR (Lucien), maréchal des logis chef.
28 FIX (Paul-Emile), gendarme.
29 MARDENE (Jean), gendarme.
30 MESSAIN (Henri), maréchal des logis chef.
31 STEVENIN (Yvon-Victor-Edmond), gendarme.
32 PARISOT (René-Joseph), gendarme.
33 BLANCHARD (Georges-Aimé), gendarme.
34 WILLER (Emile-Marie), gendarme.
35 DANNHOFFER (Louis), maréchal des logis chef.
36 LEBERT (Victor-Ernest-Louis), gendarme.
37 THEOBALD (Joseph-Paul), gendarme.
38 PETITGENET (Raymond-Jules), gendarme.
39 SCHWEIGHOFFER (Emile-Noël), maréchal des logis chef.
40 WOZNIAK (Joseph), gendarme.
41 MATHIS (Alfred-Louis), gendarme.
42 HAMLIN (Léon-Gabriel), gendarme.
43 ANDRE (Raymond-Henri-Marie), maréchal des logis chef.
44 CROUZIER (Marie-Joseph-Germain), gendarme.
45 BONNEVILLE (Marcel), gendarme.
46 DESCHAMPS (Pierre-Désiré), gendarme.
47 FOLLET (Emile-Clodomir), maréchal des logis chef.
48 SCHECK (Henri-Alofse), gendarme.
49 BONNEAU (Roland-Robert), gendarme.
50 JACQUEMIN (Robert), gendarme.
51 RAISON (Jean-Célestin), maréchal des logis chef.
52 CHOPIN (Auguste-Eugène), maréchal des logis chef.
53 TALLEMANT (Charles-Louis), maréchal des logis chef.
54 DURAND (Marcel-Emile), maréchal des logis chef.
55 VERGER (Gabriel-Marie-Auguste), gendarme.
56 CLESSE (Adrien-Marcel), gendarme.
57 DIDIER (Paul-René-Marie), gendarme.
58 CHEMISKY (Jean), gendarme.
59 MELARD (Georges-Jean), gendarme.
60 LOCHEY (Paul-Charles-Adolphe), gendarme.
61 LABORIE (Louis-René), gendarme.
62 MONTEMONT (Marc-Gabriel), gendarme.
63 FRAMMERY (Charles), maréchal des logis chef.
64 THOMAS (Ernest), gendarme.
65 JACQUET (Jules-Marcel), gendarme.
66 SCHILD (René-Mansuy-Frédéric), maréchal des logis chef.
67 MAILLET (Paul), gendarme.
68 MADERT (François-Nicolas), gendarme.
69 GEORGES (Charles-Auguste), gendarme.
70 GRANDIDIER (René-Alphonse), maréchal des logis chef.
71 CROSNIER (Louis-Victor-Marcel-Raoul), gendarme.
72 CAMPAGNAC (Germain-Raymond), maréchal des logis chef.
73 JACQUES (Emile-Nicolas), maréchal des logis chef.
74 VILMINT (Germain-Emile), gendarme.
75 ROBERT (Maurice-Marcel), adjudant.
76 HUREAUX (Jean-Félix), gendarme.
77 MUTZ (Emile-Alphonse-Adolphe-Marie), gendarme.
78 GONTIER (Aimé), gendarme.
79 PIERROT (Camille-Paul), gendarme.
80 LESAINT (René-Anicet), gendarme.
81 PARISOT (Robert-Eugène-Edouard), maréchal des logis chef.
82 GALET (Jean-Paul-Emile-Marie), maréchal des logis chef.
83 LAMY (Pierre-Albert), gendarme.
84 MAZIERES (Roger-Fernand), maréchal des logis chef.
85 HAMENTIENNE (François), gendarme.
86 CLEMENT (Jean-Léon), gendarme.
87 LEVEL (Martial-Auguste), gendarme.
88 BAILLIE (Roger-René-Jean), gendarme.

89 ROBINET (Henri-Robert), maréchal des logis chef.
90 SCHOLLER (Maxime), maréchal des logis chef.
91 COLLOT (Pierre-Claude-Jules), maréchal des logis chef.
92 MOUGINOT (Paul), gendarme.
93 KNEPPERT (Auguste-Pierre), gendarme.
94 POIROT (René-Alphonse), gendarme.
95 BREIT (Louis), maréchal des logis chef.
96 DUVOYE (Gabriel-Paul-Hubert), maréchal des logis chef.

6e légion « bis » de gendarmerie.

1 MICHELIN (Gabriel-Alexis), gendarme.
2 RAGUET (Elie-Etienne), gendarme.
3 ROUGE (Victor-Claude), gendarme.
4 MARCHAIS (Pierre-Mathurin), gendarme.
5 PETIT (Jules-Emile), gendarme.
6 LIEGEOIS (André-Marcel), gendarme.
7 DONDEY (Jean-Baptiste-Marcel), gendarme.
8 THIRY (Léon-Joseph), gendarme.
9 PETITFRERE (Pol-Jules), gendarme.
10 LEPAGE (Jules-Victor), gendarme.
11 NANCEY (Raymond-Henry), gendarme.
12 COLSON (Paul-Auguste), gendarme.
13 GUYART (Félix-Théophile), maréchal des logis chef.
14 BULOT (André-Auguste), gendarme.
15 HEBERT (Ulysse-Henri-Alfred), gendarme.
16 BARANGER (René-Emile), maréchal des logis chef.
17 THIERY (Maurice-Henri), gendarme.
18 BOUTEAU (André-Paul), gendarme.
19 GUYARD (Lucien-Ferdinand), gendarme.
20 FLEURY (Claudius), gendarme.
21 JEANNEL (Maurice-Louis), gendarme.
22 MICHAUT (Gabriel-Jean-Marie), gendarme.
23 DUBOIS (Louis-Eugène-Lucien), gendarme.
24 PRIGNOT (Gaston-Louis-Fernand), maréchal des logis chef.
25 ZAMBEAUX (Victor-Ernest), gendarme.
26 GUILLOT (Antoine-Raymond), gendarme.
27 CHARLES (Hubert-Onésime-Camille), gendarme.
28 HUBERT (Maurice-Nestor), gendarme.
29 GUENIOT (Auguste-René), gendarme.
30 CAUVEL (Lucien), gendarme.
31 CAMUS (Elie-Emile-Paul), gendarme.
32 DIDIER (Henri-Pierre-Victor), gendarme.
33 DEVAUX (Pol-Ernest), maréchal des logis chef.
34 HAMEL (Jean-Adrien), maréchal des logis chef.
35 GOUSSOT (Robert-Joseph-Louis), maréchal des logis chef.
36 LESTRAT (Fernand-René), gendarme.
37 CAMUS (Fernand-Gustave), gendarme.
38 VIAUX (Pierre-Joseph-Edmond), gendarme.
39 CLAIR (Georges-René), gendarme.
40 VOGIN (Raymond-Emile), maréchal des logis chef.
41 TOURNANT (Georges-Constant-Albert), gendarme.
42 CADET (Raymond-Ernest-Jules), gendarme.
43 GIRARD (Georges-Eléonore), maréchal des logis chef.
44 AUBRY (Robert-Paul-Marie), maréchal des logis chef.
45 MEYER (Georges-Marcel-Louis), adjudant.
46 PERRUCOT (Charles-Maurice), maréchal des logis chef.
47 MARIN (René-Louis), maréchal des logis chef.
48 GATIN (Louis-Maurice), adjudant.
49 LEMBERT (Lucien), gendarme.

6e légion « ter » de gendarmerie.

1 ARNOLD (Joseph), gendarme.
2 PERNEZ (Armand), gendarme.
3 PERRIN (Marcel-Gilbert), gendarme.
4 HOFFMANN (Ernest), gendarme.
5 MAIER (Roger), gendarme.
6 MARTIN (Julien-Auguste), gendarme.
7 SCHIRRECKER (Alois), gendarme.
8 SEBILLE (Aimé-Paul-Henri), gendarme.
9 SAUVAGEOT (Joseph-Adrien-Henri), gendarme.
10 WEISS (Oscar-Rodolphe), gendarme.
11 ROSTALSKI (Alfred-Antoine), gendarme.
12 DONON (André-Edouard), gendarme.
13 FAIVRE (Pierre-Joseph-Jules), maréchal des logis chef.
14 ONKEL (Emile), gendarme.
15 DARNI (Maurice), adjudant-chef.
16 MONNIER (Marcel-Georges), gendarme.
17 HAAS (Edouard), gendarme.
18 RUSO (François-Xavier), maréchal des logis chef.
19 MANGINOT (Léon), gendarme.
20 DELERY (Lucien), gendarme.
21 GUYON (Lucien), gendarme.
22 SCHNIERINGER (Paul-René), gendarme.
23 BENA (Jules), maréchal des logis chef.
24 MARQUETTE (Henri), gendarme.
25 GUE (Robert-Emile), gendarme.
26 LECLERC (Robert-Aldéric), gendarme.
27 CLANCHE (Charles-Martial), gendarme.
28 LAUGEL (Charles), gendarme.
29 SCHWARTZ (Cyrille), gendarme.
30 KELLER (François-Charles), gendarme.
31 LAPLAGNE (Jean-Marie-Irénée), gendarme.
32 SCHMIT (Edmond-Henri), gendarme.
33 SCHULLER (Florent), gendarme.
34 HEILIGER (Arthur), gendarme.
35 HALTER (Eugène-Louis), gendarme.
36 VALENTIN (Marcel-Eugène), gendarme.
37 LICHTI (Ernest-Albert), gendarme.
38 KIRMANN (Joseph), gendarme.
39 DENIER (Joseph-Alfred), gendarme.
40 WERNER (Charles), gendarme.
41 GOBERT (Marcel), gendarme.
42 EYHERABEHERE (Pierre-Etienne), gendarme.
43 BOUR (Joseph-Michel), maréchal des logis chef.
44 ZIMMERMANN (Charles), gendarme.
45 LALUET (Paul), adjudant.
46 NAVILLE (René-François), maréchal des logis chef.
47 THIEFIN (Georges-Félix), maréchal des logis chef.
48 MEISSE (Marcel), maréchal des logis chef.
49 LAILLY (Maurice-Louis-Joseph), maréchal des logis chef.

7e légion de gendarmerie.

1 JEANNIN (Fernand), gendarme.
2 BULLY (André-Urbain-Joseph), adjudant.
3 BAUDOUIN (Paul-Henri-Joseph), maréchal des logis chef.
4 VINCENT (Pierre-Louis), gendarme.
5 BARDIN (Victor-Clément-Lazare), maréchal des logis chef.
6 BIGOT (Marc-Roger), gendarme.
7 METAYER (Charles-René), maréchal des logis chef.
8 MARQUET (René-Gabriel), gendarme.
9 RADREAUX (Pierre-Claude), gendarme.
10 BAUMANN (André), maréchal des logis chef.
11 ANDRE (Alphonse), maréchal des logis chef.
12 PERNON (Antoine), gendarme.
13 VIALE (Charles-François-Alfred), gendarme.
14 POINTAIRE (Georges-Alphonse), gendarme.
15 ROY (Jean-Baptiste), gendarme.
16 BISSONET (Alphonse-Léon-René), gendarme.
17 CHARRIE (Julien-Désiré), gendarme.
18 PIPAULT (Georges-Henri), gendarme.
19 GROSEILLIER (Henri), gendarme.
20 JARRY (René), maréchal des logis chef.
21 TISSIER (Julien-André), gendarme.
22 BILLEBEAU (Germain-Philippe), gendarme.
23 GOUMY (Louis), gendarme.
24 SERPIN (François), gendarme.
25 REGRAIN (Louis), gendarme.
26 THEVENIAUD (Pierre), gendarme.
27 SIMON (Pierre), gendarme.
28 ENJOLRAS (Paul-René-Juste), gendarme.
29 PERRON (Eugène), maréchal des logis chef.
30 RENE (Jean), gendarme.
31 DUMONT (Georges-Albéric-Marie), gendarme.
32 ABRAHAM (Auguste-Narcisse), gendarme.
33 SCHOULZ (André-Maurice), gendarme.
34 GILLE (Marcel-Jean), gendarme.
35 METIVET (Louis), gendarme.
36 COUSIN (Georges-Félix), adjudant-chef.
37 CHEVALIER (Roger-Maurice), gendarme.
38 COGNARD (Noël-Paul), gendarme.
39 SENNEDOT (Albert), gendarme.
40 GERMAIN (Camille-Pierre), gendarme.
41 MERCUZOT (Gaston-Henri-Eugène), maréchal des logis chef.
42 HUARD (François), maréchal des logis chef.
43 BOURDELIER (Louis), gendarme.
44 SAUTEREAU (Arsène-Lucien), maréchal des logis chef.
45 BOSSERDET (Marcel-Gustave), gendarme.
46 CAUSIN (Jean-Camille), gendarme.
47 PICARD (Maurice-François-Alix), gendarme.
48 GEY (Roger-Clovis), gendarme.
49 MAYET (Louis-Constant), gendarme.
50 GAUDILLAT (Lucien-Jacques), gendarme.
51 MELOT (René-Joseph-Ghislain), gendarme.
52 BACHET (Louis-Joseph), gendarme.
53 CLEMENT (Cyprien), gendarme.
54 MERCIER (Edmond), gendarme.
55 MOREAU (Georges), maréchal des logis chef.
56 MARI (Maurice-Marius), adjudant.
57 PAIN (Claude), maréchal de logis chef.
58 CARLOT (Jean), gendarme.
59 COLLE (Marcel), maréchal des logis chef.
60 CHIFFLOT (André-Clément), maréchal des logis chef.
61 DELOGE (Emile-Eugène), gendarme.
62 LEVEILLE (Robert-Gaston), gendarme.
63 SIGOREL (Paul), gendarme.
64 CRUCHAUDET (Jean-Joseph), gendarme.
65 CALAS (Jean-Pierre), gendarme.
66 DOUSSOT (Daniel-Denis-Joseph), maréchal des logis chef.
67 FOISSOTTE (Marius), gendarme.
68 BARILLOT (Paul-Emile-Auguste), gendarme.
69 RAVEAU (Jean-Lucien), maréchal des logis chef.
70 DIEU (Maurice-Eugène), gendarme.
71 VILLETTE (Jean-Marie), gendarme.
72 RIUS (Joseph-Ignace), gendarme.
73 QUIGNODON (Célestin), gendarme.
74 TRAPONAT (Baptiste), gendarme.
75 GUYOT (Claude-Marie-Joanny-Aniceť), gendarme.
76 GOUERE (Camille-René), gendarme.
77 MONNIOT (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
78 BARTHOULOT (Hippolyte-Narcisse-Norbert), gendarme.
79 GUILTAT (Gabriel-Marcellin), gendarme.
80 TARTERET (Marcel-Jean-Alphonse), gendarme.
81 VOIRET (Pierre), gendarme.
82 DESBOIS (Francis), gendarme.
83 BOYER (Edmond), gendarme.
84 BONHENRY (Raymond-Jules-Maurice), maréchal des logis chef.
85 SENOCQ (Etienne), gendarme.
86 FUGIER (Louis-Eugène), gendarme.
87 HARTWECK (René-Emile-Auguste-Paul), gendarme.
88 BEAUJARD (Gilbert-Maurice), gendarme.
89 LEMOINE (Raymond-Adolphe-Jean-Baptiste), gendarme.
90 DETROY (Raymond), gendarme.
91 PAUCHARD (Edmond-Fernand), maréchal des logis chef.
92 JURIN (Henri), gendarme.
93 CAGNOT (Jean-Louis), maréchal des logis chef.
94 STEPHAN (Corentin-Pierre-Marie), gendarme.
95 VINCENT (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
96 GUERIN (Louis-Joseph), maréchal des logis chef.
97 FANDARD (Raymond-Camille), gendarme.
98 ROSSIGNOL (Georges-Marcel), gendarme.
99 CORNEMENT (Roger-Marcel), gendarme.
100 PRAT (Pierre), gendarme.
101 ROLLEY (Marcel-André-Charles), maréchal des logis chef.
102 SUCHET (Robert-Louis), gendarme.
103 MARTIN (Marcel-Jean-Lazare), gendarme.
104 MAQUAIRE (Lucien-René), maréchal des logis chef.
105 BRIDE (Henri-Clément), gendarme.
106 VERNET (Henri-Philippe), gendarme.
107 LEFOL (Gérard-Julien), maréchal des logis chef.
108 MEURIOT (Raymond-François), gendarme.
109 THEBAULT (Marcel), adjudant.
110 BRISDET (Marcel-Alexandre), gendarme.
111 PIARD (René-Albert), gendarme.
112 MILLOUX (Henri), maréchal des logis chef.
113 FRANÇOIS (Camille-Louis), gendarme.
114 MARION (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
115 MATUCHET (Roger-Albert), gendarme.

7e légion « bis » de gendarmerie.

1 FOUREL (Julien-Edouard), gendarme.
2 MOREL (Alfred-Louis-René), gendarme.
3 SIMARD (Louis-Jules-Emile), gendarme.
4 BRULEBOIS (Louis-Maurice), gendarme.
5 CERUTTI (David-Luc), maréchal des logis chef.
6 CLERC (Paul-André), gendarme.
7 CHEVILLARD (René-Joseph-Claude), gendarme.
8 GAUTRON (Georges-Auguste), gendarme.
9 SAINT-JAL (Joseph-Antoine), gendarme.
10 DEBRIE (Bernard), gendarme.
11 DALVAL (René-Marcel-Just), gendarme.
12 ROLLERI (Georges), gendarme.
13 DECHAUX (Louis-Virgile), gendarme.
14 SIRE (Maurice-Jean), maréchal des logis chef.
15 EVROT (Emile-Pierre), maréchal des logis chef.
16 VAUTHELIN (Raoul-Marie-Mélasippe), adjudant.
17 CAMERSINI (André-Edmond-Léon), gendarme.
18 MARTIN (Jules-Emile-Louis), maréchal des logis chef.
19 GRAIZELY (Albert-Constant-Michel), gendarme.
20 BONNET (Marcel-Germain-Roger), gendarme.
21 BURILLARD (Paul-Denis-Noël), gendarme.
22 BRISCHOUX (Lucien-Léon), gendarme.
23 SIMONIN (Emile-Henri), gendarme.
24 RABILLAUD (Pierre-Marie-Elie), gendarme.
25 GIRARDOT (Georges-Marcel-Charles), gendarme.
26 MARCHAL (Albert-Louis), gendarme.
27 CHRETIEN (Jean), maréchal des logis chef.
28 ROTH (Marcel-Henri), gendarme.
29 MARTIN (Louis-Henri-Camille), gendarme.
30 LHOMME (Louis-Aimable), gendarme.
31 PIQUARD (Amédée-Marcel-Cyrille), gendarme.
32 GODARD (Gilbert-Victor-Alexandre), gendarme.
33 RAGUIN (Paul-Raoul-Roger), adjudant.
34 JEANROY (Henri-Jules), gendarme.
35 GRAFF (Léon-Jean-Marius), gendarme.
36 FAELES (André), maréchal des logis chef.
37 GENEY (Georges-Albert), gendarme.
38 MERCIER (Maurice-Auguste), gendarme.
39 COLAS (Louis), maréchal des logis chef.
40 DURAFFOURG (Gustave-Fernand), maréchal des logis chef.
41 LAUFFERON (Marcel), adjudant.
42 BILLEY (Paul-Félicien-Léon), gendarme.
43 BENDER (Georges), gendarme.
44 LEPIN (Jean-Henri), maréchal des logis chef.
45 GRENET (Jean-Paul), maréchal des logis chef.
46 ROUSSELOT-PAILLEY (François-Delphin), gendarme.
47 BRUNET (André), gendarme.
48 SOCIE (Georges-Henri-Joseph), gendarme.
49 BREUILLARD (Paul-Alphonse), adjudant.
50 COLIN (André-Marcel), gendarme.
51 PHEULPIN (Georges-Auguste), gendarme.
52 BOST (Paul-Jean), maréchal des logis chef.
53 JEANPIERRE (Marcel-Emile), maréchal des logis chef.
54 SCHMUCK (Alphonse-Louis), maréchal des logis chef.

8e légion de gendarmerie.

1 ROUANET (Julien), gendarme.
2 GINDREY (Camille-Florentin), maréchal des logis chef.
3 DEBOURG (Maurice-Léon-Camille), gendarme.
4 MEUNIER (Louis-Auguste), gendarme.
5 SAUZON (Louis-Marius), gendarme.
6 CELLIER (Louis-Gustave), gendarme.
7 GROS (Roger-Joseph), gendarme.
8 MEUNIER (Hubert-Louis), gendarme.
9 PRADEL (Henri-Mathieu), gendarme.
10 PEILLON (Séverin-Jean-Marie), gendarme.
11 PITOLLAT (Clément), gendarme.
12 ARNICOT (Ernest-Alphonse), gendarme.
13 GRAU (Joseph-Bonaventure-Pierre), adjudant.
14 FERRY (Fernand-Joseph-Henri), maréchal des logis chef.
15 WECKENAMNN (Olivier-Paul-Eugène), maréchal des logis chef.
16 MACHON (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
17 BOILEAU (Paul-Auguste), gendarme.
18 LACROIX (Léon-Adolphe), gendarme.
19 POMPANON (Ernest-Joseph), gendarme.
20 CHAMONARD (Raymond - Michel), gendarme.
21 BERAUD (Danton-Jean), gendarme.
22 BICHET (Gaston-Marie-Alfred), adjudant.
23 MEYS (Emile-Justin), gendarme.
24 LEFEVRE (Pierre-Georges-Eugène), maréchal des logis chef.
25 DESSEIGNE (Paul - Pierre - Nector), gendarme.
26 RAVET (Jean-Joseph), gendarme.
27 CHAMOT (Raoul-Jules-Eugène), gendarme.
28 BESSET (Charles-Joannès), gendarme.
29 BONNOD (François-Gustave Emile), gendarme.
30 ORCIER (Lucien-Henri), adjudant.
31 NOVEL-CATIN (Henri), gendarme.
32 SERRE (Daniel-Paul), gendarme.
33 VAUTEY (André - Joseph), maréchal des logis chef.
34 MOUTON (Henri-André-Marie), gendarme.
35 MEJEAN (Augustin - François), maréchal des logis chef.
36 MALBLANC (Marcel-Léon), maréchal des logis chef.
37 PIGNEDE (Emile-Auguste), maréchal des logis chef.
38 CHAMBON (Joseph-Julien), gendarme.
39 HOMINAL (Georges-Angelin), gendarme.
40 ROSET (Armand-Henri), maréchal des logis chef.
41 JEANJEAN (André-Emmanuel), adjudant.
42 FAURE (Jean-Rémi), maréchal des logis chef.
43 CHAZALLET (Joseph-Antoine), maréchal des logis chef.
44 CHEVASSUS (Charles-Xavier-Jules), maréchal des logis chef.
45 NICOLLET (Joseph), gendarme.
46 PATAILLE (Jules), gendarme.
47 MAILLET (Marcel-Louis), adjudant.
48 BOUFFERET (Alexandre), gendarme.
49 THIBERT (Francis), gendarme.
50 CHEZEAUD (Edmond-Alfred-Louis), gendarme.
51 FERRET (Pierre-André), maréchal des logis chef.
52 MONNET (Léon), gendarme.
53 BOURDIN (Philippe-Marius), maréchal des logis chef.
54 MOUNIER (Alfred-Adrien), adjudant.
55 VERGNE (Louis-Pierre), gendarme.
56 DUBOIS (Hippolyte), gendarme.
57 PICHON (Raymond-Louis-Marie), gendarme.
58 MAILLET (Jean-Hippolyte-François), gendarme.
59 LEBECQ (Paul-Elysée), gendarme.
60 VUEZ (Just-Zéphirin-Fortuné), gendarme.
61 SEGUINOT (Lucien), gendarme.
62 BUATOIS (Eugène-Fernand), adjudant.
63 PERRONNET (Emile-André), gendarme.

8e légion « bis » de gendarmerie.

1 BARTHONNET (Jean-Marie-Auguste), gendarme.
2 BARRIER (Pierre-Auguste), gendarme.
3 RABERIN (Jean-François), gendarme.
4 DEMEULLES (Léon-Joanney), maréchal des logis chef.
5 TOMBEL (Joseph-Anicet), gendarme.
6 CIVADE (Jean-Baptiste), gendarme.
7 MOREAU (Gustave-Sébastien), adjudant.
8 VEYSSIERE (Firmin-Léon), gendarme.
9 BOUARD (Henri), gendarme.
10 TIXIER (Jean-Clément), gendarme.
11 SABATIER (Léon), gendarme.
12 LECUYER (Albert-Emile-Marcel), maréchal des logis chef.
13 FAUCHEUX (Marcel-Ernest), gendarme.
14 PORTECH (Jean-Marie), adjudant.
15 MESPLES (Emile-Jules), maréchal des logis chef.
16 LAPLANCHE (Jean-Baptiste), gendarme.
17 NEIGE (Antoine-Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
18 CHATAING (Joannès), maréchal des logis chef.
19 MARGOTTAT (Jean-Baptiste-Germain), gendarme.
20 BESSIERE (Cyprien-Joseph-Marie), adjudant.
21 REGENT (Camille-Joseph-Anselme), gendarme.
22 CHAPERT (Robert-Edouard-Paul), maréchal des logis chef.
23 CRUVEILHER (Emile), gendarme.
24 DUPONT (Maurice), gendarme.
25 DESGRANGES (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
26 PAYS (Martin-Roch), gendarme.
27 JOUANNY (Roger-Louis), maréchal des logis chef.
28 BROT (Marcel-Louis), maréchal des logis chef.
29 BOURLIER (Marcel-Fernand-Jules), gendarme.
30 GOUJAN (Albert), gendarme.
31 PASCAL (Baptiste), gendarme.
32 DAUMIN (Marie-Ferdinand), gendarme.
33 BERTRAND (Pierre-François), adjudant.
34 LUXI (Paul-Justin), maréchal des logis chef.
35 RICHARD (Marceau), adjudant.
36 NORMAND (Fernand-Léopold-Théophile), gendarme.
37 ROCHE (Joachim), gendarme.
38 BERGEIRE (Antonin-Joseph), gendarme.
39 BIOGEAUD (Louis), gendarme.
40 SIRIEIX (François-Marius), maréchal des logis chef.
41 LEPERE (Joseph), gendarme.
42 ROCHE (Georges-Marius-Clément), gendarme.
43 DUPRE (Félix-François-Xavier), gendarme.
44 FAVARDIN (Louis-Marcel), maréchal des logis chef.
45 VIERJON (Robert-François-Marie), gendarme.
46 CHAMPENOIS (Gaston), gendarme.
47 GAUZY (Maurice-Irénée), gendarme.
48 ARTOUS (Raymond-Joseph), adjudant.
49 MONTAGNE (Raymond - Narcisse), gendarme.
50 PRIEUR (Jean), maréchal des logis chef.
51 MATHIEU (Robert), adjudant.
52 PULNIN (Henri-Auguste), gendarme.
53 LACHAISE (Maxime-Armand), gendarme.
54 ROY (Albert-Adrien), maréchal des logis chef.

8e légion « ter » de gendarmerie.

1 MARIAT (Gabriel-Alphonse), gendarme.
2 MOURENAS (Joachim-Gabriel-Aimé), gendarme.
3 GLEYZE (Gaston-Louis), gendarme.
4 BLANC (Camille-Auguste-Joseph), gendarme.
5 CHEVALIER-CURT (Henri-Antoine), gendarme.
6 MENUEL (Laurent), maréchal des logis chef.
7 CAILLAT (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
8 BOZON (Raymond-Sylvain-Joseph), gendarme.
9 BOFFARD-COQUAT (Aubin-Pierre), maréchal des logis chef.
10 BAISSE (Robert), gendarme.
11 BOZET (Pierre), gendarme.
12 BEL (Franck-Syrus), gendarme.
13 ORSOLA (Charles-Joseph-Ferdinand), adjudant.
14 NOGIER (Frédéric-François), gendarme.
15 BERTHOLLET (Charles-Adrien), gendarme.
16 SERRES (Cyrille-Clément-Louis), maréchal des logis chef.
17 MANSELON (Henri-Vincent), gendarme.
18 SACHE (Valfrid-Aimé), gendarme.
19 GARNIER (Claude-Paul), maréchal des logis chef.
20 MARMOUGET (Charles-Louis-Dominique), gendarme
21 RICHARD (Jean-Baptiste-François), gendarme.
22 QUAIX (Nicolas-Antoine), gendarme.
23 BONNAUD (René - Lucien - Alcide), gendarme.
24 ROULBES (Louis-Jean-Marie), gendarme.
25 FAVRAT (Arthur-Marie), gendarme.
26 VIOLLAND (René-Cyriel), maréchal des logis chef.
27 PETRIER (Louis-Elie), maréchal des logis chef.
28 BUCHOT (Jean-Claude), maréchal des logis chef.
29 DESROCHES (Marius-Antoine), maréchal des logis chef.
30 RECOURA (Jean-Alexis-Célestin), adjudant.
31 GERVAZ (Jean-Henri), gendarme.
32 MATHIEU (Oran-Georges-Camille), adjudant.

33 BATAILLARD (Claudius-Jules), adjudant.
34 PIOT (Adolphe-Ernest), maréchal des logis chef.
35 DECIMA (Marcel-Jean-Louis), gendarme.
36 BAILLOD (Louis), gendarme.
37 MARTIN (Gaston-Emile), gendarme.
38 MOLLOT (Jean-Charles), adjudant.
39 CADOUX (Alphonse-Théophile), maréchal des logis chef.
40 BOUILLÉ (Raymond), gendarme.
41 AUMAGE (Gaston-Albert), gendarme.
42 FAURE (Gauthier-Jean-Léon), maréchal des logis chef.
43 DORMONT (Marius), gendarme.
44 DEMEURE (Victor-Jean), maréchal des logis chef.
45 MAYOUSSIER (Paul-Henri-Joseph), maréchal des logis chef.
46 RAMBAUD (Victor-Gustave), gendarme.
47 BERTRAND (Marcel-Paul-Georges), adjudant.
48 RENEVIER (Paul-Léon), adjudant.
49 MAGNET (Marius-Louis), gendarme.
50 PONT (Alexandre), maréchal des logis chef.
51 ROBBES (Pierre-Julien), gendarme.

9e légion de gendarmerie.

1 CAVALIER (Marius-Alexandre), gendarme.
2 ALLAMAND (Paul-Marius), gendarme.
3 JULLIARD (Edgar-Antoine), gendarme.
4 MILON (Emile), gendarme.
5 PIQUEMAL (Raymond), gendarme.
6 DANGLES (Zéphirin-Paul-Auguste), gendarme.
7 BONNETON (Marcel-Hector), adjudant.
8 GACOIN (Lucien-Auguste), gendarme.
9 PRIOLET (Léon-Jules), gendarme.
10 LANCE (Albert-Georges-Jean), adjudant.
11 MARTIN (Pascal-Jean), gendarme.
12 DERAMOND (André-Pierre), gendarme.
13 RUET (Emile), gendarme.
14 SALLES (Louis), gendarme.
15 AUZEBY (Louis), adjudant.
16 LEPERS (Charles-Léon), gendarme.
17 PELESTOR (Marius-Louis), gendarme.
18 DOL (Marcel-Félicien), gendarme.
19 PACCIONI (Joseph), gendarme.
20 ARQUER (Jean-François-Pierre), gendarme.
21 BATAILLE (François-Joseph), maréchal des logis chef.
22 VACHER (Marcel-Jean), maréchal des logis chef.
23 ESNAULT (Pierre-Léon-François), gendarme.
24 ELZIERE (André-Marius), maréchal des logis chef.
25 VIAL (Hubert-Germain), adjudant.
26 BRULE (Ferdinand-Stanislas), maréchal des logis chef.
27 BRUNO (Lucien-César), maréchal des logis chef.
28 LESTRAT (René-Auguste), maréchal des logis chef.
29 ALLEMAND (Adrien), gendarme.
30 PAYEN (Edmond), gendarme.
31 PENART (Jean-Henri-Lucien), maréchal des logis chef.
32 BONNETE (Roger), maréchal des logis chef.
33 PUGET (Emile-Pierre-François), gendarme.
34 FINCK (Armand-Célestin-Paul), maréchal des logis chef.
35 VERGNES (Marcel-Justin), maréchal des logis chef.
36 SEVERAC (Hilarion-Louis-Elie), gendarme.
37 CAMPODONICO (François), maréchal des logis chef.
38 PALAZZI (Dominique), gendarme.
39 MESTRES (Vital-Jean), maréchal des logis chef.
40 HURTZ (Charles), maréchal des logis chef.
41 MELLINO (Antonin), adjudant-chef.
42 RANC (Fernand-Georges-Jean), gendarme.
43 PAGE (Jean), gendarme.
44 PETIT (Charles-Louis), maréchal des logis chef.
45 CHAMOUX (Léon-Lucien-Marius), maréchal des logis chef.
46 FONTAINE (Victor-Jean), maréchal des logis chef.
47 POUGET (Jean-Henri-Elisée), gendarme.
48 GRAFFAN (André-Célestin), gendarme.
49 FENA (Renaud-Henri), maréchal des logis chef.
50 THOMAS (Célestin-Jules), gendarme.
51 BLANC (Eugène-Antonin), maréchal des logis chef.
52 DABOVAL (Germain-Adolphe), adjudant.
53 DOUMENG (Georges-Julien), gendarme.
54 BERGER (Philippe-Louis), maréchal des logis chef.
55 ALLEMAND (Georges-Marie-Antoine), gendarme.
56 MARIOTTI (Séverin-Simon-Joseph), maréchal des logis chef.
57 PREVOT (Antonin-Marc), adjudant.
58 AGUILLO (Gilbert-Vincent-Michel), maréchal des logis chef.
59 CHAPUIS (Félix-Eugène-Marius), adjudant.
60 GORODETSKA (André), gendarme.
61 MARSAUD (Albert-Antoine), adjudant.
62 PERTUY (Joseph-Eugène), gendarme.
63 BLANCHON (Henri-Louis), maréchal des logis chef.
64 MOUNIER (René-Paul), maréchal des logis chef.
65 SABATIER (Romain-Louis), gendarme.
66 POMPEI (Pierre), gendarme.

9e légion « bis » de gendarmerie.

1 TANIERE (Jean), adjudant.
2 ALCOUFFE (Jean-Pierre-Joseph), gendarme.
3 DAUDE (Denis), maréchal des logis chef.
4 MAILLARD (Michel-Joseph-Antoine), gendarme.
5 AUTHIER (Fortuné-Clément), gendarme.
6 BEYLESSE (Emile-Marius), gendarme.
7 THOMAS (Marcel-Marius), gendarme
8 ALLE (Jean-Baptiste-Privat), maréchal des logis chef.
9 PONTET (Gabriel-Marius), maréchal des logis chef.
10 HOURS (Marcel-Augustin), gendarme.
11 ROUVIERE (Léon-Pierre), gendarme.
12 ROLS (Louis-Ulysse-Julien), maréchal des logis chef.
13 MILLET (Henri-Alfred), maréchal des logis chef.
14 MATHIEU (André-Félix), gendarme.
15 MASSOT (Hilarion-Roger), maréchal des logis chef.
16 LABALME (Louis-Auguste), gendarme.
17 GRAS (Isidore-Pierre-Marius), gendarme.
18 SICART (Georges-Michel-Antoine), gendarme.
19 CATHALA (Marius), gendarme.
20 ROUQUETTE (Joseph-Jean-Marie), gendarme.
21 SOULAGES (Paul-André-Ernest), gendarme.
22 LANNES (Henri-Louis), gendarme.
23 SAINT-LEGER (Louis), gendarme.
24 RAMON (Jean-François-Hippolyte), maréchal des logis chef.
25 AZEMA (Henri-Jean-Louis), gendarme.
26 SYLVESTRE (Antoine-Pierre), maréchal des logis chef.
27 COMBE (Aimé-Casimir), maréchal des logis chef.
28 CAMMAS (Raymond-Emile), maréchal des logis chef.
29 CHABREL (Elie-Emile), gendarme.
30 CROUX (Jean-Marie-François), gendarme.
31 DURAND (Emile-Victor-Marie), gendarme.
32 MALHAUTIER (Belton-Gaston-Aimé), gendarme.
33 ALIBERT (René-Casimir-Adrien), gendarme.
34 BERNAD (Marius-Pierre-Baptiste), maréchal des logis chef.
35 CHARLAIGRE (André), gendarme.
36 VINCENT (Marcel-Hilarion), gendarme.
37 GAUSSEN (Rey-Henoch-Alexandre), gendarme.
38 THENEGAL (Antoine-Angély-Henri), gendarme.
39 BAISSETTE (Jean-Louis-Joseph), gendarme.
40 ROUVIERE (Louis-Henri-Marius), gendarme.
41 ROUVIERE (Louis), gendarme.
42 GOUT (Raymond-Henri), gendarme.
43 BOURRASSOL (Achille), maréchal des logis chef.
44 PERRET (René-Henry), gendarme.
45 REGIS (Georges-Henri-Jean-Danton), gendarme.
46 AGULHON (Arthur-Jean-Albert), gendarme.
47 ILPIDE (Victorin-Marcel), gendarme.
48 RAYNAL (Marius-Hippolyte), maréchal des logis chef.
49 VIALA (André-Jean), maréchal des logis chef.
50 MEYNADIER (René-Roger), maréchal des logis chef.
51 BRUNEL (Paul-Edmond-Pierre), maréchal des logis chef.
52 LEVEQUE (René-Nicolas), gendarme.
53 AUGE (Alexandre-Emile), gendarme.
54 PAGES (Basile), gendarme.
55 DAURENJOU (Emile-Gabriel-Jules), gendarme.

10e légion de gendarmerie.

1 FORRAT (Robert), gendarme.
2 GIACOMONI (Antoine-Jean), gendarme.
3 VUILLEMIN (Clément-Narcisse), maréchal des logis chef.
4 TISSERAND (Pierre-Georges), gendarme.
5 HUYGHE (André-Jules-Léon), maréchal des logis chef.
6 GUILHEN (Paul-Hector), maréchal des logis chef.
7 RETORD (Agathange-Alfred), adjudant.
8 SERRA (Joseph), maréchal des logis chef.
9 ESCRIVA (Raphaël), adjudant-chef.
10 BOULKROUN (Rabah), auxiliaire nord-africain.
11 GRIMALDI (Léopold-Adolphe), maréchal des logis chef.
12 SANTO-ROUMANO (Albert), gendarme.
13 CACKEL (Paul-Charles), gendarme.
14 BOURGUIGNON (Roger-Elie-Léon), gendarme.
15 CROUAU (Lucien), adjudant.
16 BOZZI (Jules-Antoine-Mathieu), gendarme.
17 MEILACH (Henri-Charles), gendarme.
18 BENOIT (Lucien-Paul), gendarme.
19 BACOU (Albert-Gabriel), adjudant.
20 REMY (Louis-Gabriel-Edmé), maréchal des logis chef.
21 AMARA ABDERRAHMANE BEN BELKACEM, auxiliaire nord-africain.
22 MARCONNET (Jacques-Henri-Eugène), gendarme.
23 AYMARD (Albert), gendarme.
24 GILLIARD (René-Louis), adjudant.
25 DESBULOIS (Roger-Joseph-Philippe), gendarme.
26 POIRSON (Georges-André), maréchal des logis chef.
27 NISS (Gilbert-Victor), maréchal des logis chef.
28 GARCIA (Eugène-Antoine), gendarme.
29 DELARUE (Maurice-Robert), gendarme.
30 LEAL (Florian), maréchal des logis chef.
31 BIANNE (Marius-Léon), maréchal des logis chef.
32 MACCHI (Georges-Charles), gendarme.
33 CHAFFORT (Fernand-Michel), gendarme.
34 BOUILLE (Eugène-Constant), gendarme.
35 COLOZZI (Roger-Emile-Paul), adjudant.
36 TURE (Lucien-Antoine), maréchal des logis chef.
37 ALPHON (Marc-Ferdinand), maréchal des logis chef.
38 SALANSON (Marius-Antoine), maréchal des logis chef.
39 MUZET (Frédéric-Joseph), maréchal des logis chef.
40 ROUBY (Paul), maréchal des logis chef.
41 BELLEC (Pierre-Marie), gendarme.
42 SAUVAGE (Roger), gendarme.
43 AMSELLEM (Salomon), gendarme.
44 DESGOUILLES (Célestin), gendarme.
45 POURTAU (Jean-Baptiste), gendarme.
46 LAMBERT (Georges-Louis), maréchal des logis chef.

Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse.

1 CAULIER (Léon), gendarme.
2 GIRARD (Auguste-Henri-Casimir), gendarme.
3 BESSON (Henri-Jules), gendarme.
4 BONELLI (Pierre), gendarme.
5 GROUX (Victor), maréchal des logis chef.
6 MEYER (Léonard), gendarme.
7 CULIE (René-Antonin), maréchal des logis chef.
8 SIMONI (Don-Jacques-Désiré), gendarme.
9 COULON (Emile), gendarme.
10 LECŒUR (Gabriel-Amédée), gendarme.
11 PERALDI (Paul), gendarme.
12 PADOVANI (Pierre), gendarme.
13 CESARI (François), gendarme.
14 LE QUERE (Joseph-François-Marie), gendarme.
15 MORAZZANI (Augustin), maréchal des logis chef.
16 HENRY (Fernand-Louis-Georges), adjudant.

Légion de gendarmerie de Tunisie.

1 THUAULT (Henri-Louis-Jean), adjudant.
2 BOUSSA MOHAMED, auxiliaire nord-africain.
3 CHATEL (Antoine-Charles), adjudant.
4 SAIDI MOHAMED, auxiliaire nord-africain.
5 FOURY MOHAMED BEN TAHAR, auxiliaire nord-africain.
6 AYME (François-Marie), maréchal des logis chef.
7 DEFRADAS (Fernand-Jean), adjudant.
8 EYCHENNE (Henri), gendarme.
9 QUENTIN (Marcel-Pierre), gendarme.
10 QUINSAC (Roger-Auguste), gendarme.
11 DE MOOR (Pierre-Henri), maréchal des logis chef.
12 MOHAMED DEHMANE BEN SALAH BOU ARS, auxiliaire nord-africain.
13 ALI BEN HASSEN BEN ALI EL HARROUCH, auxiliaire nord-africain.
14 DUOAND (Alphonse-Joseph), gendarme.
15 GIRON (Jean-Michel-Hyacinthe), gendarme.
16 GALLIC (Lucas-Guillaume), maréchal des logis chef.

Légion de gendarmerie du Maroc.

1 OUUAHROUCHE TAHAR, auxiliaire nord-africain.
2 AUGE (François-Eugène-Jean), gendarme.
3 BENDREF (Gabriel-Charef), adjudant.
4 REIBAUD (Théophile-Paul), gendarme.
5 NOUBLANCHE (Alexandre-Adolphe-Jean), gendarme.
6 MOKHTARI MOHAMED, auxiliaire nord-africain.
7 DARRIET (Robert-Jean), maréchal des logis chef.
8 MANALT (Maurice-Félix), gendarme.
9 PERINAUD (Georges-Eugène), maréchal des logis chef.
10 AUDOUARD (Maurice-Marius), maréchal des logis chef.
11 DUSSART (André), gendarme.
12 LAENGER (Joseph-Aimé), gendarme.
13 GAUTHIER (André), gendarme.
14 MISTROT (Bertrand), adjudant.
15 PIRARD (Robert-Alexandre), maréchal des logis chef.
16 NEDELEC (Louis-Joseph), gendarme.
17 HOUD (Emile-Auguste), maréchal des logis chef.
18 GASNIER (Marcel-Théophile), maréchal des logis chef.
19 GEERAERT (Marcel-Gérard), gendarme.
20 CASTETS (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
21 DAGUZE (Marcel-Victor), maréchal des logis chef.
22 ETCHEGOYHEN (Jean-Pierre), maréchal des logis chef.

2e légion de gendarmerie d'occupation.

1 BOISSIER (Ernest-Léon-Marius), gendarme.
2 ROUSSEAU (Kléber-Hoche-Philadel), gendarme.
3 MERJAY (Aimé-Désiré), maréchal des logis chef
4 DUBOIS (Arthur-Robert), maréchal des logis chef.
5 JEZEGOU (Yves-Thénénan), gendarme.
6 ROUANET (Louis-Augustin), maréchal des logis chef.
7 RECOULY (Francis-Hippolyte-Eugène), adjudant.
8 FAIRISE (Marie-Emile), maréchal des logis chef.
9 PETITPERRIN (Charles-Gabriel), gendarme.
10 ANSTETT (Paul-Louis), adjudant.
11 TALUCIER (Maurice), maréchal des logis chef.
12 MARTIN (Jean-Paul-Joseph), adjudant-chef.
13 GRANDHOMME (André-Théotuné-Joseph), gendarme.
14 JOUY (René-Jules), gendarme.
15 HUMBERT (André-Eugène), gendarme.
16 SIBEAUD (Clément-Jules), adjudant.
17 CHAUVIN (Alexandre-Jean-Alexis), gendarme.
18 BEAUCOURT (Charles-Henri), gendarme.
19 TROUTOT (Charles-Georges), adjudant.
20 MAINGUY (François-Marie), maréchal des logis chef.
21 BREUVART (René-Augustin), maréchal des logis chef.
22 SARTELET (Pol-Louis), gendarme.
23 RENAULD (Léonce-Albert), maréchal des logis chef.
24 LECUREAUX (Bernard), gendarme.
25 METAYER (Félix-Eugène), gendarme.
26 BAULANDE (France-Julien), maréchal des logis chef.
27 TREUIL (René-Emile), adjudant.
28 MOREL (Charles-Louis), gendarme.
29 ZIMMERMANN (Joseph-Jean-Aloyse), gendarme.
30 ROCHEREAU (Pierre-Eugène-Gabriel), gendarme.
31 DAY (Eugène-Marie-Joseph), gendarme.
32 VIVES (Julien-Jérôme-Alexandre), gendarme.
33 BIEDERMANN (Paul-Ernest), gendarme.
34 SENS (Joseph-Noé-Albert), gendarme.
35 DEBERNARDY (Marius-Edouard), maréchal des logis chef.
36 LEFEVRE (Raymond-Robert), maréchal des logis chef.
37 GILOT (Marius), gendarme.
38 VIVES (André-Léon-Albert), maréchal des logis chef
39 GALLICE (Charles-Louis), gendarme.
40 MILET (Léon-Marie), gendarme.
41 JUDLIN (René-Marcel), adjudant.
42 FAUGEROUX (Louis-Charles-Jacques), adjudant.
43 GRAIGNIC (Joseph-Marie), gendarme.
44 CLAUDEL (Henri), maréchal des logis chef
45 LABROUSSE (René-Albert), maréchal des logis chef.
46 VIGNON (Henri-René), gendarme.
47 HAGUET (Maurice-Honoré), gendarme.
48 MARIONNET (Robert-Henri), maréchal des logis chef.
49 WACKENHEIM (Charles), maréchal des logis chef.
50 VERGEAU (Alphonse), gendarme.
51 MANGENOT (Germain-Nicolas), gendarme.
52 RAULT (François-Lucien-Mathurin, gendarme.
53 BICHAT (Henri-Alexis), adjudant.
54 BROHM (Georges-Xavier), maréchal des logis chef.
55 DESMARCHELIER (Cyrille-Cyprien), gendarme.
56 CHAPRY (Georges), gendarme.
57 LE PAPE (René-Louis), gendarme.
58 SANNE (Charles-Ernest), gendarme.
59 DEFLANDRE (Pierre-Léon), adjudant.

3e légion de gendarmerie d'occupation.

1 RECALT (Jean-Pierre), gendarme.
2 JOLY (André-Léon), gendarme.
3 DEWAELE (Germain-André), gendarme.
4 NOARO (Marius-Joseph), gendarme.
5 CORNEE (Henri-Jules), gendarme.
6 NIOLON (Maurice-Bertin), gendarme.
7 THERY (Edmond), gendarme.
8 BUISSON (Georges-Jean), maréchal des logis chef.
9 FLEY (Jean-Victor), gendarme.
10 GUISE (Alfred), gendarme.
11 DRAPIER (Eugène-Gustave), maréchal des logis chef
12 RIGOL (Jean-Pierre), gendarme.
13 COMBRICHON (Jean-Joseph), maréchal des logis chef.
14 GOUPIL (Aimable-Louis-Alexandre), gendarme.
15 MARION (Fernand-Roger), gendarme.
16 SIAU (Charles-Henri), gendarme.
17 CARIO (Joseph-Marie), gendarme.
18 MARLETTA (Antoine-Marius-Justin), gendarme.
19 LABROUSSE (Marcellin), maréchal des logis chef.
20 HINOT (Marie-Ange-Victor-Joseph), gendarme.
21 SAINT-DIZIER (Armand-Ferdinand), gendarme.
22 LOSSON (Auguste), gendarme.
23 MONGIN (Auguste-Charles-Amédée), gendarme.
24 BIGOT (Armand), gendarme.
25 DAVIET (Johanny-Claudius), maréchal des logis chef.
26 PIERRE (Henri-Maurice), adjudant.
27 LAMY (Pierre-Louis), gendarme.
28 BIZOT (René-Edmond), maréchal des logis chef.
29 SCHEPPLER (Charles-Emile), gendarme.
30 HARDY (René-Lucien), adjudant-chef.
31 GALICHET (Robert-Maurice), gendarme.
32 GERARDIN (Victor-Charles-Edouard), gendarme.
33 BIRET (René-Louis), gendarme.
34 NEVEUR (Louis-Jules-Augustin), gendarme.
35 COUTURIER (Pierre-Philibert), maréchal des logis chef.
36 LANG (René), gendarme.
37 PERCHERON (Lucien-Joseph), gendarme.
38 LE CORVEC (Léon-Jean-Marie), gendarme.
39 BOUSSIN (Edouard-Marcel), gendarme.
40 ERRAUD (Paul-Georges-Raymond), gendarme.
41 HEITZ (Antoine), gendarme.
42 MARTIN (Robert-Charles-Mary), maréchal des logis chef.
43 GRIMAUD (Alfred-Louis-Abel), gendarme.
44 THUAL (André-Albert-Henri), maréchal des logis chef.
45 LALOIX (Louis), adjudant.
46 BERNARD (Célestin-Raymond), gendarme.

1re légion de gendarmerie d'intervention.

1 GEUGNON (Antoine, dit Marius), adjudant.
2 DUPONT (Georges), maréchal des logis chef.
3 BASPEYRE (Camille-Pierre), adjudant.
4 EHRET (Joseph-Emile), adjudant.
5 BOURGEOIS (Albert-Pierre-Alcide), maréchal des logis chef.
6 DECARIENTRIE (Maurice-Emile), maréchal des logis chef.
7 RABAUTE (Gaston), maréchal des logis chef.
8 DUHAMEL (Alcide-Michel), adjudant-chef.
9 FAYARD (Léonard-Aristide-Alphonse), adjudant.
10 GOUSSARD (Marcel-Elie-Léonidas), adjudant-chef.
11 JALABER (Emile-François-Adonis), gendarme.
12 BRANDON (Georges-Louis), gendarme.
13 LE GRAND (Jean-Joseph), adjudant.
14 BLANC (Edmond-Jean), maréchal des logis chef.
15 HEISCHLING (Adolphe), maréchal des logis chef.
16 DIFFERDANGE (Roland-Léon), maréchal des logis chef.
17 TEUTSCH (Jean), maréchal des logis chef.
18 MARQUEYROL (Georges-Marius-Germain), adjudant.
19 DREZE (Emile-Félix-Louis), adjudant-chef.

Détachement de gendarmerie de Berlin.

1 LECORNEC (Léon-Louis-Célestin), gendarme.
2 BODELOCHE (Jean), gendarme.
3 BETIN (Eugène), maréchal des logis chef.
4 QUEVAL (Gilbert-Félix-Emile), maréchal des logis chef.
5 JARQUE (Jean-Joseph), adjudant.
6 MARTIN (Charles-Justin-Céleste), maréchal des logis chef.
7 SAGE (Louis), maréchal des logis chef.
8 THOMAS (Marcel-Alphonse), maréchal des logis chef.
9 VANDENHAUTTE (Achille), maréchal des logis chef.

Légion de gendarmerie d'Autriche.

1 VUILLAUME, Marie-Jean-Auguste), adjudant.
2 PERILLAT-MERCEROT (Louis-Joseph), adjudant.
3 MONNIER (François-Eugène), gendarme.
4 RENAUD (Alexandre-Jean-Baptiste), gendarme.
5 DROUET (Joseph), gendarme.
6 DIVOUX (Maurice-Paul-Marie), gendarme.
7 MOUISSET (Jean-Louis), maréchal des logis chef.
8 PROT (André-Louis-Pierre), gendarme.
9 GARNIER (Henri-Jean-Simon), gendarme.
10 FITAIRE (Emile-René-Maurice), gendarme.
11 LEBAS (Marcel-Julien-Louis), gendarme.
12 BORDEAU (Désiré), adjudant.
13 PASDELOUP (Bernard-Achille-Louis), maréchal des logis chef.
14 DAVID (Pierre-Delphin-Jacques), adjudant
15 JOLIVEAU (André-Pierre), adjudant-chef.

Territoires d'outre-mer.

1 BAJOLLE (Alfred), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
2 GRAILLAT (André-Ferdinand), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
3 SEGUIN (Marcel-Marius), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
4 PAIN (Roland-Henry), gendarme, détachement de gendarmerie d'Indochine.
5 MICHEL (Ki), auxiliaire hors classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
6 REMOND (Albert-Marcel), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Réunion.
7 TITUS (Joseph), brigadier chef, forces publiques des établissements français dans l'Inde.
8 MAMADOU (Oury), auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
9 PEYROU (Jean-Camille), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
10 SIDIKI (Taraore), auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
11 KOUMAN (Keita), auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
12 TIDIANI (Diallo), auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
13 PIEDREVILLE (Emile-François), gendarme, détachement de gendarmerie du Cameroun.
14 CASTELAIN (Léon), gendarme, détachement de gendarmerie du Cameroun.
15 GRAILLAT (Lucien-Augustin), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Réunion.
16 ROUSSEL (Elie-Edouard), adjudant-chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
17 DJIBI (Sylla), auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
18 MORIFODE (Condé), auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
19 FASSIRY (Mara), auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
20 OLIBO (Marcel), gendarme, forces publiques des établissements français dans l'Inde.
21 PLAIDEAU (Germain-Louis-Gabriel), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Guadeloupe.
22 GARBA (Yaya), auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
23 GAY (Jean-Claude), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
24 AYRAL (Etienne), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
25 ROUQUIER (Roch-Cyprien), gendarme, détachement de gendarmerie d'Indochine.
26 VANTHIER (Paul-Arthur-Anselme), adjudant, détachement de gendarmerie de la Guyane.
27 GABRY (Henri-Louis-Robert), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
28 DUPLA (François), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.
29 EYCHENNE (Pierre), gendarme, détachement de gendarmerie de la Martinique.
30 ABDOULAYE, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
31 CHHUOUN-LOUK, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
32 KINDY, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
33 DO-VAN-THANG, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
34 MICHOT (Louis), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Indochine.
35 BOUVOT (Charles-Léon), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
36 SAETTE N'DIAYE, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
37 CATTET (Alfred), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
38 CHOISEL (Maurice-Roger), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Réunion.
39 DUDEZERT (Robert), maréchal des logis chef, forces publiques des établissements français dans l'Inde.
40 CAUWET (Emile), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
41 SY YORO, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
42 SAMBA N'DAO, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
43 DAUDIN (Georges), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Indochine.
44 RATEL (Pierre-Joseph-Jean), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie.
45 BROUSSE (Jean), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
46 STEINMETZ (Antoine-Auguste), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie d'Indochine.
47 ALIOU BARRY, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
48 AIME (Roger-Louis), gendarme, détachement de gendarmerie d'Indochine.
49 BINKE KONARE, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
50 SCHAFER (René-Auguste), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Guyane.
51 DIALLO SALL, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
52 BEZANCON (Raymond), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Martinique.
53 FABRE (Joseph-Charles), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
54 STEINBACH (Robert), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
55 PAQUIN (Henri-Robert), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Océanie-Tahiti.
56 ROZIER (François-Léon), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
57 THIBAUDEAU (Louis-Raphaël-Pierre-Flavien), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
58 ALIOUNE (Diop), auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
59 HERVE (Adrien), gendarme, détachement de gendarmerie d'Indochine.
60 POUGET (Norbert-Henri-Léon), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
61 OHLEN (Herman-Auguste), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie.
62 DEVILLERS (Arthur-Fernand-Pierre), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie du Cameroun.
63 LUTON (Camille), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
64 MONNIER (Charles-Florian), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
65 PORTES (André-Alexandre), adjudant-chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
66 COIRAULT (Marcel-Yves), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Guadeloupe.
67 JADE (Henri-Eugène), gendarme, détachement de gendarmerie de la Réunion.
68 GIBAULT (Marcel-Joseph), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
69 MALEYSSON (Jean-Pierre), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.
70 COEURDANE (André-Fernand-Stéphane), gendarme, détachement de gendarmerie d'Indochine.
71 MEUNIER (Marcel-Ismaël), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
72 PERIE (Henri-Louis), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
73 DUPUY (Yves), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
74 CASTELLE (Raymond-Porthos-Julien), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie du Cameroun.
75 BRUN (Gorges-Edmond-Paul), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
76 BOELY dit OBLETTE (Serge-André), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
77 LEPETIT (Louis-Michel-François), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.
78 JESTIN (François-Marie), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
79 DEFONTAINE (Roger-Jules), adjudant, détachement de gendarmerie d'Indochine.
80 ODDOUX (Louis-Philibert-Eugène), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.
81 MARLOT (Jean), maréchal des logis chef, détachement de gendarmrie de l'Afrique équatoriale française.
82 VOLLERIN (Albert), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
83 BASSET (Edmond-Henri), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Réunion.
84 CASTON (Albert-Julien), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie du Cameroun.
85 BACHELET (Marcel-Victor-René), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
86 RIGAILL (Joseph), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.
87 PETITJEAN (René), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
88 SIRDEY (Marcel-Lucien-Alfred), adjudant, détachement de gendarmerie de la Guadeloupe.
89 TRUONG VAN LUONG, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
90 NGUYEN VAN MUU, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
91 EK SATH, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
92 DROUIN (Serge-Alcide-Antoine), adjudant, forces publiques des établissements français dans l'Inde.
93 YOU VANN, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie d'Indochine.
94 ASSEMAT (Jean-Prosper-Pascal), maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie.
95 PARREAULT (Maurice), adjudant, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis.
96 BROUILLON (Alphonse-Jules-François), gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.
97 POSTEL (Maurice-Louis-Jean), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
98 LE ROCH (Gabriel-Julien-Marie), adjudant, détachement de gendarmerie de la Martinique.
99 SENSEVY (François-Raoul-Léon), adjudant-chef, forces publiques des établissements français dans l'Inde.

Sous-direction de la gendarmerie.

1 MIE (Maxime-Roger), adjudant.
2 MANSARD (René-Robert), adjudant.
3 LESNE (Armand-Jean), gendarme.
4 CHEVRY (Arthur-François), maréchal des logis chef.
5 COLLET (Jean-Baptiste-Alfred), maréchal des logis chef.
6 JEANNEAU (François-Pierre), adjudant.
7 HERAULT (Camille-Marcel-Léon), adjudant.
8 POUCHAN (Pierre - Louis), maréchal des logis chef.

Centre d'administration de la gendarmerie.

1 JOUANNEAU (Raymond - Sosthène), gendarme.
2 DECOURCELLE (Gabriel-Adrien-Marcel), adjudant.
3 BEDARD (Jean-Désiré-Louis-Joseph), gendarme.
4 ROY (Edmond-Louis), gendarme.
5 KIRCHHOFF (Robert-Michel-Emile), gendarme.
6 VIART (Léopold - Aristide - Joseph), gendarme.
7 BERTHIER (Emmanuel-Aimé-Marie), gendarme.
8 ROLAND (Henri-Georges), gendarme.
9 QUISTREBERT (Jean-François-Marie), gendarme.
10 Ogier (Roland-Aristide), maréchal des logis chef.
11 QUINTARD (Gédéon-Ludovic), gendarme.
12 LAFONT (Pierre - Joseph - Edmond), gendarme.
13 MORVAN (Marc), maréchal des logis chef.

Ecoles.

1 LEBEAU (Georges - Marcel), gendarme, école d'application de gendarmerie de Melun.
2 TIRARD (Raymond-Félix-Emile), maréchal des logis chef, école d'application de gendarmerie de Melun.
3 POUNOT (Paul-Charles), gendarme, école préparatoire de gendarmerie de Chaumont.

JUSTICE MILITAIRE

Sous-officiers des tribunaux militaires.

1 MADIOT (Jules-Henri-Grégoire), adjudant, commis-greffier.
2 DELERIS (Albert-Jean-Maurice), sergent-chef, huissier appariteur.
3 GUILLEZ (Marcel-Joseph), adjudant, commis-greffier.
4 GUILBERT (Henry-Eugène), adjudant, commis-greffier.
5 FLORENTIN (Lucien-Constant-Léopold), adjudant, commis-greffier.
6 VILLAROLAIN (Marcel), adjudant, commis-greffier.
7 CHAPUIS (Roger-Pierre-Laurent), adjudant, commis-greffier.
8 ROUX (Pierre-Jules), adjudant, commis-greffier.
9 BATHEROSSE (Fernand - Gaston - Eugène), sergent-major, huissier appariteur.
10 GIBAUD (Raymond-Gabriel-Baptiste), adjudant-chef, commis-greffier.
11 HALLART (Jules-Florent-François), adjudant-chef, commis-greffier.
12 THIREAU (Louis-Gilbert), adjudant-chef, commis-greffier.

Sous-officiers des établissements pénitentiaires.

1 MATTEI (Mathieu), sergent-chef, surveillant.
2 POTVIN (Léopold-Joseph-Ghislain), sergent-chef comptable.
3 TILAN (Paul-Louis), sergent surveillant.
4 BILLET (Lionel-Emile), sergent surveillant.
5 LACAZE (Raymond-Louis-François), sergent-chef comptable.
6 MAYER (Albert), sergent-chef surveillant.
7 BELLAN (Georges), sergent-major surveillant.
8 ROUGET (Elie), sergent-major surveillant.
9 BLAINEAU (André-Théodore-Victor), sergent-major comptable.
10 TEILLET (René-André), sergent-chef comptable.
11 VALTEAU (Roger-Pierre), sergent-major comptable
12 MONGIN (Charles-Marcel), sergent surveillant.
13 BARBIERE (Marcel-Elie-Auguste), sergent-chef comptable.
14 LE BIHAN (Alain), sergent-major surveillant.

SERVICE DE SANTE

1° Français

1 HURMANE (Edmond), sergent-chef.
2 SIMON (René), adjudant.
3 LABE (Georges), sergent-chef.
4 VOISINE (André), sergent.
5 ESCULPAVIT (René), adjudant.
6 CLOTET (Paul), sergent-major.
7 FRAISSE (Jean), sergent-major.
8 FORGE (Christian), sergent-chef.
9 BELDAME (Marcel), adjudant.
10 CHEVALIER (Louis), sergent-major.
11 MOREAU (René), sergent-major.
12 TERVEL (Paul), adjudant.
13 LOYNET (Jean), sergent-major.
14 VITTET (Paul), adjudant.
15 CLAMENS (Louis), adjudant-chef.
16 JEANNEL (Florentin), sergent-major.
17 FERNON (Clément), adjudant.
18 KELLER (Clément), adjudant.
19 MALLER (René), adjudant.
20 LOUIS (Victor), adjudant.
21 BACHALI MOHAMED, adjudant-chef.
22 BESOMI (Emile), adjudant.
23 HAVEZ (Edmond), adjudant.
24 LENOIR (François), sergent.
25 JENFT (Philippe), adjudant.
26 SALORT (Joachim), adjudant.
27 TARGET (Charles), adjudant.
28 SAMSON (Eugène), sergent-chef.
29 BLONDET (Jean), adjudant.
30 ABZOUZI ALI, adjudant-chef.
31 DOUBLET (Georges), sergent-major.
32 FERBUS (André), sergent-major.
33 ROOY (Henri), sergent-major.
34 BOUVET (Albert), adjudant.
35 MILHES (Pierre), adjudant.
36 ABADIE (Jean), sergent-major.
37 BAUMANN (Emile), adjudant.
38 BENHAMOU (Pierre), sergent-major.
39 ROUVIERE (Henri), adjudant.
40 ANGONIN (Charles), sergent-major.
41 REGI (Roger), adjudant-chef.
42 TROUILLOUD (Jean), adjudant-chef.
43 LEPRUN (André), adjudant.
44 VAROUD (Charles), adjudant.
45 PAUME (Lucien), sergent-major.
46 BONILLO (Alfred), sergent-chef.
47 CHATRON (Gaston), adjudant-chef.
48 POCHOLLE (René), adjudant.
49 GUEGAN (François), adjudant.
50 FOURCADET (Jean), adjudant.
51 FLECK (Georges), sergent-major.
52 MUNIER (Eugène), sergent-major.
53 LAMPERT (Henri), adjudant.
54 MARTIN (Joseph), sergent-major.
55 PERES (Paul), adjudant.
56 HAMON (Jean), sergent-chef.
57 CATHRIN (Jean), adjudant.
58 BOULENOUAR HABIB, adjudant.
59 RULLAC (Joseph), sergent-major.
60 LHOMME (Robert), sergent-major.
61 WESSNER (Richard), adjudant.
62 ARLAUD (Pierre), sergent-major.
63 ROLLAND (Franck), adjudant.
64 FREJINET (René), sergent-major.
65 VOISIN (Maurice), adjudant-chef.
66 BRIGANT (Joseph), adjudant.
67 SEEUWS (François), sergent-chef.
68 SAUVE (Edouard), sergent-major.
69 PIETTE (Paul), sergent-major.
70 BEAUDREY (Jules), sergent-major.
71 MICHEL (Jean), adjudant.
72 BOISSEAU (Henri), sergent.
73 DUPONT (Emile), adjudant-chef.
74 AUGE (Marcel), adjudant.
75 JARRIGE (Michel), adjudant.
76 MASSON (René), adjudant.
77 PEYRANO (Frédéric), adjudant.
78 ROQUES (Roger), adjudant.
79 POUREL (René), adjudant.
80 CELLIER (Georges), adjudant-chef.
81 BERTRAND (Marc), adjudant-chef.
82 AMIELH (Léonce), adjudant.
83 RADIGON (Armand), adjudant.
84 MICHEL (Eugène), adjudant-chef.
85 QUINEAU (André), adjudant-chef.
86 HELD (Paul), adjudant.
87 PINEL (Lucien), adjudant.

2° Nord-Africains

1 MOHAMED BEN ALI BEN SALAH, sergent.
2 KHELASSI SMAIL, sergent-chef.
3 MOHAMED BEN ALLAL, sergent.
4 MOHAMED BEN MOHAMED, sergent.
5 AHMED BEN SADDOK, caporal.
6 IZIANI KOURAK, soldat de 1re classe.
7 FERRAK LAKRAF, caporal.
8 BOUCHAMA BENAMER, soldat de 1re classe.
9 MOHAMED BEN MOHAMED BEN AICHA, caporal.
10 MOHAMED BEN LAOUSSINE BEN MOHAMED, sergent.
11 BOUAOMAR BEN MOHAMED, caporal.
12 AHMED BEN LAHOUCINE AHMED, sergent.
13 KHENICCI LAHLA BEN MOHAMED, caporal-chef.
14 ALI BEN AMORA BEN LARBI, soldat de 1re classe.
15 BEN TALEB ABDELKADER, caporal.
16 BOUCHAIB BEN MOHAMED, caporal.

SERVICE VETERINAIRE

1° Français

1 LAUROY (Georges-Fernand), adjudant.
2 DUVAL (Lucien-André), adjudant.
3 FIARD (Eugène-Jean-Baptiste), adjudant.
4 SARY (Louis), adjudant-chef.
5 THURIERE (Marcel), maréchal des logis chef.
6 FERT (Roger), maréchal des logis.
7 HUTTLER (Jean-Baptiste), maréchal des logis chef.
8 FLEURY (Gaston), maréchal des logis chef.
9 GESQUIERE (Jules-Victor), maréchal des logis chef.
10 RIVAIL (Charles-Marin-Pierre), adjudant-chef.
11 LEDRU (Victor-Jules), adjudant.
12 SALMON (Jean-Lucien), adjudant.
13 FOURNIER (Antoine-François), maréchal des logis chef.
14 LIGAULT (Louis-Marcel), adjudant.
15 GERARD (René), adjudant
16 ANGIBAUD (André-Théophile), maréchal des logis chef.
17 PIOT (Jean-Charles), maréchal des logis chef.
18 FROMOND (Paul-Julien), adjudant.
19 CHAPAYS (Marius-Eugène), maréchal des logis chef.
20 CUFFEL (Jean-Etienne), adjudant.
21 PELAGE (Léon-Marcel), adjudant.
22 CASTILLO (Jean-Honoral), adjudant.
23 ODDOZ-MAZET (Henri), maréchal des logis chef.
24 HUSSON (Fernand), adjudant.
25 ALEXIS (Jean), adjudant.
26 FOISSARD (Louis), adjudant.
27 MOLA (Louis), maréchal des logis chef.
28 LEIPP (Henri), adjudant.
29 DESTERMES (Xavier), adjudant-chef.
30 TARNAUD (Jean-Marie), adjudant-chef.
31 TALLEC (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
32 FOURNET (Guy), adjudant.
33 GAUDILLIERE (Eugène-Marcel), adjudant-chef.
34 BEAU (Jean-André), maréchal des logis chef.
35 DUGAY (Gaston), maréchal des logis chef.
36 BASTIDE (Georges), adjudant.
37 THIEBAUT (Emile-Henri), adjudant.
38 SEVRES (René-Eugène), maréchal des logis chef.
39 CHACHAGNE (Roger-Henri), maréchal des logis major.
40 PERRIGUEY (Louis - Eugène), adjudant-chef.
41 TEMPEREAU (René-Marcel), maréchal des logis chef.
42 LAMOTHE (Roger-Jean), maréchal des logis chef.
43 MAUGENET (Roger), maréchal des logis chef.
44 JAGUENEAU (Pierre-Paul-Arthur), adjudant.
45 CARTHIEU (Jean-Emile-Marie), adjudant-chef.
46 DARCQ (Jules-Henri), maréchal des logis chef.
47 CLAISSE (Clément-Jean), maréchal des logis chef.
48 RUMEAU (Lucien), maréchal des logis chef.

49 AYME (Marceau-Fernand), maréchal des logis chef.
50 QUEMET (Lucien-Georges), maréchal des logis chef.
51 SANCHEZ (Albert), maréchal des logis chef.
52 HERBER (Jean), maréchal des logis chef.
53 DEMIAUTTE (Charles), adjudant-chef.
54 GACHELIN (Louis-Maurice-Eloi), adjudant.
55 TESTART (François-Joseph), maréchal des logis chef.
56 TELLIER (André), maréchal des logis chef.
57 DENIS (Jean), adjudant.
58 GRISON (Roger-Louis-Arthur), adjudant-chef.
59 BLAIS (Louis), adjudant.

2e NORD-AFRICAINS

1 DEMBRI LEULMI, maréchal des logis.
2 HAMZA BEN AHMED, soldat de 1re classe.
3 KOUIDER BEN TAYEB, brigadier-chef.
4 GACEM BEN SALAH, soldat de 1re classe.

SERVICE DES POUDRES

1 ALBERT (Raymond-Jean), agent de poudrerie principal de 2e classe.

SERVICE DES ESSENCES

1 MOUTREUX (Jules), maréchal des logis major.
2 BALMES (Paul), adjudant.
3 VALLAT (Savinien), adjudant.
4 COLOM (Jean), adjudant-chef.
5 THIEBAUT (Georges), adjudant-chef.
6 KARMANN (Robert), maréchal des logis chef.
7 PELISSIER (Jean), maréchal des logis major.
8 TARTARIN (Raymond), adjudant.
9 BESSE-DAYNAC (Alfred), adjudant-chef.
10 PONT (Albert), maréchal des logis chef.
11 ROUCHEL (Claude), adjudant-chef.
12 EVRARD (Ernest), maréchal des logis chef.
13 DUTERAGE (Charles), adjudant.
14 MIEGEVILLE (André), adjudant-chef.
15 CHIAPPINI (François), maréchal des logis chef.
16 OLIVESI (Toussaint), maréchal des logis.
17 RAVE (Bernard), adjudant-chef.
18 DEMEURE (Léon), adjudant-chef.
19 GOGER (Francis), agent technique principal.
20 LEBREDONCHEL (Joseph), adjudant-chef.
21 RIGAUD (Jean-Georges), adjudant-chef.

NORD-AFRICAIN

1 ABDALLAH BEN AYED, brigadier-chef.

2e Militaires dégagés des cadres.

TROUPES METROPOLITAINES

GENDARMERIE

1re légion de gendarmerie.

1 ROUX (Jean-Gabriel), gendarme.
2 FOURDIN (Lucien-Ferdinand), gendarme.
3 VINZERIC (André), gendarme.
4 VERNIEUVE (Marcel-Gaston), gendarme.
5 MARCOT (Auguste), gendarme.
6 LEBRUN (Camille-Fernand), gendarme.
7 PICHON (Yves-Marie), maréchal des logis chef.
8 MARTIN (Louis-Joseph-Joachim), gendarme.
9 GAREL (Hilaire-Eugène-Marie), gendarme.
10 VIOLAIN (Bernard-Julien), maréchal des logis chef.
11 GILBERT (Robert-Lucien), maréchal des logis chef.
12 MARQUIS (Emile-Louis), maréchal des logis chef.
13 BOURDARIAS (Raymond-Fernand), adjudant.
14 KERRERO (Jean-Emile-Léon), gendarme.
15 SAVY (Jean-Maurice), gendarme.
16 ALDAX (Jean-Pierre), gendarme.
17 PETIT (François-Pierre), gendarme.
18 DAVORY (Georges-Edouard), gendarme.
19 FRANCHI (Thomas), gendarme.
20 FLOCTEL (Paul), maréchal des logis chef.
21 BAILLY (René-Marcel-Léon), gendarme.
22 GUINLE (Jean-Gaston-Félix), maréchal des logis chef.
23 SAUNIER (René-André), gendarme.
24 VALADE (Gilbert-Camille), gendarme.
25 CHOPIN (Louis-Xavier), gendarme.
26 CHARON (Joseph-Maurice-Jules), maréchal des logis chef.
27 MARCOT (Félicien-Robert), gendarme.
28 BIEHLER (René-Pierre), maréchal des logis chef.
29 SAPIN (Aimé-Honoré), gendarme.
30 FALQUET (Albert-Pierre), gendarme.
31 BAUDOIN (Louis-Augustin), gendarme.
32 HUSSON (Roger-Lucien), maréchal des logis chef.
33 COQUEBLIN (Georges-Jean-Marie), gendarme.

1re légion « bis » de gendarmerie.

1 BOINET (Paul-Léon-Sorien), gendarme.
2 NEROT (Jean-Marcel), gendarme.
3 PRIGENT (Yves), gendarme.
4 HUET (Louis-Marcel), maréchal des logis chef.
5 ROUGERIE (François-Lucien), gendarme.
6 CEVAER (François-Marie), gendarme.
7 CARISEY (Aimé-Jean-Alphonse), gendarme.

2e légion de gendarmerie.

1 EVRARD (Elie-Georges-Dominique), gendarme.
2 HUREZ (Yvon-Fernand), adjudant.
3 DELATTRE (Géraud), gendarme.
4 GARDIN (Cyprien), gendarme.
5 LANGHAM (Joseph), gendarme.
6 COPPIN (Roland), gendarme.
7 BARTONNEAU (Aimable), gendarme.
8 DUCANCELLE (Gustave-Charles), gendarme.
9 THELINGE (André-Emile), gendarme.
10 NININ (Emile-Alcide-Raymond), gendarme.
11 DELVART (Louis-Auguste-Joseph), gendarme.
12 YVAIN (Abel), gendarme.
13 GOEDTGHELUCK (Maurice-Alexis-André), gendarme.
14 CARIER (Maurice-Auguste), gendarme.
15 ALAIS (Louis-Eugène), gendarme.
16 JUVANON (Lucien-Edouard), gendarme.
17 MONEL (Jean-Baptiste-Joseph), adjudant.
18 GAMEZ (Jules), gendarme.
19 HOGEDEZ (Achille), gendarme.
20 BEVAN (Pierre-Marie), gendarme.
21 DELANNOY (Yvon-Julien), maréchal des logis chef.
22 DONNEZ (Gérard-Robert-Jean-Baptiste), gendarme.
23 PIERRONNE (Paul-Jules), gendarme.
24 DUPRIEZ (Georges-Arthur-Léon), maréchal des logis chef.
25 THIRY (Henri), gendarme.
26 SOTTIAUX (Michel-Ernest), maréchal des logis chef.
27 HOUSSIN (Maurice-Albert), gendarme.
28 PORQUET (André-Henri), maréchal des logis chef.

2e légion « bis » de gendarmerie.

1 LETIENT (Paul-Charles), gendarme.
2 DELCOURT (Lucien), gendarme.
3 LEFEBVRE (Jean-Georges), gendarme.
4 AMOURETTE (Lucien-Alphonse-Authime), gendarme.
5 DUFOURMANTELLE (Alfred-Ferdinand), gendarme.
6 ESPIN (André-Jean-Eloi), gendarme.
7 PETIT (André-Edouard-Edmond), gendarme.
8 REMY (Pierre-Alexandre), maréchal des logis chef.
9 DECROIX (Gaston-Albert-Charles), adjudant-chef.
10 BARREAU (Eugène), adjudant.
11 QUILLET (Gilbert-René-Jean), gendarme.
12 PARADIS (Maurice-André), gendarme.

3e légion de gendarmerie.

1 LE MENTEC (Gaston-Jean-Marie), gendarme.
2 DUCHENE (Henri-Marie), gendarme.
3 LAUNAY (Julien-Marie), gendarme.

3e légion « bis » de gendarmerie.

1 NORMAND (Jean), gendarme.
2 SIMON (François-Marie), gendarme.
3 LEPETIT (Georges-Jean-Jules), gendarme.
4 VAUDIN (Maurice-Pierre-Raymond), maréchal des logis chef.
5 GUERET (Marcel-Louis-Albert), maréchal des logis chef.
6 BOURDON (Raymond-Jean-Léon), gendarme.
7 ROLLAND (Emile-Alexis-Marie), gendarme.
8 DELAUNAY (Henri-Flavien-Léon), gendarme.
9 DINAHET (Pierre-Marie), maréchal des logis chef.
10 CHOLIERE (Gilbert-Auguste-Eugène), maréchal des logis chef.

3e légion « ter » de gendarmerie.

1 HAZO (André-Julien-Marie), gendarme.
2 GUIEAU (Marcel-Florimond-Moïse), gendarme.
3 BELETEAU (Gustave-Joseph-Cristien), gendarme.
4 ROBERT (Georges-Victor-Auguste), gendarme.
5 BARAT (Emile-François), gendarme.

4e légion de gendarmerie.

1 LOISEAU (Armand), gendarme.
2 CONNEAU (Jean), gendarme.
3 LILET (Pierre-Adrien), gendarme.
4 DEMON (Louis-Pierre), gendarme.
5 Barre (Robert-Jean), gendarme.
6 HOREAU (Daniel-Pierre), gendarme.
7 PASTIER (Marcel-Eugène), gendarme.
8 TRUFFANDIER (Raoul), gendarme.
9 PERRIER (Auguste-Albert), gendarme.
10 BLANCHARD (Désiré-Paul), gendarme.
11 GAUTIER (Firmin), gendarme.
12 BOIREAU (Léopold), gendarme.
13 BOUYER (Jean-Louis), gendarme.
14 BLANCHOU (Adrien), gendarme.
15 MAZIERE (Pierre-Rémy-Albert), gendarme.
16 ROUSSEAU (Robert-Ernest), gendarme.
17 GOUBAN (Raymond-René-Camille), gendarme.
18 LABERTY (Lucien), gendarme.
19 VINCENT (Georges-Albert-Jean), maréchal des logis chef.
20 CAUBIN (Pierre), maréchal des logis chef.
21 AMELINEAU (Gabriel-Léon-Joseph), maréchal des logis chef.

4e légion « bis » de gendarmerie.

1 LUCAZEAU (Arnaud-André), maréchal des logis chef.
2 CHUILLET (Louis), gendarme.
3 GUILLORY (Mathurin-Joseph-Marie), gendarme.
4 LAROCHE (René-Auguste-Aimé), maréchal des logis chef.
5 OLLIER (Antoine-André), gendarme.

4e légion « ter » de gendarmerie.

1 LAVAUD (Louis), adjudant-chef.
2 BENAD (Antoine-Albert), gendarme.
3 BROUAT (Etienne-Antoine), gendarme.
4 CHAPUT (André), gendarme.
5 LAREBIERE (Edouard), gendarme.
6 LABROT (Auguste-René-Alfred), gendarme.
7 DUMONT (André), gendarme.

5e légion de gendarmerie.

1 BARTHET (René-Eloi), gendarme.
2 GUILHEM (Albert-Louis), gendarme.
3 SALAMON (Augustin-Marius), gendarme.
4 BURGUERE (Antoine), maréchal des logis chef.
5 MARTY (Abdon-Pascal-Joseph), gendarme.
6 POMIES (Ferdinand-Louis-Jean), gendarme.
7 GARRETTA (Joseph), gendarme.
8 AUZOLAT (Louis-Joseph), gendarme.
9 MASSAT (Marcel), gendarme.
10 RIGAILL (Joseph-Jean-Pierre), gendarme.
11 BACHERE (Roger-Clément-Pierre), gendarme.
12 SUBERCAZE (Joachim-Jean-Pierre), maréchal des logis chef.
13 CASENOVE (Emile-Vincent-Jean), gendarme.
14 ROUCH (Raymond-Georges), gendarme.

45 JOURDAN (Georges), maréchal des logis chef.
46 GALY (Louis-Jean-Marie), gendarme.
47 BARRAU (Mathieu-Alfred-Aristide), gendarme.
48 NAUDY (Justin), maréchal des logis chef.

5e légion « bis » de gendarmerie.

1 TOULZE (Urcisse-Aristide), gendarme.
2 GALAUP (Louis-André-Gervais), gendarme.
3 CHAUZY (Marc-François), gendarme.
4 CAMINEL (Albert), maréchal des logis chef.
5 TABARLY (Roland-Henri-Joseph), maréchal des logis chef.
6 PRADINES (Paul-André-Phocion), adjudant.
7 ARNAL (Gaston-Vinceslas), gendarme.
8 ANEL (Marcel-Jean-Marie), gendarme.

5e légion « ter » de gendarmerie.

1 REY (Bernard), maréchal des logis chef.
2 HAILHET (Jean-Marie), maréchal des logis chef.
3 LABADIE (Delphin-Eugène), maréchal des logis chef.
4 MENJAMOLE (François-Ernest), maréchal des logis chef.
5 ARNE (Bertrand), maréchal des logis chef.
6 MOUSCARDES (Pierre-André), gendarme.

6e légion de gendarmerie.

1 VINCENT (Paul-Gaston), gendarme.
2 LEVEL (Lucien-Pol), gendarme.
3 DIVOUX (Charles-Auguste), gendarme.
4 BRIYS (André-Henri-Théophile), gendarme.
5 ARBELOT (Paul-Lucien), gendarme.
6 ROYER (Robert-Eugène), gendarme.
7 PERRIN (Roger-Henri), gendarme.
8 BRIARD (Roger-Robert), gendarme.

6e légion « bis » de gendarmerie.

1 GOGLINS (Gabriel), gendarme.
2 MACE (Lucien), gendarme.
3 REGNIER (Louis-Henri), gendarme.
4 LESTOCLET (Anselme-Paul), adjudant.
5 VOURIOT (Roger-Eugène), gendarme.
6 CHOUTIN (Robert-Marcel), gendarme.
7 BLAS (Eugène-Ernest), gendarme.
8 BIGOT (Eugène), maréchal des logis chef.
9 MOINE (Georges-Maurice-Joseph), gendarme.

6e légion « ter » de gendarmerie.

1 SONET (Léon-Joseph-Louis), gendarme.
2 JUEN (Albert-Arthur), adjudant.

7e légion de gendarmerie.

1 ROY (Emile-Auguste-René), gendarme.
2 ROUGEOT (Henri-Louis-Philippe), maréchal des logis chef.
3 BOUVARD (Marie-Eugène), adjudant.
4 PESSEY (Louis-Marcel), gendarme.
5 GLAUDIN (Paul-Fernand-Marcel), gendarme.
6 MULLARTZ (Marcel), gendarme.
7 DARD (Albert-Philippe), gendarme.
8 FAIVRE (Roger-Georges-Maurice), gendarme.

7e légion « bis » de gendarmerie.

1 DAVID (Edouard-Emile), gendarme.
2 JOLY (Marius-Auguste), gendarme.
3 LEGAIN (Léon-Auguste-Jean), gendarme.
4 LACHAT (Georges-Alfred), gendarme.
5 TOURNIER (Marcel-Félix-Florence), maréchal des logis chef.

8e légion de gendarmerie.

1 ARMAND (Joseph-Marius), gendarme.
2 LE ROCH (Prosper-Joseph-Marie), gendarme.
3 LABIZE (André), gendarme.
4 KRETCHMANN (Henri), maréchal des logis chef.
5 BARBIER (Jean-Fleury), gendarme.

8e légion « bis » de gendarmerie.

1 PIAU (Humbert), gendarme.
2 DEBORDE (Pierre-Gilbert), adjudant.

8e légion « ter » de gendarmerie.

1 BEL (Aimé-Auguste-Constant), gendarme.
2 MALAVIALLE (Gabriel-Ernest-Louis), gendarme.
3 IZAMBERT (Marc-Pierre), maréchal des logis chef.
4 BROGUE (Gustave-Louis-André), maréchal des logis chef.

9e légion de gendarmerie.

1 MEZIAT (Jean-François), adjudant.
2 MOUSTIER (Esprit), maréchal des logis chef.
3 LASSERRE (Jean-Raymond), gendarme.
4 TOURNIAIRE (Maurice-Etienne-Michel), gendarme.
5 BROUCHON (Emile-Auguste-Joseph), maréchal des logis chef.
6 LEA (Séraphin), gendarme.
7 BRULLEZ (Paul-Emmanuel-Marius), adjudant.
8 LE GALL (Jean-François-Marie), gendarme.
9 COMPAGNON (Charles), gendarme.

9e légion « bis » de gendarmerie.

1 GUIONNET (Pierre-Alban-Firmin), maréchal des logis chef.
2 CHARAIX (Maurice-Odilon), gendarme.
3 BURLATS (Paul-Joseph-Marius), gendarme.
4 MEYER (Oscar), gendarme.
5 EYSSETTE (Jules-Marius), gendarme.

10e légion de gendarmerie.

1 PEREZ (Miguel-Félix), gendarme.
2 GONZALES (Antoine), gendarme.
3 GEORGES (André-Marius-François), gendarme.
4 FAURE (Jean-Joseph), maréchal des logis chef.
5 CHEBELLE (Edmond-Principe-Antoine), maréchal des logis chef.
6 BRACHET (Jean-Ernest), gendarme.
7 BALLAVEN (Jean-Guillaume-René), maréchal des logis chef.

Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse.

1 BIANCHINI (Marc-Ange), gendarme.
2 PIETRI (Louis), gendarme.
3 DROUART (Eugène-Jean-Baptiste), gendarme.
4 MICAELLI (Ange), gendarme.

Légion de gendarmerie du Maroc.

1 TEIXIDO (Charles), gendarme.
2 ANTOINE (Paul-Louis), adjudant.
3 BONNAIRE (Lucien-Albert), maréchal des logis chef.
4 WALTER (Charles-Georges), maréchal des logis chef.
5 SALCEMANN (Fernand-Jules-Raymond), gendarme.

4e légion de gendarmerie d'occupation.

1 MARTIN (Edouard-Jean-Joseph), maréchal des logis chef.

Territoires d'outre-mer.

1 ARNAUT (Gabriel-Thérésins), gendarme, détachement de gendarmerie de Madagascar et dépendances.
2 OEILLARD (Paul-Joseph-Augustin-Louis), adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo.

DIRECTIONS REGIONALES DU RECRUTEMENT ET DE LA STASTISTIQUE

1re région militaire.

1 LEGENDRE (Henri-Valentin), gendarme.
2 ROY (Marcel-André), adjudant.
3 MAREST (François-Jean), gendarme.
4 BLANC (André), gendarme.

2e région militaire.

1 LERICHE (André), gendarme.
2 BOCQUET (Gustave), gendarme.
3 COUPET (Albert), maréchal des logis chef.
4 WUILLEME (Denis-Jean), maréchal des logis chef.
5 GUILLAUME (Louis-Félix), gendarme.
6 DUPUY (Pierre-Albert-Gustave), gendarme.
7 PRUVOST (Ernest), gendarme.
8 BAUDRY (Robert), gendarme.
9 BRETON (Charles-Louis-Henri), gendarme.
10 DESPICY (René-Julien), gendarme.
11 VERRIER (Paul-Eugène-Henri), gendarme.
12 LECLERC (Pierre-André), gendarme.
13 MANGON (Laudry-Jules), maréchal des logis chef.

3e région militaire.

1 BILLANT (Jean-Louis-Adrien), maréchal des logis chef.
2 ROUGE (Alexandre-Marie-Joseph), gendarme.
3 FOUGERE (Jean-François), gendarme.
4 LE MOING (Joseph-Marie), gendarme.
5 QUINTRIC (Jean-Louis), gendarme.
6 MENIER (Adrien-Eugène), gendarme.

4e région militaire.

1 FREDEFON (Pierre-Fulbert), gendarme.
2 LOISEAU (Albert), gendarme.
3 LEVESCOT (Maurice-Léon), gendarme.
4 GRELLETY (Jacques), gendarme.
5 AUDIN (Philippe), gendarme.
6 BOUSQUET (Lucien-Roger), maréchal des logis chef.

5e région militaire.

1 HYGONENQ (Joseph-Marie-Pierre), gendarme.
2 CORMARY (Henri-Emile), gendarme.
3 LEQUEPEYS (Joseph-Camille), gendarme.
4 LABAT (Félix-Louis), gendarme.
5 FABRE (Louis-Julien-Jean), adjudant.
6 BONAFOUS (Louis-Fernand), maréchal des logis chef.
7 BOURNET (Félix), gendarme.
8 BACHELARD (Aimé-Léon), maréchal des logis chef.
9 PLANTADE (Camille-Emmanuel), maréchal des logis chef.
10 LUBY (Germain-Joseph), gendarme.
11 SINCEUX (Jean-Amédée), gendarme.
12 LAUDOUET (Raymond), gendarme.
13 ESPINASSE (Justin), adjudant.
14 CAUHEPE (Guy-Marie-Jean-Julien), adjudant.

6e région militaire.

1 MARTIN (Raymond-Emile), gendarme.
2 BURTE (Roger-Léon), gendarme.

7e région militaire.

1 HUMBERT (Célestin-Eugène), gendarme.
2 LEPLAT (Gustave-Auguste), adjudant.
3 RALEY (Maurice-Louis), maréchal des logis chef.
4 BERNARD (Charles), maréchal des logis chef.

8e région militaire.

1 ROGET (Adrien-Louis), gendarme.
2 GIRAUD (Léon-Henri-Pierre), maréchal des logis chef.
3 MICHAUD (Joseph-Eugène), gendarme.
4 CRESSENT (Georges-Henri), gendarme.
5 DURAND (Rémi-Albert-Ernest), gendarme.

JUSTICE MILITAIRE

Sous-officiers des tribunaux militaires.

1 COMMES (Joseph-Gabriel-César), adjudant-chef, commis greffier.

Sous-officiers des établissements pénitentiaires.

1 DELIOT (Emile-Henri), sergent-chef, surveillant.
2 DRIVET (Auguste-Marius), sergent-chef, surveillant.
3 GRAZIANI (Charles-Joseph), sergent-major surveillant.
4 GARCIA (Sylvestre-Albert), sergent, surveillant.
5 LAMENARDIE (Armand), sergent-chef, surveillant

SERVICE DE SANTE

1 ROUGE (Pulchene), sergent.
2 SOUBEYRON (Marcel), adjudant.
3 SCHOULTZ (Joseph), caporal-chef.
4 PANET (Doctrave), adjudant.
5 BOURQUIN (Léon), sergent.
6 DEREGNAUCOURT (Jean), sergent-chef.
7 MALOBERTI (Jean), sergent-major.
8 PROTHIN (Pierre), sergent.
9 DOMINICI (Dominique), adjudant.
10 MAILLET (Albert), sergent-major.
11 JOLY (Marie), adjudant.
12 COMPEYRON (Martial), sergent-major.
13 GROSJEAN (Pierre), adjudant.
14 PALLEAU (Abel), sergent-major.
15 BAILLOU (Aimé), adjudant.
16 LAFOND (Henri), adjudant.
17 JOUBERT (Gaston), adjudant.
18 TAUPENAS (Jules), adjudant.
19 COQUERELLE (Lucien), sergent-major.
20 DUCHARLET (Jean), sergent-major.
21 PRUD'HOMME (André), sergent-major.
22 VILLEMIN (Paul), sergent-major.
23 PERIER (Roger), adjudant.
24 LABRACHERIE (Armand), adjudant.
25 MAHON (Roger), adjudant-chef.
26 MARTEL (Antonin), sergent major.
27 MENARD (Georges), sergent-chef.
28 LANTZ (Charles), sergent.
29 CALBA (Maxime), sergent-chef.
30 GOUJON (Albert), sergent-major.
31 CHABERT (Marius), adjudant.
32 SCHMITT (François), sergent-chef.

SERVICE VETERINAIRE

1 RENOU (Adrien-Robert), adjudant.
2 FAURE (Roger), maréchal des logis chef.
3 GLEIZES (Marius-Joseph), adjudant-chef.
4 REY (Elie-Charles), maréchal des logis.
5 VACHER (Marcel), adjudant-chef.
6 OMELTA (Jean-Sylvestre), maréchal des logis chef.
7 ROGER (Joseph-Marie), maréchal des logis chef.
8 HODY (Aimé), maréchal des logis.
9 PERN (René-Laurent-Joseph), maréchal des logis chef.
10 GRENET (Maurice-Auguste), adjudant.
11 HERTEMENT (Pierre-Joseph-Léon), adjudant.
12 BOUTINES (Bernard-Joseph), adjudant.
13 LABISTE (Jean-Baptiste), adjudant
14 FITE (Jean-Jacques-Joseph), maréchal des logis.
15 TORT (Paulin), adjudant.
16 MINCE (Gustave), adjudant-chef.

SERVICE DES ESSENCES

1 DODO (Alfred), adjudant.
2 PASQUALINI (Roch), adjudant.
3 HUGUENY (Paul), adjudant-chef.
4 SIMON (Jean), adjudant.

Tableau de départ colonial du 1er septembre 1949.

NOTA. — Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence à la direction des troupes coloniales et au plus tard pour le 15 septembre 1949, les certificats d'aptitude réglementaire (état modèle C, recto et verso). Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude aura été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

TROUPES COLONIALES

OFFICIERS

A. — Infanterie coloniale.

Chefs de bataillon.

MM.

Le Page (Léon), état-major particulier de l'infanterie coloniale. Etat-major de la 4e région. — 7 août 1946 (1).

Gendre (Roger), hors cadres. Missions. Disposition du secrétariat d'Etat aux affaires allemandes et autrichiennes. — 26 août 1946.

Babel (Lucien), unité cadres de Châlons-sur-Marne. Service prémilitaire de la 6e région. — 25 août 1947.

Belliard (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 10 novembre 1947.

Blanc (Jean), unité cadres de Blois. Service prémilitaire de la 1re région. — 22 août 1948 (A. F. N.).

Capitaines.

MM.

Beslay (François), services spéciaux du Maroc. — 26 février 1947.

Heral (Jean), état-major particulier de l'infanterie coloniale. Direction des troupes coloniales. — 5 juin 1947.

Piochelle (Paul), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.

Morens (Gérard), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 7 janvier 1948.

Battistelli (Paul), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 7 janvier 1948.

Reveillard (François), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 7 février 1948.

Serres (Jean), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 16 février 1948.

Vandenschrich, état-major particulier de l'infanterie coloniale. Etat-major de l'armée. — 19 février 1948.

Micolon (Jean), 3e régiment d'infanterie coloniale (lieutenant au tableau d'avancement). — 22 février 1948.

Quevat (Fernand), 1er régiment de marche du Tchad. — 22 février 1948.

Beguin (Jules), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — 22 février 1948.

Berthier (Guy), régiment colonial de chasseurs de chars. — 22 février 1948.

Lachaume (Lucien), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 6 juin 1948 (A. F. N.).

Vinciguerra (Pierre), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 23 août 1948 (A. F. N.).

Salanie (Marcel), état-major particulier de l'infanterie coloniale. Etat-major de la subdivision d'Oujda. — 7 novembre 1948 (A. F. N.).

Garima (Emile), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 9 janvier 1949 (A. F. N.).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Falque (Jean), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Gabannes (Louis), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Llobet (Pierre), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi

Brajeux (Jacques), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Journet (Jacques), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Mesnier (Max), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Pinson (Jean), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

(1) Date de prise de rang.

Bardet (Paul), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Mentec (Jean), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Muguet (Maurice), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Queyron (Emile), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Maréchal (Bernard), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — N'a jamais servi.

Secretin (Arthur), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 6 juin 1947 (1).

Sanson (William), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 6 juin 1947 (27 juillet 1947).

Buono (Sauveur), école d'application des transmissions de Montargis. — 16 août 1947.

Pilie (Paul), 1er régiment de marche du Tchad. — 27 août 1947.

Arnould (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 21 septembre 1947 (séjour interrompu).

Thouceilles (Guy). — 1er régiment de marche du Tchad. — 11 décembre 1947.

Caminade (Georges), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 22 février 1948.

Molard (Maurice), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 22 février 1948.

Davic (Marcel), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — 22 février 1948.

Retbeder (Georges), 3e régiment de tirailleurs sénégalais — 22 février 1948.

Mathis (Charles), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 22 février 1948.

Martin (Raymond), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 22 février 1948.

B. — Artillerie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Paruit (Raymond), 1/7e régiment d'artillerie coloniale. — 3 mai 1948.

Chef d'escadron.

M. Denesvre (André), état-major particulier de l'artillerie coloniale (capitaine au tableau d'avancement). Direction des troupes coloniales. — 21 août 1947.

Capitaines.

MM.

Fontelle (André), état-major particulier de l'artillerie coloniale. — Enseignement militaire supérieur scientifique et technique. — 27 août 1947.

Ramade (René), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux (au titre service des matériels et bâtiments coloniaux « Conducteur de travaux »). — 12 juillet 1948.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Monvay (Albert), 1/7e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.

Germain (Jean), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.

Beyer (Raymond), 1/7e régiment d'artillerie coloniale pour ordre. — Ecole d'application des transmissions. — 19 janvier 1947.

Simond (Fernand), régiment d'artillerie colonial de Tunisie. — 8 janvier 1948.

Lambert (René), 12e groupe d'artillerie anti-aérienne coloniale. — 22 février 1948.

Noël (Jean), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 22 février 1948.

Pipelart (Auguste), 12e groupe d'artillerie anti-aérienne coloniale. — 22 février 1948.

Legrand (Jacques), 12e groupe d'artillerie anti-aérienne coloniale. — 22 février 1948.

(1) Date de prise de rang.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

ADMINISTRATIFS

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Martelli (Michel), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 22 juillet 1948 (1).

Gini (François), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 14 octobre 1948.

OUVRIERS D'ÉTAT, AUTOMOBILE

Capitaine.

M. David (Robert), centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — 19 mai 1946.

Lieutenant.

M. Gargill (Georges), 1re 1/2 brigade coloniale de commandos parachutistes. — 28 octobre 1946.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Capitaine.

M. Pastre (Antoine), établissement central d'approvisionnements en matériels des colonies, Marseille. — 10 juillet 1948

Lieutenants

MM.

Salvat (Roger), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 12 novembre 1947.

Ecary (Auguste), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 29 avril 1948.

Wagner (Georges), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 10 juillet 1948.

D. — **Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.**

COLONIAUX

Lieutenant.

M. Barioli (Jacques), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Casablanca — 5 septembre 1948 (A. F. N.).

E. — **Intendance coloniale.**

I. — FONCTIONNAIRES

Intendance militaire de 3e classe.

M. Cazaux (Robert), ministère des forces armées, secrétariat général. — 23 octobre 1947.

II. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Capitaines.

MM.

Ombert (Marie-Louis), intendance des colonies, Marseille. — 7 octobre 1948.

Brunet (Pierre), direction centrale de l'intendance. — 14 octobre 1949.

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.

Suppiger (Marius), direction centrale de l'intendance. — 30 juillet 1948.

Belile (Jean), direction de l'intendance de la 1re région militaire. — 6 août 1948.

F. — **Service de santé colonial.**

I. — MÉDECINS

Lieutenant-colonel.

M. Passerieux (Marcel-Elie), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 21 juillet 1948.

(1) Date de prise de rang.

Commandants.

MM.

Valle (Jules), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 21 décembre 1947 (1).

Prévot (Marcel), école d'application du service de santé des troupes coloniales détaché à l'Institut Pasteur de Paris. — 24 juillet 1948.

Sergent (Pierre), de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales détaché à l'hôpital de la Pitié, à Paris. — 24 juillet 1948.

Planques (Léon), école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre mis à la disposition de la direction du service de santé de la 9e région militaire (hôpital militaire Michel Lévy, Marseille). — 9 août 1948.

Luirot (Jacques), de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 1re région militaire. — 21 août 1948.

Cordier (Lucien), de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 1re région militaire. — 25 août 1948.

Veunac (Jean-Pierre), école d'application du service de santé des troupes coloniales, pour ordre mis à la disposition de la direction du service de santé de la 9e région militaire. — 26 août 1948.

Brochen (Louis), école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre, mis hors cadres à la disposition du ministère de la France d'outre-mer (direction du service de santé colonial). — 30 novembre 1948.

Capitaines.

MM.

Chauvin (Louis), hôpital militaire 294. — 9 septembre 1947.

Père (Marcel), du centre de rassemblement et de transit colonial dans la métropole. — 14 juillet 1948.

Bouexel (Edouard), du 1er régiment d'infanterie coloniale. — 1er août 1948.

Genille (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 1re région militaire. — 8 août 1948.

Desprez (Pierre), école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 1re région militaire. — 9 août 1948.

Ferrat (Pierre), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 16 août 1948.

Kerrest (Jacques), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 16 août 1948.

Heuls (Jacques), hôpital militaire 294 — 21 août 1948.

De Jaureguiberry (Pierre), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 26 août 1948.

Grozafon (Charles), de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, détaché à l'hôpital Bégin à Paris. — 30 août 1948.

Friband (Jacques), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 31 août 1948.

II. — PHARMACIENS

Capitaine.

Lecuiller (André), de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales pour ordre, mis à la disposition de l'inspection technique des subsistances de Paris (laboratoire central). — 26 août 1948.

(1) Date de prise de rang.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

MM.

Bernard (Hamis), centre administratif des troupes coloniales en métropole. — 5 mars 1945 (1).

Maureau (Edouard), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 5 mai 1945 (fin de captivité).

Jaouen (François), régiment de marche du Tchad. — 29 décembre 1946.

Georges (Paul), régiment colonial de chasseurs de chars. — 16 mai 1947.

Robin (Gaston), annexe dépôt des isolés des troupes coloniales, Casablanca (A. F. N.). — 1er mars 1949.

Thomas (Roger), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 23 janvier 1948.

Lombard (Max), centre d'instruction et d'opérations amphibies, Arzew. — 23 janvier 1948.

Padel (Joseph), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 23 mars 1948.

Incurvaja (Carmel), centre de rassemblement et de transit colonial en métropole. — Volontaire.

Dourneau (Albert), 39e compagnie de secrétaires d'état-major des troupes coloniales. — Volontaire.

Adjudants.

Bodin (Roger), 39e compagnie de secrétaires d'état-major des troupes coloniales. — 31 mai 1945.

Guiadeur (Jean), centre administratif des troupes coloniales en métropole. — 11 décembre 1946.

Bordey (Pierre), 39e compagnie de secrétaires d'état-major des troupes coloniales. — 18 mai 1947.

Gaillard (Marcel), centre de rassemblement et de transit colonial en métropole. — 11 août 1947.

N'Diaye (Guibail), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 29 décembre 1947.

Auzias (Raymond), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 22 août 1948.

Gaillard (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 23 janvier 1948.

Hiniger (Roger), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 23 janvier 1948.

Duleme (Omer), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 27 janvier 1948.

Javourez (René), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 5 février 1948.

Linas (Jean-Marie), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 8 mars 1948.

Salvanez (Paul), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 21 mars 1948.

Lombardo (Paul), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 21 mars 1948.

Tessier (André), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 21 mars 1948.

Sirjacques (André), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 22 mars 1948.

Fontaine (André), centre de rassemblement et de transit colonial en métropole (volontaire).

Esquian (Gabriel), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire).

Pignol (Alfred), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire).

Sergents-majors.

Lemal (Gabriel), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 23 janvier 1948.

Geneix (Paul), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 6 février 1948.

Giral (Pierre), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 7 février 1948.

Retary (René), 39e compagnie de secrétaire d'état-major des troupes coloniales (volontaire).

(1) Date de prise de rang.

Sergents-chefs.

Escarra (Georges), régiment de marche du Tchad. — N'a jamais servi.

Di Scala (Carméno), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 21 octobre 1943 (1).

Durand (Jean), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 25 octobre 1943.

Bernard (Edouard), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 16 juin 1945 (fin de captivité).

Goussaume (Bernard), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 3 novembre 1945.

Franceschini (Tullio), régiment colonial de chasseurs de chars. — 16 juin 1946.

Gauthier (Maurice), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 21 janvier 1948.

Bailly (René), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 21 janvier 1948.

Paulet (Jean), centre de rassemblement et de transit colonial en métropole. — 7 février 1948.

Bruzeaud (Arsène), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 5 mars 1948.

Foueillassa (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 29 août 1948.

Versini (Pierre), 21e régiment d'infanterie coloniale (volontaire).

Le Rover (André), 21e régiment d'infanterie coloniale (volontaire).

Moisson (Jean), centre d'instruction colonial de l'arme blindée (volontaire).

Angeli (Albert), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales à Bordeaux (volontaire).

Marquet (André), régiment de marche du Tchad (volontaire).

Aleman (Raymond), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire).

Legrand (Charles), régiment colonial de chasseurs de chars (volontaire).

Clairon.

Poitier (Raymond), caporal-chef, 4e régiment d'infanterie coloniale (volontaire).

Musiciens.

Dol (Félix), sergent, 21e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Chaine (Roger), caporal-chef, 4e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

B. — Artillerie coloniale.

Adjudant-chef.

Fontaine (Edouard), 1/2e régiment d'artillerie coloniale (volontaire).

Adjudants.

Pain (Jean), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 29 septembre 1947.

Alliaga (Pierre), centre d'instruction d'opérations amphibies Arzew. — 5 février 1948.

Ribet (René), centre d'instruction d'opérations amphibies Arzew. — 8 février 1948.

Lowenbruck (Léon), 7e régiment d'artillerie coloniale (volontaire).

Maréchaux des logis-majors.

Dillensenger (André), régiment colonial de chasseurs de chars. — 7 février 1947.

Marin (Jean), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 23 janvier 1948.

Maréchaux des logis chefs.

Likao-Galilée (Gaston), 1/2e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.

Denis (Pierre), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 20 août 1947.

Petigand (Robert), 12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale. — 4 février 1948.

Fouillette (Fernand), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — 22 février 1948.

Mamzer (Stanislas), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole (volontaire).

(1) Date de prise de rang.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Adjudants-chefs.

Griffond (René), école d'application d'artillerie Idar-Oberstein. — 4 août 1947 (1).

Fournier (Jean), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 13 décembre 1947.

Adjudants.

Veillard (Maurice), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 17 octobre 1947.

Piquemal (Georges), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 22 février 1948.

Debona (Pierre), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 20 avril 1948.

Vigier (Louis), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 22 mai 1948.

Clarambaux (Alfred), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 21 juin 1948.

Sage (Albert), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 30 juillet 1948.

Maréchal des logis-major.

Peiffer (Edmond), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 11 mars 1948.

Maréchaux des logis chefs.

Relouzat (Louis), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Arthus (Pierre), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 2 février 1946.

Taillefer (Raymond), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 13 décembre 1946.

Croux (Jean), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 7 janvier 1948.

Duflos (Félix), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 25 février 1948.

Parizet (Félix), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 25 février 1948.

Maréchaux des logis.

Blanchard (Jacques), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Dupuis (Albert), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Degien (Eugène), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Lorentz (Jacques), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Marziou (Alexandre), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Aka Abdoulaye, bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — N'a jamais servi.

Hugonnet (Marcel), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 13 mai 1947.

Bahoff (René), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 24 février 1948.

D. — Télégraphistes coloniaux.

Adjudant-chef.

Starck (Robert), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 1er juillet 1948.

Adjudants.

Verdier (Daniel), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 24 septembre 1947.

(1) Date de prise de rang.

Drymon (Socrate), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux. — 30 juin 1948 (1).

Lieber (Albert), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 23 décembre 1948.

Sergents-chefs.

Boisson (Georges), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 11 octobre 1947.

Simeoni (Jean), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 16 juin 1948.

Parent (Raymond), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux. — 25 septembre 1948.

Mallzard (Jean), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 9 octobre 1948.

Sergents.

Soignier (Jean), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — N'a jamais servi.

Pierre (Raymond), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — N'a jamais servi.

Otin (Georges), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — N'a jamais servi.

Masselis (Marcel), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — N'a jamais servi.

Barthelemi (Charles), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux. — N'a jamais servi.

Malderez (André), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 14 février 1948.

Julien (Robert), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 24 février 1948.

Spilmont (Guy), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux. — 12 mai 1948.

Bebin (Gerges), 1er bataillon de télégraphistes coloniaux (volontaire).

E. — Agents des corps de troupe coloniaux.

Adjudants-chefs.

Brun (Ernest), centre de comptabilité des troupes coloniales dans la métropole. — 4 septembre 1946.

Arnold (Lucien), bataillon autonome des matériels et bâtiments coloniaux. — 27 juin 1947.

Adjudants.

Castella (Louis), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris. — 8 juillet 1947.

Haller (Joseph), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 1er mai 1949 (A. F. N.).

Sergent.

L'Hostis (Armand), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (volontaire).

F. — Chancellerie coloniale.

Adjudant.

Eyraud (Léon), 39e compagnie de secrétaires d'état-major des troupes coloniales. — 16 août 1946.

G. — Intendance coloniale.

Sergent-chef.

Dassonville (Marcel), centre de comptabilité des troupes coloniales dans la métropole (volontaire).

Sergent.

Dufour (Maurice), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux (volontaire).

H. — Service de santé colonial.

Adjudant-chef.

Colonna (Raphaël), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 13 décembre 1947.

Adjudants.

Andrau (Clément), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 23 janvier 1948.

Fontana (Ernest), hôpital militaire 291 (volontaire).

Fache (Joseph), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (volontaire).

(1) Date de prise de rang.

Sergents-majors.

Preau (Fernand), centre d'instruction colonial de l'arme blindée (volontaire).

Thomas (Henri), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 10 juillet 1918 (1).

Sergents.

Jones Duncan (Charles), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales. — 29 décembre 1917.

Mosconi (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 10 novembre 1918.

Marin (Georges), hôpital militaire 294 (volontaire).

Krafczyck (Gérard), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Bordeaux (volontaire).

Maire (Louis), dépôt des isolés des troupes coloniales (volontaire).

(1) Date de prise de rang.

Liste d'admission à l'école polytechnique (concours de 1919).

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu l'article 5 du décret n° 47-2270 du 29 novembre 1917 fixant les attributions du ministre des forces armées et des secrétaires d'Etat aux forces armées;

Vu le décret du 4 octobre 1930 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique, ensemble tous les décrets qui l'ont modifié;

Vu le décret n° 47-1314 du 12 juillet 1917,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés élèves de l'école polytechnique (concours 1919), d'après l'ordre de la liste de classement établie par le jury d'admission institué par l'article 12 du décret du 4 octobre 1930:

1 Bardeau (Jacques).
2 Kouchelevitz (Ignace-Robert).
3 Hug (Michel).
4 Therme (Jean-Pierre).
5 Lamblé (Jean-Aimé).
6 Salomon (Lionel).
7 Lacaze (Jean-Paul-Louis).
8 Havard (Jean-Baptiste-Ernest).
9 Laporte (Henri-Albert).
10 Bousselin (Jean-Michel-Marie-Firmin).
11 Bouzy (André-Paul-Jacques).
12 Etienne (Claude-Marcel-Gérard).
13 Stoeber (Georges-Alphonse-Zénon).
14 Winter (Jacques).
15 Lhuillier (Bernard).
16 Jugue (Bernard-Marie-André).
17 Chaslot (Bernard-Louis).
18 Blondet (Michel-Jean).
19 Delaporte (Pierre-Jean-Paul).
20 Soulez-Larivière (Jean-Paul-Marie).
21 Dunoyer de Segonzac (Marie-Louis Philippe).
22 Perrachon (Bernard-Robert-Marie).
23 Luxey (Jean-Claude).
24 Hennequin (Paul-Louis-André-François).
25 Godin (Pierre).
26 La Porte (Michel-Yves-Marie).
27 Gerbier (Robert-Antoine-Marius).
28 Michoulier (Bruno-Jean-Victor).
29 Launay (Jean-Paul-Raymond-André).
30 Colleville (Marcel-Georges-Louis).
31 Legrand (Olivier-Marie-François).
32 Bernot (Jacques-Jean-Pierre).
33 Rousselot (Michel-Louis-Joseph).
34 Mayeur (Jean-Louis).
35 Schutzenberger (Jean-Paul).
36 Chabaud (Jacques-Robert-Félix).
37 Cretté (Jean-Paul).
38 Martin (André-Jean).
39 Talboutier (Paul-Jean-Marie).
40 Goubet (André).
41 Allovon (Marc-André).
42 Favre (Georges-Yves-André).
43 Halpern (Marc).
44 Chappey (Marc-Adolphe-Jean).
45 Bongrand (Jean-Albert-Georges).
46 Moulin (Pierre-Louis-Gaston-Marie).
47 Zimmern (Bernard).
48 Cambournac (Michel-Marie-Henri).
49 Rovel (Claude-Lucien).
50 Bonnin (André-Marie-Alain).
51 Patin (Jean-Claude).
52 Destival (Claude-Paul-Emile).
53 Cordelle (Yves-Jean).
54 Maillard (Jacques-Max-Jean).
55 Engerand (Claude-Romary).
56 Vaur (Pirere-Jean-Paul).
57 Crépy (Joël-Alphée-Germain-Jean).
58 Gouny (Pierre-Gilbert).
59 Lévisalles (Jean-François-Gilles-Patrice).
60 Cordier (Jean-Armand-Ghislain).
61 Grodner (Yves-Claude).
62 Block (Jacques-Vincent).
63 Benantes (Jacques-Yves-Marie-Joseph).
64 Perrin (François-Jean-Marie-Charles).
65 Bataillon (Maurice-Georges-Louis).
66 Canceill (Bernard-Jean-Jacques).
67 Durand-Rival (Pierre-Joseph-Henri).
68 Perez y Jorba (Jean-Paul).
69 Cherdieu (Philippe-Marie-Félix).
70 Sergent (André-Marie-Jean).
71 Vigneron (Gérard-Charles-Paul).
72 Dreyfus (Gaspard-Paul).
73 Ink (Claude).
74 Bernadat (Jacques-Abel-François).
75 Delmas (Hervé-Henri-Ernest).
76 Sauhaité (Jean-Claude-Théodule-Maurice).
77 Galloy (Claude-Pierre).
78 Sandeau (Jean-Marie-Jules).
79 Dubarry-Barbe (Robert-Jean-René).
80 Meyer (Jean-Louis-Marie-Robert).
81 Béjanin (Hubert-Germain-Jacques).
82 Israël (Pierre-Jacques-Urbain).
83 Kallmann (Ernest).
84 Frankum (André-Marie-Nicolas).
85 Ledoux (Yves-Bernard-Claude).
86 Hugues (Gilbert-Paul-Jean-Clair).
87 Papo (Maurice).
88 Pochat (Michel-Jean-Marie).
89 Levêque (Jean-André-Eugène).
90 Anger (Claude-Bernard).
91 Teissedou (Paul-Michel).
92 Hervouet (René-Pierre-Léon-Marie).
93 De Villemejane (Bernard-Marie-Pierre-Maxime).
94 Michon (Dominique-Marie-Edouard).
95 Chatelon (Edouard-André-Joseph).
96 Fourt (Pierre-Marie-François).
97 Schmidt (Jacques-Philippe-Emile).
98 Cahen (Olivier-Laurent-Nathan).
99 Gandois (Jean-Guy-Alphonse).
100 Ben Asselin (Isaac-Jacques).
101 Morel (François-Pierre).
102 Chazelle (Robert-Gabriel-Auguste).
103 Comolet-Tirman (André-Pierre-Alain).
104 Lévy (Francis-Michel-Germain).
105 Moigneteau (Jean-Yves-Marie).
106 Fargette (Yves-Marcel-Denis).
107 Vidalenche (Philippe-Henri-Claude).
108 Derome (Alain-Paul-Roger).
109 Darviot (Jacques-Robert).
110 De Vals (Michel-Paul-Antoine).
111 Jancovici (Bernard-Guy).
112 D'Harcourt (Jean-Pierre-Camille).
113 Baime (Henri-Aimé-Paul).
114 Vernier (Pierre-Jacques).
115 Bouthors (Pierre-Marcel).
116 Gastine (Bruno-Marie-Antoine).
117 Durand (Jean-Pierre).
118 De Smet (Jacques-René-Denis-Edmond).
119 Tourrès (Michel-René-Hubert).

Art. 2. — Sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions imposées par les articles 4 et 13 du décret du 4 octobre 1930, sont, en outre, nommés en surnombre élèves de l'école polytechnique, dans l'ordre de classement:

120 Bouchet (René-Paul).
121 Meunier (Jean).
122 Lafarie (Paul-Jean).
123 Chambeau (Louis-Edmond).
124 Cousinet (Marc-Robert).
125 Furnon (Marcel-Claudius).
126 Genevey (Henri-Charles-Georges).
127 Joly (Bernard-Jean-Noël).
128 Pietrucci (André).
129 Chazal (Jean).
130 Merland (Jacques).
131 Baron (Christian-Charles-André).
132 Cagnac (Bernard-Louis-Roger).
133 Lévy (Jean-Claude-Marcel).
134 Thibault (Roger-Georges).
135 Blanchard (Henri-Paul).
136 Saint-Léger (Yves-François-Henri).
137 Simon (Michel-Denis).
138 Angerand (Georges-Pierre).
139 Bablon (Jean-Marie-Roger-René-Félix).
140 Dalens (Jean-Jacques-Emile).
141 Mathieu (Claude-Louis).
142 Landon (Jean-Pierre-Marie-Guy).
143 Roy (Georges-Jean-Marie-Maurice).
144 Richard (Christian-Jean).
145 Ravoux (Jean-François-Régis).
146 Marchand (Michel-Emile-Charles).
147 Teissier (André-Paul-Georges).
148 Bacou (Jean-Pierre-Antoine).
149 Lagautrière (Jean).
150 Sauvage (Marc-Joseph-Albert).
151 Capron (André-Louis-Jean).
152 Hua (Marcel-Marie-René).
153 Malheron (Georges-François-Paul-Marie).
154 Giscard d'Estaing (Philippe-Olivier-Edmond).
155 Guérin (Michel-Charles-Louis).
156 Arbelt (Jacques-Maurice).
157 De Poilloüe de Saint-Marc (Ithier-François-René).
158 Chambert (Jean-Paul-Henri-Marie).
159 Alexandre (Jean-Claude-Olivier).
160 Bru (Alain-Henri).
161 Augier (Pierre-Joseph-Antoine).
162 Cohen (Joseph).
163 Cance (François-Xavier-Edme-Alexis).
164 Sportiello (Roger-René).
165 Slouis (François-Xavier-Antoine).
166 Caurier (Alain-Marie-Georges-Emile).
167 Bourgarel (Charles-Jules-Edmond-Hilaire).
168 Dars (Michel-Charles).
169 Cado (Marcel-Raymond-Michel).
170 Rémond (Maurice).
171 Leenhardt (Arnaud-Alain).
172 Rufin (Robert-Jean).
173 Rosoor (Jean-Louis-Yves).
174 Marche (Marcel-Roger-Joseph).
175 Laplane (André-Georges-Auguste).
176 Durdault (Georges-Paul-Marie).
177 Lagrange (Henri-Pierre-René).
178 Nelken (Gérald).
179 Du Liège (Philippe-Pierre-Denis-Maurice).
180 Pruvot (Michel-Jules-Eloi).
181 Pruit (Albert-Louis-Jean-Gérard).
182 Legendre (Denis-Charles-Marc).
183 Texier (André-Marie-Ignace-Charles Alfred).
184 Fontaine (André-Guy).
185 Montlahuc (Gérard-René-Gabriel).
186 Champy (Jean-Pierre-Marie-Michel).
187 Richard (Jacques-Léon).
188 Maurel (Raymond-Adrien-Augustin).
189 Boissière (Jean).
190 Maisonneuve (Pierre-Antonin-Eugène).
191 Noir de Chazournes (Alain-Marie-Bernard).
192 Pinguet (Bernard).
193 Gérard (Claude-Hugues).
194 Caillault (André-Pierre).
195 Marçais (Victor-Marie-René).
196 Gonin (Roger-Joseph-Louis).
197 Huber (Jean-Marie-Edouard-Maurice).
198 Pagézy (Roger-Jules-Maurice).

Ces candidats devront contracter, avant le 25 septembre 1919, l'engagement:

1° D'inscrire, sur la liste des services demandés par eux, à la sortie de l'école polytechnique, conformément à l'article 52 du décret précité, tous les services offerts, en leur assignant simplement un ordre de préférence;

2° D'accomplir dans celui de ces services qui leur sera attribué, d'après leur rang de sortie, six années au moins de service effectif après leur sortie de l'école polytechnique.

Art. 3. — En application du décret n° 47-1314 du 12 juillet 1917 et par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du présent arrêté, l'admission de:

13 Stoeber (Georges-Alphonse-Zénon).
27 Gerbier (Robert-Antoine-Marius).
55 Engerand (Claude-Romary).
79 Dubarry (Barbe-Robert-Jean-René).
84 Frankum (André-Marie-Nicolas).
100 Ben Asselin (Isaac-Jacquess).
105 Moigneteau (Jean-Yves-Marie).
110 De Vals (Michel-Paul-Antoine).
112 D'Harcourt (Jean-Pierre-Camille).
115 Bouthors (Pierre-Marcel).
116 Gastine (Bruno-Marie-Antoine).
144 Richard (Christian-Jean).
146 Marchand (Michel-Emile-Charles).
147 Teissier (André-Paul-Georges).
157 De Poilloüe de Saint-Mars Ithier (François-René).
160 Bru (Alain-Henri).
166 Caurier (Alain-Marie-Georges-Emile).
167 Bourgarel (Charles-Jules-Edmond-Hilaire)

est subordonnée à l'engagement que devront prendre les intéressés de rester au service de l'Etat, dans un corps militaire, pendant une

période de six années au moins, après leur sortie de l'école polytechnique.

Art. 4. — Est nommé élève de l'école polytechnique, en qualité d'élève étranger: Frantier (Louis).

Art. 5. — Les élèves démissionnaires ne seront pas remplacés. Les élèves nommés recevront, en temps opportun, du général commandant l'école polytechnique, toutes instructions utiles.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1949.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le chef de l'état-major particulier,

G' JEAN NOIRET.

Liste, par ordre de mérite, des candidats élèves officiers d'active admis à l'école militaire de l'air à la suite du concours de 1949.

(Décision ministérielle n° 6080/CAB/MIL/5 P. du 20 août 1949.)

I. — DIVISION « PERSONNEL NAVIGANT »

1 Claire (Albert-Alexis), aspirant de réserve, B. E. 701.
2 Lempereur (Gaston-Maurice), sergent, 62e escadre de transport.
3 Neymoz (Jean-Claude), aspirant de réserve, E. M. CSEA et 3e R. A.
4 Maria (Georges), sergent, B. E. 705.
5 Crozet (Georges), sergent, B. E. 705.
6 Maronard (Francis-Robert), sergent, B. A. 3/707.
7 Fustier (Daniel), sergent, B. E. 706.
8 Revil (Claude), sergent, B. E. 705.
9 Marchand (Michel-Roger), sergent, compagnie de transmissions 606.
10 Richard (Louis-Joseph), sergent, E.A.A. 601.
11 Angellier (Henri-Charles), aspirant de réserve, C. I. M. T. 232.
12 Vitte (Bernard), sergent, école des pupilles de l'air.
13 Partiot (Jean-Félix), aspirant de réserve, E. M. C. S. E. A. et 3e R. A.
14 Guengnon (André-Pierre), sergent, B. E. 705.

II. — DIVISION « PERSONNEL MÉCANICIENS »

1 Debouvry (André), sergent-chef, école des pupilles de l'air.
2 Decroocq (Marcel-Maurice), adjudant-chef, B. A. T. 137.
3 Wairin (Henri-Fernand), sergent-chef, B.E. 706.
4 Franzek (Jean), sergent, B. A. 118.
5 Raffin (André), sergent, 61e escadre de transport.

III. — DIVISION « PERSONNEL TÉLÉCOMMUNICATIONS »

1 Carteron (Roger), sergent, B. E. 723.
2 Bertram (Pierre-Aimé), aspirant de réserve, C. I. M. T. 240.
3 Toublanc (André), sergent, B. E. 723.
4 Grivet (Olivier), sergent, B. A. 117.
5 Meudec (Jean-Yves), adjudant, B. A. 117.
6 Bellefleur (Pierre-Gabriel), sergent, B. E. 723.
7 Delalande (Maurice-Jean), sergent, E. A. A. 609.
8 Pelissier (Fernand), sergent, B. E. 701.
9 Chabrier (André-Fernand), adjudant, B. E. 723.
10 Goudichaud (Jean-Edouard), aspirant de réserve, B. A. 118.
11 Mongin (Bernard-Edouard), sergent, B. E. 701.
12 Kerneis (Marcel), sergent, B. E. 702.
13 Gilquin (Henri-Jules), aspirant de réserve, Z. D. A. 902.
14 Danet (René-Jean), adjudant, C.I.M.T. 240.
15 Sicre (Jacques), aspirant de réserve, Z. D. A. 901.
16 Pigeon (Denis-Auguste), aspirant de réserve, Z. D. A. 903.
17 Mer (Louis), sergent, B. E. 723.
18 Audemard (René), sergent-chef, école des transmissions 725.
19 Gauthier (Georges-Henri), aspirant de réserve, B. E. 723.
20 Gilbert (Jean-Paul), aspirant de réserve, B. A. T. 137.
21 Peron (Roger-Pierre), sergent-chef, Z.D.A. 902.
22 Beaumont (Roger-Emile), aspirant de réserve, compagnie de contrôle aérien 3/72.
23 Parmantier (Henri-Charles), adjudant, B.A. 117.
24 Chaloyard (Claude), sergent, C. E. I. T. Etampes.

IV. — DIVISION « PERSONNEL ADMINISTRATIF »

1 Louzeau (Jacques-Albert), sergent-chef, C. R. A. P. 204.
2 Garduner (Roger-René), sergent, B. E. 705.
3 Sawas (Robert-Ernest), sergent-chef major, B. A. 117.
4 Rossinelli (René-Adonis), sergent, école des pupilles de l'air.
5 Terret (René-Paul), sergent major, commissariat de l'air 756.
6 Lamy (Paul-Joseph), sergent, B. A. 1/139.
7 Roy (Jacques), sergent, bureau escale 952.
8 Janain (Marceau-Louis), sergent, B. A. 1/110.
9 Cid (Charles-Jean), sergent-chef, compagnie de transport auto n° 33.
10 Le Breton (Henri), sergent-chef, B. E. 705.
11 Bonnet (Louis-Julien), sergent major, B. E. 710.
12 Pfister (Georges-Emile), sergent, 21e escadre de bord.
13 Joizneaux (Alfred), sergent, B. A. 1/151.
14 Dagorne (Robert-Louis), aspirant de réserve, commissariat des bases 757.
15 Vasseur (Albert-Emile), sergent, école des pupilles de l'air.

Dispositions générales.

L'instruction commencera à l'école militaire de l'air de Salon le 3 octobre 1949.

En conséquence, les militaires ci-dessus désignés devront être présents à l'école de l'air de Salon le 3 octobre 1949 avant midi.

Médaille d'honneur de l'aéronautique.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 août 1949: page 8160, 3e colonne, 61e ligne, Médaille d'argent à titre normal, au lieu de: « Soufre (Jean), commis administratif principal », lire: « Soupre (Jean), commis administratif principal ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Relèvement de l'indemnité forfaitaire pour frais de bureau et de déplacements allouée aux vétérinaires d'arrondissement des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'arrêté du 24 mai 1948 portant relèvement de l'indemnité forfaitaire pour frais de bureau et de déplacements allouée aux vétérinaires d'arrondissement d'Alsace et de Lorraine;

Vu le décret n° 48-808 du 31 mai 1948 portant relèvement de certaines indemnités pour frais de déplacements;

Vu le décret n° 49-439 du 30 mars 1949 portant relèvement des indemnités kilométriques allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat autorisés à faire usage de leur voiture automobile, motocyclette ou vélomoteur personnel dans l'intérêt du service;

Vu le décret n° 49-440 du 30 mars 1949 portant relèvement de certaines indemnités pour frais de déplacement,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté susvisé du 24 mai 1948 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Les vétérinaires d'arrondissement reçoivent, en outre, une indemnité forfaitaire pour frais de bureau et de déplacements fixée annuellement dans la limite d'un maximum de 20.000 F et d'une moyenne unitaire de 10.000 francs ».

Art. 2. — Le directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er avril 1949.

Fait à Paris, le 24 août 1949.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

JEAN EHRHARD.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:

Le directeur du cabinet,

ROBERT BLOT.

Service de la protection des végétaux.

Par arrêté du 23 août 1949, M. Dumay (André), ingénieur horticole, secrétaire de la fédération départementale des groupements de défense contre les ennemis des cultures, route de Lorient, à Auray (Morbihan), a été nommé délégué du service de la protection des végétaux pour l'année 1949, dans la circonscription phytosanitaire de Rennes, et habilité pour la signature des certificats phytosanitaires, en ce qui concerne uniquement l'exportation des pommes de terre de semence.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Embarquement à partir du 1er novembre 1949.

(Toutefois, les fonctionnaires qui devaient s'embarquer en octobre, et qui ont reçu des ordres à cet effet, rejoindront leur poste à la date primitivement fixée.)

Les personnels ci-après désignés seront, dès notification, astreints à la visite médicale d'aptitude au service outre-mer et, s'ils sont reconnus aptes, soumis aux vaccinations réglementaires s'il y a lieu.

Ils devront, s'ils le désirent, adresser au chef du service colonial du port administrateur une demande d'autorisation d'emmener leur famille outre-mer en indiquant la composition de cette dernière. Le chef du service colonial statuera par délégation du ministre. Toutefois, en ce qui concerne l'Indochine, l'embarquement des familles reste subordonné à l'autorisation du haut commissaire en Indochine.

Les départs pourront avoir lieu par voie aérienne ou maritime; il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

Les embarquements par voie maritime auront lieu à la diligence des services coloniaux de Marseille et de Bordeaux; les départs par voie aérienne, à la diligence de la direction du personnel de l'administration centrale (section de la relève).

Les demandes de sursis d'embarquement appuyés de toutes pièces justificatives seront à adresser au service colonial du port administrateur,

Vis-à-vis du personnel relevant de l'office central des chemins de fer de la France d'outre-mer, cet office jouera le rôle ci-dessus assigné aux ports administrateurs et à la section de la relève.

I. — ADMINISTRATEURS

Groupe des administrateurs de 1re classe.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Merot (Joseph), Quastana (Jules).

Pour servir à Madagascar.

M. Grivelet (Camille).

Groupe des administrateurs de 2e et 3e classe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Tasson (Pierre), Kiesgen (Jean-Pierre), Nunge (Paul), Meusy (Jean), Charelon (Albert), Dupuy (Pierre), Falgueirettes (Jules), Rocher (Hubert), Alleman (Paul), Kanony (Jean), Soulier (Félix).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Chautard (Emile), Le Lidec (Louis), Anclert (Jean), Larrieu (Pierre), Luxeuil (Emile), Alaurent (Jean-Raymond).

Pour servir au Cameroun.

MM. Bielenschneider (Jean), Prues (Albert), Champion (Paul) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

MM. Le Bayon (Louis), Bessière (Louis).

Pour servir en Indochine.

MM. Caillol (Charles), Monvoisin (Benjamin), Riam (Alfred).

Groupe des administrateurs adjoints de 1re classe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Lefèvre (Georges), Augstburger (Bernard), Nérac (Yves), Blisson (Henri).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Rozan (Paul), Bordes (Jean), Sautour (Joseph), Clément (Jean).

Pour servir au Cameroun.

M. Léonard (Joseph).

Pour servir au Togo.

M. Petit-Laurent (Jean).

Pour servir à Madagascar.

MM. Clément (Michel), Blanc (André).

Pour servir en Indochine.

MM. Clément (J.-P.), Simondet (Jean).

Pour servir aux établissements français de l'Océanie.

M. Haza (René-Pierre).

Groupe des administrateurs adjoints de 2e et 3e classe et élèves administrateurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Malfettes (Roger), Fourcault (Marcel), Jouan (Jean), Mader (Gaston), Gosselin (Michel), Zimmermann (Emilien), Taravent (Jacques) (rejoindra immédiatement).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Griesmar (Jean-Jacques), Ceccaldi (Jacques), Faure (Raymond), Lobstein (Pierre) (rejoindra immédiatement).

Pour servir au Togo.

M. Schnapper (Bernard) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

M. Faraut (Ernest).

Pour servir en Indochine.

MM. Boyer (Robert), Mazières (René), Merle (Louis), Faure (Georges) (rejoindra immédiatement), Hermant (Jean-Marie) (rejoindra immédiatement).

II. — CADRE DES MAGISTRATS DE L'INDOCHINE

Néant.

III. — CADRE DES MAGISTRATS DES TERRITOIRES AUTRES QUE L'INDOCHINE

Groupe des magistrats des 2e au 10e degrés.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Jeanne-Rose (Louis) (rejoindra immédiatement).

Groupe des magistrats des 11e au 14e degrés et attachés de parquet.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Marty (Camille) (rejoindra immédiatement).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. De Cerf (Julien) (rejoindra immédiatement).

IV. — GREFFIERS

Groupe des greffiers en chef des tribunaux de première instance et des J. P. C. E.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. d'Almeida (Colombiano) (rejoindra immédiatement).

V. — TRANSMISSIONS COLONIALES

PERSONNEL SUPERIEUR

Groupe des inspecteurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Brenet (André).

Groupe des receveurs supérieurs.

Pour servir à Madagascar.

M. Doumenc (Nicolas).

PERSONNEL DE DIRECTION

Groupe des ingénieurs et ingénieurs adjoints radio.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Crouzet (Lucien).

PERSONNEL DE CONTROLE ET DE MAITRISE

Groupe des receveurs, contrôleurs principaux et contrôleurs (poste).

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Rolin (Charles).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Cadiet (Pierre), Ravel (Victor), Saunier (Charles).

Pour servir au Cameroun.

Mme Gontard (Suzanne), MM. Métayer (Yvon), Thomas (Jean).

Pour servir en Indochine.

M. Ducam (Pierre).

Groupe des contrôleurs, rédacteurs principaux et contrôleurs rédacteurs.

Pour servir au Cameroun.

M. Sablé (Lucien).

Groupe des chefs de centre et chefs de section radio.

Pour servir au Togo.

M. Lemarchand (Ferdinand).

Pour servir au Cameroun.

M. Gontard (Jean).

Pour servir à Madagascar.

M. Marc (Henri).

Groupe des chefs, sous-chefs de poste, contrôleurs principaux et contrôleurs radio.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. André (Raoul), Quenette (Henri), Duval (Georges), Alfonsi (Angelin), Chaton (Jacques), Toutain (René), Gaillard (Jean), Radit (Jean).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Ceres (Francis) (volontaire, rejoindra immédiatement), Bes (Maurice), Dubin (André).

Pour servir au Cameroun.

MM. Richard (Marcel).

Groupe des contrôleurs et contrôleurs stagiaires des centraux.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Dambourges (Gérard) (rejoindra immédiatement).

Groupe des contrôleurs des lignes et installations.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Thuillier (Yvon).

Groupe des conducteurs des lignes et installations.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Mathieu (Pierre) (rejoindra immédiatement).
M. Landreau (Lucien) (rejoindra immédiatement).
M. Schmeiser (Edmond) (rejoindra immédiatement).

Groupe des chefs d'équipe principaux et chefs d'équipe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Meignen (Raymond) (rejoindra immédiatement).
M. Mertz (Raymond) (rejoindra immédiatement).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Berthgrat (Louis) (rejoindra immédiatement).
M. Lacroix (André) (rejoindra immédiatement).
M. Guernalec (Hervé) (rejoindra immédiatement).
M. Morlighem (Georges) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

M. Thibault (Robert).

VI. — **ADMINISTRATION GENERALE DES TERRITOIRES AUTRES QUE L'INDOCHINE**

Groupe des chefs de bureau.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Stainer (Michel), Dongar (Georges), Delclier (Gérard) (rejoindra immédiatement), Berliol-Bourrely (Ernest).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Livrelli (Paulin), Ceccaldi (Jacques), Reure (Georges).

Groupe des sous-chefs de bureau et rédacteurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Melois (Fernand), Achard (Fernand), Gaillard (Albert), Le Bras (Hervé), Colas (René), Barrin (Honoré), Connan (Jacques), Cambray (Albert), Laudet (Gérard), Mari (Louis).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Michel (Edmond), Tixier (Charles), Rechenmann (Yves), Ghesquière (Louis).

Pour servir au Cameroun.

M. Pauchet (Claude).

Pour servir en Indochine.

M. Simonet (Jean).

VII. — **SECRETARIATS GENERAUX**

Groupe des sous-chefs de bureau et rédacteurs.

Pour servir en Nouvelle-Calédonie.

M. Cassier (Raymond).

VIII. — **BUREAUX DES SERVICES CIVILS DE L'INDOCHINE**

Néant.

IX. — **INSPECTION DU TRAVAIL**

Groupe des inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Malrieu (Jean).

Pour servir en Afrique équatoriale française

MM. Pochon (René), Faraut (Ernest).

Pour servir à Madagascar.

M. Keller (Bernard).

X. — **CHIFFREURS COLONIAUX**

Groupe des chiffreurs et chiffreurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Cailleux (Roger).

XI. — **TRESORERIES**

Groupe des payeurs et commis principaux hors classe, de 1re et 2e classe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Degoulte (Jean).

Pour servir en Indochine.

M. Ropion (Paul).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Férrey (Xavier), Ducreux (Paul-Albert).

Groupe des commis principaux de 3e, 4e classe et commis.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Leray (Henri), Blayot (Pierre), Roineu (Georges), Gicquel (Pierre).

Pour servir au Togo.

M. Guyot (Jean).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Brunel (Robert-Pierre).

Pour servir en Nouvelle-Calédonie.

M. Noellat (Roger).

XII. — **INFIRMIERES ET SAGES-FEMMES**

Groupe des infirmières principales et infirmières.

Pour servir en Afrique occidentale française.

Pasques (Geneviève).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

Gosset (Pierrette), Lauroy (Bernadette), Mousse (Henriette).

Groupes des sages-femmes principales et sages-femmes.

Pour servir à Madagascar.

Dony (Suzanne), Moreaux (Yolande), Vernay (Jeanne).

XIII. — **AGRICULTURE**

Groupe des ingénieurs en chef et des ingénieurs principaux.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Rogier (Malhieu).

Groupe des ingénieurs, ingénieurs adjoints et ingénieurs stagiaires.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Elie (Jean).

Pour servir au Cameroun.

M. Elias (Gilbert).

XIV. — **ELEVAGE**

Groupe des inspecteurs en chef et inspecteurs principaux.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Rouget (Paul), Chalumeau (Paul).

Pour servir au Cameroun.

M. Lardé (Alfred).

Groupe des inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Maltier (Louis) (rejoindra immédiatement).

M. Leclercq (Pierre) (rejoindra immédiatement).

M. Tillien (Georges) (rejoindra immédiatement).

M. Chiron (Joseph) (rejoindra immédiatement).

M. Blajean (Louis) (rejoindra immédiatement).

M. Baron (Jean) (rejoindra immédiatement).

M. Charbonnier (Daniel) (rejoindra immédiatement).

M. Le Trotteur (Roger).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Martin (Philippe) (rejoindra immédiatement).

M. Besson (Roger) (rejoindra immédiatement).

Pour servir au Cameroun.

M. Martin (Paul).

Pour servir à la Côte française des Somalis.

M. Moal (Roland) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

M. Savin (Marcel) (rejoindra immédiatement).

XV. — **EAUX ET FORETS**

Groupe des conservateurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Faure (Ulysse).

Groupe des inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. du Bois de Meyrignac (Jean) (rejoindra immédiatement).

Pour servir à Madagascar.

M. Lefebure (Henri).

XVI. — **CHASSE**

Néant.

XVII. — **GEOLOGIE**

Groupe des géologues et géologues assistants.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Palausi (Guy).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Gérard (André), Gérard (Georges).

XVIII. — **PORTS ET RADES**

Néant.

XIX. — **TRAVAUX PUBLICS, MINES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES**

Groupe des ingénieurs en chef, ingénieurs principaux de classe exceptionnelle et ingénieurs principaux de 1re classe: travaux publics, mines et techniques industrielles.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Roussan (Jacques) (T. P.).

Groupe des ingénieurs principaux des 2e, 3e et 4e classes et ingénieurs hors classe.

Pour servir en Indochine.

M. Attali (Jean) (T. P.).

Pour servir à Madagascar.

MM. Thirion (Antoine) (T. P.), Faure (René) (T. P.).

Pour servir à la Côte française des Somalis.

M. Mahé (François) (T. P.).

Groupe des ingénieurs des 1re, 2e, 3e et 4e classes et ingénieurs adjoints de 1re et 2e classes.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Cadiot (René) (T. P.), Rouch (Jean) (T. P.), Degout (David) (mines).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Pouillaude (Pierre) (mines).

XX. — TRAVAUX METEOROLOGIQUES

Groupe des ingénieurs et ingénieurs adjoints.

Pour servir à Madagascar.

M. Gondeau (André).

XXI. — CHEMINS DE FER DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

PERSONNEL SUPERIEUR

SERVICE D'EXPLOITATION

Groupe des inspecteurs et sous-inspecteurs.

Pour servir à Madagascar.

M. Dentinger (Laurent).

SERVICE MATÉRIEL ET TRACTION

Groupe des chefs de dépôt.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Besson (Jean).

Pour servir en Indochine.

M. Ecuer (Eugène).

SERVICE DE L'EXPLOITATION

Groupe des inspecteurs et sous-inspecteurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Roignot (Lucien).

Liste des sursis d'embarquement accordés aux fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Administrateurs des colonies.

M. Lacolley (Albert), sursis de trois mois à compter du 1er septembre 1949, pour examen.

M. Rahm (Henri), sursis de trois mois, à compter du 13 août 1949, pour examen.

Chiffreurs coloniaux.

M. Gouennaux (Jean), sursis de un mois, à compter du 1er septembre 1949, pour raisons graves de famille.

Elevage.

M. Sabin (Roger), sursis de trois mois, à compter du 2 septembre 1949, pour raisons graves de famille.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 30 août 1949 portant affectation d'immeubles domaniaux.

Par décret en date du 30 août 1949, la partie dépendant de l'ancien ouvrage militaire de la Double Couronne du Nord de Saint-Denis (Seine), d'une contenance de 14.400 mètres carrés environ, telle qu'elle est figurée par une teinte rose sur le plan annexé, précédemment affectée au ministère de la défense nationale, est affectée au ministère du travail et de la sécurité sociale (direction de la main-d'œuvre), en vue de l'installation d'un centre d'hébergement de la main-d'œuvre nord-africaine.

Décret du 30 août 1949 approuvant les modifications apportées aux statuts d'une société mutualiste reconnue comme établissement d'utilité publique.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Par décret en date du 30 août 1949, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par la société mutualiste reconnue comme établissement d'utilité publique dite La Mutualité maternelle d'Annecy, n° 74-131, à Annecy (Haute-Savoie).

Décret du 30 août 1949 portant approbation des modifications apportées aux statuts d'une société mutualiste.

DÉPARTEMENT DU GARD

Par décret en date du 30 août 1949, ont été approuvées les modifications apportées aux statuts de l'Union des sociétés mutualistes dite Fédération départementale de la mutualité du Gard, qui s'appellera désormais Union des sociétés mutualistes du Gard, n° 30-173, à Nîmes.

Autorisation de recrutement d'auxiliaires sténodactylographes à la caisse nationale de sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi n° 46-195 du 15 février 1946 relative aux effectifs, au recrutement et aux limites d'âge des fonctionnaires;

Vu la loi n° 48-1263 du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu l'article 3 de la loi n° 47-2497 du 31 décembre 1947;

Vu le décret n° 48-168 du 10 février 1948 portant règlement d'administration publique pour l'organisation d'un centre d'orientation et de réemploi des fonctionnaires et agents des services publics;

Vu le décret n° 48-1600 du 13 octobre 1948 relatif au recrutement des personnels non titulaires,

Arrêtent :

Art. 1er. — Par dérogation aux prescriptions de l'article 1er du décret du 13 octobre 1948 susvisé, le directeur de la caisse nationale de sécurité sociale est autorisé à pourvoir par recrutement direct cinq emplois d'auxiliaires sténodactylographes nécessaires au fonctionnement des services.

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret précité du 13 octobre 1948, aucun recrutement direct de personnels de la catégorie prévue à l'article 1er ne pourra avoir lieu que sur l'avis conforme du centre d'orientation et de réemploi.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française,

Fait à Paris, le 16 août 1949.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale.
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND- SAMSON.

Le ministre des finances et des affaires économiques.
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN LE VERT.

Approbation des statuts de sociétés mutualistes.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 août 1949, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après:

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Association indépendante des anciens combattants de Pervenchères, Vidai et Montgaudry, n° 61-155, à Pervenchères (mairie) (Orne).

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Caisse de solidarité des employés et auxiliaires du groupe III de Lens des houillères nationales du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, n° 62-1378, à Lens, rue Edouard-Boelaert

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Entr'aide sociale de l'usine Alsthom, n° 75-4541, à Saint-Ouen, 25, rue des Bateliers.

Fusion de sociétés mutualistes et de caisses autonomes mutualistes de retraites.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 août 1949, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels des usines de Bar-sur-Aube, n° 10-157, à Bar-sur-Aube, avec la société mutualiste dite Société mutualiste de la ville de Bar-sur-Aube, n° 10-17, à Bar-sur-Aube.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 août 1949, ont été approuvés:

1° La fusion de la société mutualiste dite La Marseillaise de prévoyance en faveur de la vieillesse, n° 13-294, à Marseille, avec la société mutualiste dite Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, n° 13-125, à Marseille;

2° Le transfert de l'actif et du passif de la caisse autonome de retraites de la société mutualiste dite La Marseillaise de prévoyance en faveur de la vieillesse, n°° 13-294, à Marseille, à la caisse autonome mutualiste de retraites de la société mutualiste dite Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, n° 13-125.

DÉPARTEMENTS DE LA MANCHE ET DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 août 1949, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Des Cantonniers des chemins vicinaux de la Manche, n° 50-29, à Saint-Lô, avec la société mutualiste dite Société mutualiste du personnel des travaux publics et des transports, n° 75-1346, à Paris.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 août 1949, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Union des sociétés de secours mutuels libres, n° 75-1430, à Paris, avec la société mutualiste dite Fédération mutualiste de la Seine, n° 75-1632, à Paris.

Agrément d'une caisse interprofessionnelle industrielle et commerciale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au commerce,

Vu la loi n° 48-101 du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes non salariées;

Vu le décret n° 48-1756 du 19 novembre 1948 portant règlement d'administration publique relatif au régime provisoire de l'organisation autonome d'assurance vieillesse des professions industrielles et commerciales, et notamment les dispositions de l'article 5,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont approuvés les statuts de la caisse interprofessionnelle industrielle et commerciale, dont la dénomination, le siège et la circonscription territoriale sont indiqués au tableau ci-après:

Caisse interprofessionnelle d'allocation vieillesse des commerçants détaillants sédentaires de Paris et la Seine, n° 75-W-75, siège social à Paris. — Circonscription territoriale: département de la Seine

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, et le directeur du commerce intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 août 1949.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Pour le directeur général de la sécurité sociale:
Le directeur adjoint,
F. NETTER.

Le secrétaire d'Etat au commerce,
JULES-JULIEN.

Caisses de retraites.

Par arrêté en date du 26 août 1949, la caisse de retraites de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 30 août 1949 portant extension à la commune de Trie-sur-Baise de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à suage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement modifiée, et notamment son article 1er;

Vu la proposition du conseil municipal de Trie-sur-Baise en date du 6 décembre 1948;

Vu l'avis conforme du conseil général des Hautes-Pyrénées en date du 25 janvier 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, sont rendues applicables dans leur totalité à la commune de Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrénées).

Art. 2. — Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Décret du 30 août 1949 portant extension à la commune de Brienon-sur-Armançon de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, et notamment son article 1er;

Vu les propositions du conseil municipal de Brienon-sur-Armançon en dates des 26 novembre 1948 et 11 mars 1949;

Vu l'avis du conseil général de l'Yonne en date du 6 mai 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, sont rendues applicables dans leur totalité à la commune de Brienon-sur-Armançon.

Art. 2. — Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Décret du 30 août 1949 portant extension aux communes du Mesnil-sur-Oger et Verzenay de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, et notamment son article 1er;

Vu la proposition du conseil municipal du Mesnil-sur-Oger en date du 30 novembre 1948;

Vu la proposition du conseil municipal de Verzenay en date du 28 décembre 1948;

Vu l'avis conforme du conseil général de la Marne en date du 29 janvier 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, sont rendues applicables dans leur totalité aux communes du Mesnil-sur-Oger et Verzenay (Marne).

Art. 2. — Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 26 août 1949 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Par décret en date du 26 août 1949, pris sur la proposition du ministre de la santé publique et de la population, sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de chevalier.

M. Charge (Gaston), pharmacien, domicilié rue du Commerce, à la Haye-Descartes (Indre-et-Loire).

M. Dangel (Xavier), directeur-économe de l'hôpital-hospice de Chinon, 60, rue Voltaire, à Chinon (Indre-et-Loire).

M. Rolland (Camille), docteur en médecine, à la Haye-Descartes (Indre-et-Loire).

Décret du 30 août 1949 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Par décret en date du 30 août 1949, pris sur la proposition du ministre de la santé publique et de la population, sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de chevalier.

Mme François (Pauline), en religion sœur Marie-François, ancienne directrice de l'hôpital français, à Istanbul (Turquie).

Mme Rabalet (Catherine), en religion sœur Catherine, directrice du dispensaire des indigents, école Notre-Dame-de-la-Providence, à Istanbul (Turquie).

Décret du 30 août 1949 portant acceptation de legs.

Par décret en date du 30 août 1949, la commission administrative de l'hôpital-hospice de Saint-Amour (Jura) est autorisée à accepter les libéralités consenties à cet établissement par M. Maillard (Jules).

Est approuvée la transaction intervenue entre la commission administrative de l'hôpital-hospice de Saint-Amour et M. Maillard (Charles), légataire universel.

Décret du 30 août 1949 portant déchéance de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu les articles 98, 99, 100, 121, 122 et 123 du code de la nationalité;

Vu les décrets des 21 décembre 1945 et 16 janvier 1947;

Sur l'avis conforme du conseil d'Etat en date du 29 mars 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déchus de la nationalité française, par application de l'article 98 (1° et 4°) du code de la nationalité française:

PUDZIAK (Czeslaw), né le 4 juillet 1925 à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), devenu Français à l'âge de dix-huit ans, par application des dispositions de l'article 4 de la loi du 10 août 1927, modifié par le décret-loi du 19 octobre 1939.

SZCZEPANIAK (François), né le 26 octobre 1907 à Huckarde (Allemagne), naturalisé Français par décret du 26 octobre 1938.

Art. 2. — Sont déchus de la nationalité française, par application de l'article 98 (3°) du code de la nationalité française:

HURTADO (Louis), né le 10 juin 1916 à Barcelone (Espagne), naturalisé Français par décret du 31 août 1938.

ROTH (Rodolphe), né le 6 mars 1901 à Vaudrevange (Allemagne), naturalisé Français par décret du 16 février 1935.

TRAFI (Pierre), né le 12 juillet 1908 à Bellever (Espagne), naturalisé Français par décret du 4 mars 1931.

WAJNBLAT (Szmul), né le 28 janvier 1901 à Szczebrzeszum (Pologne), naturalisé Français par décret du 19 septembre 1930.

Art. 3. — Est déchue de la nationalité française par application de l'article 98 (4°) du code de la nationalité française:

BOMB (Rosa), épouse GRINGRAS, née le 25 avril 1921 à Halle-sur-Saale (Allemagne), devenue Française par déclaration souscrite le 31 décembre 1938, en application des dispositions de l'article 8 de la loi du 10 août 1927.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER

Administration centrale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 août 1949: page 8087, 2e colonne, arrêté du 3 août 1949 portant titularisation de Mme Mourey (Paulette), secrétaire d'administration, au lieu de: « ...et titulaire dans le grade correspondant à compter du 16 juillet 1949 », lire: « ...et titularisée dans le grade correspondant à compter du 16 juillet 1949 ».

Inspection générale de la santé et de la population.

Par arrêté en date du 18 août 1949, M. le docteur Coulon (Georges), inspecteur général de la santé et de la population de 2e classe, 1er échelon, en position de détachement, a été promu à la 1re classe, à compter du 1er août 1949.

Ministère de la justice.

Suspension de fonctions.

Le tribunal de première instance de Saverne, statuant disciplinairement, a, par jugement en date du 22 juillet 1949, prononcé contre Me Strainchamps (Jules), huissier à Sarre-Union, la peine de la destitution.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis de l'office des changes n° 418 et avis aux importateurs précisant la procédure dite des « certificats d'importation ».

Aux termes de la prohibition générale édictée par la réglementation des changes, aucune importation de marchandises en provenance de l'étranger ne peut être effectuée sans une autorisation particulière délivrée par l'office des changes (licence AC, autorisation préalable, déclaration autorisation d'importation).

Par dérogation à cette règle, certaines catégories de marchandises en provenance de certains pays, nominément désignées dans des avis aux importateurs publiés au *Journal officiel*, sont importées sans licences, sous couvert de « certificats d'importation ».

Le présent avis a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles s'effectuent, d'une part, l'introduction en France des marchandises et, d'autre part, leur règlement financier. Il abroge, pour autant qu'ils contiennent des dispositions qui lui sont contraires, les avis précédemment parus sur ce sujet, en particulier aux journaux officiels des 20 avril 1948 et 30 juin 1949. Il s'applique dorénavant à toutes les importations réalisées dans le cadre des avis prévoyant l'utilisation de certificats d'importation, y compris les avis publiés antérieurement au présent texte.

TITRE Ier. — *Introduction des marchandises.*

1° Les certificats d'importation doivent être établis en six exemplaires sur formules CI 1, conformes au modèle en annexe;

2° Ils doivent être déposés auprès du bureau de douane d'entrée de la marchandise à l'appui d'une déclaration de mise à la consommation. En principe, il doit être produit un certificat par déclaration et par importateur;

3° Un exemplaire du certificat est conservé par le bureau de douane.

Deux exemplaires sont, après importation, restitués à l'importateur, visés et revêtus d'un cachet à date.

Les trois autres exemplaires sont destinés:

A l'office des changes;

Au secrétariat d'Etat à l'économie nationale (direction des prix);

A la direction technique compétente auprès du ministère responsable.

Ces trois exemplaires sont directement transmis par les soins du bureau de douane à l'office des changes qui en assure la distribution;

4° Les certificats d'importation sont utilisés pour l'introduction des marchandises, mais ne peuvent donner lieu à un règlement financier qu'aux conditions précisées au titre II ci-après. Jusqu'à ce que celles-ci soient réalisées, ils ne peuvent donc permettre aucune opération financière avec l'étranger (achat ou transfert de devises, inscription à un compte étranger, ouverture d'accréditif, ou de crédit documentaire, etc.).

TITRE II. — *Règlement financier.*

1° Il convient de ne pas confondre les importations sur certificats d'importation, donc sans licence, et les importations sans payement: toute importation réalisée selon la procédure des certificats d'importation entraîne nécessairement payement dans le cadre des avis de l'office des changes relatifs aux relations financières entre la France et le pays fournisseur.

2° Les deux exemplaires du certificat d'importation visés par le bureau de douane et restitués à l'importateur doivent être domiciliés chez une banque intermédiaire agréée conformément aux dispositions de l'avis 291 de l'office des changes, paru au *Journal officiel* du 1er février 1948;

3° Ils doivent être présentés, après domiciliation, à l'office des changes, dans un délai maximum d'un mois après le dédouanement des marchandises, sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur;

4° L'office des changes rend à l'importateur l'un de ces exemplaires visé, daté et revêtu d'une griffe précisant les modalités financières du règlement;

5° Après accomplissement des formalités décrites ci-dessus, le certificat permet à l'importateur de faire procéder au payement correspondant, sur présentation à la banque domiciliataire de ce document accompagné des pièces justificatives habituelles en matière de règlement d'importation. Les devises à délivrer par le fonds de stabilisation des changes sont cédées à l'importateur sur la base du cours des changes en vigueur au jour du dédouanement de la marchandise.

AVIS AUX IMPORTATEURS ET AUX EXPORTATEURS

Quarante-septième liste (suite) *des personnes physiques et des personnes morales auxquelles l'agrément a été accordé ou retiré, en vertu des dispositions de l'article 87 du code des douanes.*

1° Relevé des personnes morales auxquelles l'agrément est accordé.

2837 (1) S. A. R. L. Hilth et Filosa. — Montpellier (2). — Sète (3).

2° Relevé des personnes physiques auxquelles l'agrément est retiré.

206 (1) Louis Villeneuve. — Montpellier (2).

(1) Numéro du registre matricule.
(2) Direction des douanes de rattachement.
(3) Bureau des douanes pour lequel l'agrément est valable.

Avis relatif au tirage de la vingt-sixième tranche de la loterie nationale 1949.

Le tirage de la vingt-sixième tranche de la loterie nationale 1949 aura lieu le mercredi 7 septembre 1949, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours (institut national de la recherche agronomique).

Des concours seront ouverts à l'institut national de la recherche agronomique pour le recrutement de:

1° Sept chargés de recherches du cadre scientifique de l'institut national de la recherche agronomique les 3 et 4 octobre 1949 (pour l'ensemble des disciplines scientifiques).

Dépôt des candidatures: le 15 septembre au plus tard;

2° Trente assistants du cadre scientifique de l'institut national de la recherche agronomique:

Les 5 et 6 octobre 1949: agronomie, six postes;

Les 6 et 7 octobre 1949: zootechnie, deux postes;

Les 10 et 11 octobre 1949: amélioration des plantes, huit postes;

Les 11 et 12 octobre 1949: pathologie végétale, trois postes;

Les 17 et 18 octobre 1949: technologie, deux postes;

Les 18 et 19 octobre 1949: zoologie, six postes.

Trois postes ne sont pas affectés à une discipline déterminée mais pourront être attribués compte tenu des résultats des concours.

Dépôt des candidatures: le 15 septembre au plus tard.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'institut national de la recherche agronomique, 7, rue Keppler, Paris (16e) (tél.: Kléber 23-04, 23-20 et 23-21).

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
DIRECTION GÉNÉRALE:
1, RUE TAITBOUT, PARIS
SERVICE DES TITRES:
68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 2.000 F 4 0/0 1941
DE LA
Société toulousaine du Bazacle.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 1941 de 2.000 F de la Société toulousaine du Bazacle, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 15 septembre 1949.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste de rappel des obligations 4 0/0 1941 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
561 à 570	1945	8.681 à 690	1947
661 à 670	1944	9.038 à 040	1947
851 à 860	1943	9.101 à 110	1947
1.021 à 030	1944	9.251 à 260	1944
1.081 à 090	1947	9.341 à 350	1945
1.431 à 440	1947	9.831 à 840	1947
1.691 à 700	1945	10.451 à 560	1947
1.711 à 720	1947	10.661 à 670	1947
2.701 à 710	1947	11.341 à 350	1947
2.871 à 880	1947	11.391 à 400	1947
2.891 à 900	1947	11.721 à 730	1947
3.121 à 140	1947	12.011 à 020	1944
5.411 à 420	1947	12.181 à 190	1945
5.441 à 450	1947	12.271 à 290	1947
7.281 à 290	1947	12.661 à 670	1947
7.711 à 720	1947	12.741 à 750	1945
7.751 à 760	1947	13.921 à 930	1947
7.951 à 960	1947	13.941 à 960	1947
8.151 à 160	1945	14.341 à 350	1945
8.301 à 306	1945	14.191 à 200	1947
8.461 à 470	1943		

Chemins de fer fédéraux Suisses

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 août 1949: page 8363, 2e colonne, Obligations 3 0/0 1903 sorties au tirage du 27 juillet 1949, 27e ligne, au lieu de: « 152.001 à 152.030 », lire: « 152.001 à 152.050 ».

Demandes de changement de nom

M. Crotte (René), né à Auch, le 22 janvier 1904, demeurant à Paris 13e, rue Saint-Maur, demande au garde des sceaux l'autorisation de substituer à son nom patronymique celui de Lauret.

AVIS DIVERS

BANQUE NORMANDIN
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15.789.000 F
DIVISÉ EN 31.578 ACTIONS DE 500 F CHACUNE
SIÈGE SOCIAL: A BORDEAUX, 5, RUE DE CONDÉ
Liste des banques françaises: n° 23.

Sixième augmentation de capital.

Avis de convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 1949.

MM. les actionnaires de la société anonyme Banque Normandin, ainsi que les souscripteurs des actions émises en vue de l'augmentation du capital social, sont, par application de l'article 31 de la loi du 24 juillet 1867, convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 28 septembre 1949, à dix-sept heures, au siège social à Bordeaux, 5, rue de Condé, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social, à concurrence de 10.526.000 F, divisée en 21.052 actions de 500 F chacune, plus une prime de 75 F, décidée par délibération du conseil d'administration du 27 mai 1949, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, par l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 1949 et constatation que cette augmentation de capital est devenue définitive;

2° Modifications à apporter aux statuts.

Le texte imprimé des résolutions qui seront soumises à l'assemblée sera tenu à la disposition des actionnaires au siège social à partir du 12 septembre 1949.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires et de tous les souscripteurs des actions émises.

Tout actionnaire ou tout souscripteur a le droit de se faire représenter par un mandataire, membre de l'assemblée, qui doit déposer son pouvoir au siège social avant la tenue de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

20 juillet 1949. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS BÉNÉFICIAIRES DE LA SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE PATES ALIMENTAIRES PIERRE CORTAN, siège social: 19, rue du Temple, à Montferrand, déclarée le 25 février 1946, a été dissoute.

1er août 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. CYCLO-CLUB MONTGERONNAIS. But: développement du sport cycliste. Siège social: 116, avenue République, Montgeron.

1er août 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. FORTUNA ESCAUDAIN. But: pratique des exercices physiques et notamment du football association; préparer au pays des hommes forts et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: au centre de Rumis-Escaudain.

1er août 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. ASSOCIATION SPORTIVE OMNISPORTS DES CHEMINOTS DE VIENNE. But: pratique de l'éducation physique. Siège social: 6, cours de Verdun, à Vienne.

9 août 1949. Déclaration à la préfecture de Beauvais. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MOLIENS. But: protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Moliens.

12 août 1949. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. UNION SPORTIVE DE SAINT-PAER. But: pratique du football. Siège social: place de l'Eglise, à Saint-Paer.

12 août 1949. Déclaration à la préfecture du Calvados. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BASLY. But: défendre le gibier contre le braconnage, détruire les nuisibles. Siège social: mairie de Basly.

12 août 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LITZ. But: garder et réglementer la chasse. Siège social: chez M. Lenoir, chaussée Brunchaut, à Litz.

12 août 1949. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION NATIONALE DES GÉRANTS LIBRES DE FONDS DE COMMERCE, D'INDUSTRIES OU D'ARTISANS (AS. NA. GE. LI.). But: groupement des gérants libres; étude de toutes questions les intéressant; défense de leurs intérêts communs; réunion de toute documentation pouvant les intéresser; favoriser la naissance et le développement de tous organismes pouvant être utiles à ses adhérents. Siège social: 8, rue Greffulhe, à Paris.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.